



LA PRESSE

SPÉCIAL
4 PAGES

LE CIRQUE DU SOLEIL A 20 ANS

CAHIER ARTS ET SPECTACLES



EXCLUSIF > LA PAIE DE 28 PDG : LE CLASSEMENT LA PRESSE AFFAIRES

Vers une septième victoire du «Kaiser» à Montréal?



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

L'Allemand Michael Schumacher, six fois champion du monde et l'un des athlètes les mieux payés avec des revenus annuels estimés à 80 millions de dollars américains, tentera demain de devenir le premier pilote à remporter un septième succès sur le même tracé. Mais le pilote de Ferrari aura une rude compétition au circuit Gilles-Villeneuve, comme l'a démontré la deuxième séance d'essais libres hier, alors qu'il a cédé le pas au Japonais Takuma Sato, successeur de Jacques Villeneuve dans le baquet d'une voiture BAR. Le «Kaiser» pourrait décrocher aujourd'hui sa sixième pole en huit courses cette saison. Consultez notre cahier spécial Grand Prix encarté dans le présent numéro.

Le poste de police de Kanesatake incendié Des résidants se sentent abandonnés

JUDITH LACHAPELLE

Abandonnés. Voilà comment se sentent certains Mohawks de Kanesatake devant la crise qui dure depuis exactement cinq mois aujourd'hui. Et hier, en plus de voir leur poste de police incendié, ils se sont rendu compte que les activités du corps de police mohawk, dont le retour en

territoire leur a été maintes fois promis par Québec et le grand chef Gabriel, sont réduites à presque rien.

« Il n'y a rien qui bouge ! Il y a un feu dans notre poste de police et personne ne réagit ! » a dénoncé hier à La Presse un résident mohawk qui refuse d'être identifié par crainte des représailles. Il faisait partie d'un petit groupe de personnes qui se sont

rendues hier à la Sûreté du Québec de Saint-Eustache pour savoir quand elles auraient droit à une vraie présence policière sur le territoire. En vain.

« On nous dit que la SQ et la GRC patrouillent déjà, mais ce n'est pas vrai !

> Voir KANESATAKE en A6

L'Amérique fait des adieux fastueux à Reagan

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Président simple et d'origine modeste, Ronald Reagan aura eu droit hier à des adieux fastueux. Il a été honoré en grande pompe lors de funérailles presque royales à Washington pour ensuite être inhumé en Californie.

L'atmosphère était au recueillement dans la capitale américaine. Après plusieurs jours de temps chaud et humide, l'air était hier soudainement devenu plus frais, le ciel s'était obscurci et laissait tom-

ber une brume mélancolique. La ville tournait au ralenti, bon nombre d'employés ayant obtenu congé pour l'occasion et les écoles étant fermées.

Près de 4000 invités triés sur le volet avaient été réunis à la cathédrale nationale, dans un quartier résidentiel du nord-ouest de la ville, pour rendre un dernier hommage au 40^e président des États-Unis, décédé samedi dernier à l'âge de 93 ans, miné par l'Alzheimer.

« Il estimait que l'Amérique n'était pas uniquement un endroit

dans le monde, mais bien l'espoir du monde », a déclaré le président actuel, George W. Bush, chargé de prononcer l'une des quatre oraisons funèbres de la cérémonie.

« Nous savons, comme il l'a toujours dit, que les meilleurs jours de l'Amérique sont devant nous. Mais avec la mort de Ronald Reagan, certains des très bons jours sont derrière nous », a ajouté le président, précisant que le défunt était maintenant avec son Sauveur.

> Voir REAGAN en A4

Martin sort les gants de boxe contre Harper

Le PCC devance le PLC dans les sondages

GILLES TOUPIN

TORONTO – « Tenez bien vos tuques ! » a averti hier Paul Martin, qui est revenu dans la campagne électorale plein d'énergie et déterminé à ne pas se laisser abattre par les sondages catastrophiques qui ont ébranlé les libéraux ces derniers jours.

En sérieuse difficulté un peu partout au pays, comme l'a notamment démontré hier un sondage Ekos-La Presse, M. Martin a repris avec vigueur son bâton de pèlerin en déclarant d'abord qu'il s'agissait désormais d'une course à deux entre le PLC et le PCC, ensuite, en menant une attaque frontale contre le chef conservateur et, enfin, en se défendant bien d'avoir recours à une stratégie de peur pour écarter son rival.

Coupé de la course presque toute la semaine en raison de ses missions officielles en Normandie et au G8 en Géorgie, M. Martin a fait campagne hier à Montréal et à Toronto en promettant que les deux dernières semaines de la bataille tourneront à son avantage en raison de la vision du Canada qu'il propose.

Avant de prendre un bain de foule dans le populaire quartier chinois de Toronto, le chef libéral a prédit hier après-midi qu'il y aurait beaucoup d'action au cours des deux prochaines semaines.

> Voir MARTIN en A4

ÉLECTIONS 2004

SONDAGE CROP
LA PRESSE

BQ 44%

PLC 32%

TOUS LES RÉSULTATS
EN PAGES A33, A34 ET A35

SPORTS VOTRE GUIDE DE L'EURO 2004 PAGE 1



Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
On devrait transformer le poste de police de Kanesatake en poste de pompier.

SOMMAIRE

Astrologie du jour VOYAGES 20
Avis P. ANNONCES 16 à 18
Animaux ACTUEL 6
Bridge ACTUEL 6
Décès P. ANNONCES 14 et 15
Échecs ACTUEL 6
Feuilleton VACANCES 20
Forum A 27 à 29
Grille des mordus ACTUEL 4
Horaire cinémas CINÉMA 10 et 11
Horaire télévision ARTS 22
Jardiner MON TOIT 17
Loteries A 22
Mots croisés VACANCES 20
Petites annonces CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 2
Timbres ACTUEL 6
Trait d'union VACANCES 21

Météo
Ensoleillé, maximum 21, minimum 13, plus de détails en page SPORTS 7

6 21924 45678 2

WOW

Vancouver 214 \$ SANS ESCALE
Winnipeg 144 \$ Edmonton 194 \$ Calgary 194 \$ Abbotsford 194 \$ Victoria 214 \$

Trouvez encore plus de bas prix sur une foule de destinations sur jetsgo.net.

La vente se termine le 19 juin Prolongée jusqu'au 19 juin FAITES VITE AVANT QUE TOUT S'ENVOLE !

jetsgo.net

jetsgo

QUI SONT LES ANARS?

« Plus d'autorité, ni dans l'Église, ni dans l'État, ni dans la terre, ni dans l'argent », prônait le célèbre père de l'anarchisme, Pierre Joseph Proudhon. Près de deux siècles plus tard, ses idées ont toujours des adeptes au Québec. Parmi eux, Laloue Desperrier-Roux, cette jeune militante qui a été arrêtée lors d'une manifestation à Guadalajara, au Mexique.

La Presse a tenté de mieux comprendre le phénomène.

L'information rebelle

CAROLINE TOUZIN

« Sortir de la pensée unique. » Avec un slogan comme celui là, le Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ) se positionne clairement contre les médias de masse. Les valeurs anarchistes motivent ses collaborateurs depuis sa création, quelques mois avant le Sommet des Amériques en 2001.

Les militants y retrouvent des informations sur les manifestations à venir. Les simples citoyens peuvent y envoyer des articles. La seule règle de ce média diffusé sur Internet : les textes doivent traiter de près ou de loin de la justice sociale et de ses luttes.

Le CMAQ a été le premier à parler de la détention de la jeune anarchiste Laloue Desperrier-Roux dans une prison au Mexique. Ses copains militants présents à Guadalajara avaient envoyé un texte demandant à quiconque pouvant contribuer à sa libération de se manifester. Le jour même, l'appel à l'aide se retrouvait sur le site. Le lendemain, *La Presse* reprenait la nouvelle. Quelques jours, plus tard, Laloue était de retour au pays.

Cet outil de résistance québécois a été inspiré par le réseau des médias parallèles Indymedia. Du Nigeria au Brésil en passant par l'Australie, il existe une centaine de centres Indymedia dans le

monde. Le premier a vu le jour, en 1999, lors de la célèbre « bataille de Seattle ».

Ce ne sont pas des médias collés de trop près à l'idéologie de Bakounine, avertit Patrick Cadorette, lui-même anarchiste et membre du CMAQ depuis ses débuts. « Le plus important dans le réseau est le respect mutuel. C'est notre force de ne pas avoir d'appartenance idéologique claire », affirme-t-il.

Dans la trentaine, Patrick Cadorette reproche d'ailleurs à plusieurs jeunes anarchistes de s'isoler. Selon lui, les idées libertaires ne doivent pas être diffusées seulement dans des publications radicales auxquelles le grand public n'a pas accès.

Le CMAQ fonctionne sans hiérarchie, avec une équipe de bénévoles, et surtout sans revenus publicitaires. Les membres ne sont toutefois pas tous anarchistes. Isabelle Mailloux-Béique contribue au collectif depuis plus de deux ans. Elle ne veut pourtant pas « renverser le système ».

« Je me sentais aliénée par les médias traditionnels. Je me suis dit que de participer à un projet comme celui-là me donnait l'occasion d'agir par rapport à mes frustrations plutôt que de juste chialer », explique celle qui prépare maintenant une maîtrise sur les médias parallèles à l'Université de Montréal.

Isabelle et Patrick ont de la difficulté à estimer combien de gens

consultent le site Internet du CMAQ. Ils reçoivent en moyenne une dizaine de textes par jour sur des sujets aussi variés que le féminisme radical ou encore le plus récent communiqué de presse de la Confédération des syndicats nationaux. Quelque 700 pages sont lues sur leur site chaque jour.

En raison de leur ouverture, ces médias parallèles sont souvent infiltrés par des mouvements racistes, sexistes et haineux. À l'automne, le CMAQ a été bombardé de textes d'un groupe masculiniste qui faisait de la propagande contre les femmes. Un débat très émotif sur la liberté d'expression s'en est suivi. En France, un centre Indymedia, a même décidé de fermer temporairement cette année après avoir été infiltré par des néo-nazis.

Les publications plus radicales dont parlait Patrick Cadorette pululent à Montréal. Certaines naissent et d'autres disparaissent aussi rapidement que les collectifs anarchistes. Les éco-radicaux ont leurs revues *Terre et liberté* et *La Mauvaise Herbe*. Le collectif anarchiste le plus organisé en Amérique du Nord, la Fédération des communistes libertaires du Nord-est, a son journal : *Cause commune*.

Depuis un an, la *Radio Taktik*, qui a son studio dans une des deux librairies anarchistes de Montréal, située en plein centre-ville, diffuse sur le Web. Cette année, *L'Insomniaque*, un journal anarchiste qui



ILLUSTRATION TIRÉE DE REBELLES SANS FRONTIÈRES, FANZINE ANARCHISTE

existait depuis quatre ans a décidé de mettre ses articles sur la Toile.

Du côté de la vidéo, six membres du collectif Les Lucioles partent tout l'été en caravane à travers la province. Au cours de différents festivals, notamment à Sept-Îles, Sherbrooke et Québec, ils offriront des formations aux gens qui, comme eux, veulent « révolutionner le système » avec leur caméra. « On pousse pour que l'art soit subversif », explique l'un des participants anarchistes, Stéphane Lahoud.

Signe de leur bonne santé, une vingtaine de médias parallèles du Québec sont en train de mettre sur

un pied une salle de presse commune, qui n'a pas encore de local précis. Elle devrait être prête à l'automne pour tous les militants qui ont choisi la plume ou le micro comme arme de résistance.

Les médias parallèles et les anarchistes sur le web

Centre des médias alternatifs du Québec

www.cmaq.net

Réseau des médias alternatifs du Québec

www.reseaumedia.info

Radio taktik

radio.taktik.org

Babillard quotidien sur l'anarchisme

www.ainfos.ca

QUI FAIT QUOI?

Les principaux collectifs anarchistes à Montréal

Le collectif *Liberterre* :
Écologistes radicaux

Le Collectif opposé à la brutalité policière

La Convergence des luttes anticapitalistes

Solidarité sans frontières
Organise la campagne *Personne n'est illégal* pour appuyer des immigrants sans statut et des réfugiés menacés d'expulsion.

Groupe Libertad
Anarchistes du cégep du Vieux-Montréal

Les Lucioles *
Collectif de cinéastes engagés

Les Déclencheurs *
Collectif de photographes

* des altermondialistes moins radicaux y militent aussi.

À Québec
Le collectif La Nuit
Membre de la Fédération des communistes libertaires du Nord-Ouest

Le collectif La Rixe



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Le collectif de vidéastes engagés Les Lucioles part en tournée pour l'été dans différents festivals du Québec. Il pourra ainsi diffuser ses films et... ses valeurs anarchistes.

ABSORPTION DE L'ÉNERGIE SOUVENT IMITÉE, JAMAIS ÉGALÉE HYPOALLERGÈNE, SANS CFC ET SANS FORMALDÉHYDE RECONNU PAR LE MONDE MÉDICAL SOULAGEMENT DE LA PRESSION TECHNOLOGIE DÉVELOPÉE PAR LA NASA

LINEN CHEST

La beauté intérieure

La fête des pères 2004
Évasion Célestrale
Du 12 juin au 21 juin, 2004

Le confort suédois.

Jusqu'au 21 juin, achetez un matelas suédois TEMPUR et recevez une **trousse de voyage Célestrale d'une valeur de 300 \$** comprenant un oreiller Transit TEMPUR et un siège de Confort TEMPUR dans un sac de voyage brodé. À l'achat de matelas suédois TEMPUR, oreillers ou produits de soutien, courez la chance de remporter une Évasion Célestrale, une valeur de 7 500 \$. Pour en savoir plus sur ce concours, visitez le magasin Linen Chest près de chez vous.

L'essence de TEMPUR réside dans son histoire, sa renommée à l'échelle internationale et dans l'excellence de ses produits. TEMPUR offre une gamme complète de produits conçue par des Suédois et visant à améliorer de façon spectaculaire la qualité de vie et le bien-être de ses utilisateurs. Les produits TEMPUR ne sont pas seulement destinés aux personnes âgées ou aux gens aisés, mais à tous les consommateurs avertis. Notre mission consiste à apporter une contribution remarquable à la vie de nos clients... dès leur réveil.

TEMPUR
MATÉLAS ET OREILLERS SUÉDOIS



TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville) • Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)
SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.341.7810 www.linenchest.com

SPACE
TECHNOLOGY

BEST BUY

QUI SONT LES ANARS?

Adeptes de l'ordre sans le pouvoir



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

Les anarchistes de Montréal n'acceptent pas d'être constamment dépeints dans les journaux comme des « vandales violents », des « ados attardés » ou des « partisans du chaos ».

Bien que le nombre d'anarchistes soit difficile à évaluer, Montréal est un lieu particulièrement dynamique pour l'anarchisme en Amérique du Nord, selon Francis Dupuis-Déri, chercheur qui s'intéresse au phénomène



CAROLINE TOUZIN

Bakounine, Goldman, Kropotkine et A. ragent contre les médias de masse. Ils ont l'impression d'être toujours dépeints comme des « vandales violents », des « ados attardés » ou des « partisans du chaos ». Ces anarchistes dans la vingtaine, qui empruntent les noms de leurs sources d'inspiration pour rester anonymes, ont accepté de rencontrer *La Presse*. Question de détruire... ces images.

Deux gars, deux filles, tous vêtus de noir, assis autour d'une bière dans un café du centre-ville de Montréal. Pas question de parler de leur vie personnelle. Ils sont là pour la cause, point final. Des détails trop précis publiés sur eux pourraient les conduire directement en prison, croient-ils.

Durant deux heures, les propos radicaux fusent. Toutes les formes d'autorité y passent : la police, les médias, les politiciens, les syndicats. Des institutions à abolir pour que la véritable justice, pas celle des riches, existe enfin, disent-ils. Kropotkine version 2004 porte un chandail arborant un drapeau américain modifié sur lequel on peut lire en anglais : *Pays de moutons, géré par des cochons, gouverné par des loups*. « C'est le capitalisme qui est chaotique, pas l'anarchisme », lance-t-il.

Assise près de lui, Goldman, une féministe radicale, ajoute : « Si on abolit les sources d'autorité qui découlent de l'État, du pouvoir mâle et du capitalisme, on va avoir besoin d'encore plus d'organisation et d'implication. C'est le contraire du chaos. »

d'anars met ses valeurs de liberté et d'égalité en pratique, avec les risques que cela comporte.

La liste de leurs activités est longue, très longue : squats pour sensibiliser au sort des sans-logis, manifestations de solidarité aux réfugiés politiques, actions contre le gouvernement de Jean Charest, participation aux comités d'aide aux chômeurs et production de vidéos au sein du collectif Les Lucioles.

« Les policiers utilisent en cour des vidéos tournées par les médias pour incriminer des manifestants ou encore ils lisent les journaux pour prendre des informations et s'en servir à leurs fins », affirme Bakounine, membre du Collectif

« C'est sûr qu'on fait certains trucs dans notre vie qui ne sont pas en parfaite harmonie avec nos valeurs libertaires, lance Kropotkine, agacé. (...) De penser que tous les anarchistes à Montréal squattent et travaillent en autogestion, ça ne se peut pas. »

opposé à la brutalité policière.

Depuis huit ans, le 15 mars, son groupe organise une manifestation dénonçant « les abus des forces de l'ordre ». Lors de la manifestation de 2002 à Montréal, 371 personnes ont été arrêtées pour une demi-douzaine de vitres brisées et une voiture de police vandalisée à l'aide d'une bombe de peinture.

D'autres militent au sein du collectif écologique Liberterre. Quelques-uns de leurs membres se sont enchaînés à des barils de ciment en novembre dernier pour dénoncer la coupe forestière dans l'île René-Lévesque, où Kruger exploite une forêt encore intouchée au coeur du réservoir Manicouagan. Ils ont aussi été arrêtés pour méfait public.

Comment en sont-ils venus à consacrer leur vie à tenter de renverser le système ? Une fois de plus, ils ne veulent pas se mettre à

l'avant-plan. « Quand tu vois quelqu'un se faire battre à côté de toi dans une manifestation, ça allume ton désir de produire des analyses anticapitalistes », se contente de dire Goldman.

Kropotkine, lui, a lu des tonnes de livres sur le sujet, approuvé par ses parents. « C'était un sentiment que j'avais depuis longtemps, mais il fallait que je puisse y mettre des mots, voir des exemples pour m'apercevoir que mes valeurs étaient très, très libertaires », confie-t-il.

Leur idéal reste loin d'être atteint. Ces militants à temps plein doivent gagner leur croûte dans le monde capitaliste. « C'est sûr qu'on fait certains trucs dans no-

lorsqu'on a peur d'eux/Les anarchistes. »

Mouvement dynamique

Francis Dupuis-Déri, politologue et chercheur au Massachusetts Institute of Technology à Boston, connaît bien le milieu anarchiste. En mars 2003, il a publié un livre sur les Black Blocs.

Il ne les définit pas comme une organisation, mais plutôt comme une marche à suivre pour les militants anarchistes, qui se présentent dans les manifestations masqués et habillés de noir. Ils défient la police et vandalisent des propriétés appartenant à des compagnies ou à des organisations contestées par les altermondialistes.

« Montréal est un lieu particulièrement dynamique pour l'anarchisme en Amérique du Nord », affirme M. Dupuis-Déri. Bien que leur nombre soit difficile à estimer, les adhérents à cette idéologie politique seraient quelques centaines dans la métropole. Ils sont devenus plus nombreux que dans les années 80 et 90 à cause de la grande mobilisation qui a entouré les manifestations contre le Sommet des Amériques en 2001 à Québec.

Preuve de la recrudescence du mouvement : le cinquième Salon du livre anarchiste de Montréal a ouvert ses portes à environ 1500 personnes selon ses organisateurs, le 15 mai dernier. C'est le plus gros salon du genre en Amérique du Nord.

Le chercheur soutient, tout comme Bakounine, Goldman, Kropotkine et A., que l'anarchisme tendance à caricaturer l'anarchisme dans sa forme la plus violente. Une majorité d'anarchistes ne croient pas qu'avoir recours à la force peut faire avancer leurs idées. Toutefois, ce sont les Black Blocs, plus visibles, qui attirent toute l'attention des médias, explique-t-il.

ANARCHIE 101

Anarchisme : L'absence de pouvoir ou d'autorité. Ce qui ne signifie ni confusion ni désordre, si l'on admet simplement qu'il y a d'autres ordres possibles que celui qu'impose une autorité.

Michel Bakounine (1814-1876) : Fils de famille noble, né en Russie, il définissait le fédéralisme comme architecture d'une société et d'un monde anarchistes. Il était athée et anticlérical.

Pierre Kropotkine (1842-1921) : Issu de la haute noblesse russe, il fut un savant admiré par ses pairs. Dernier grand représentant de l'anarchisme classique, il croyait que tous doivent travailler dans la mesure de leurs forces, une idée reprise par les anarchistes d'aujourd'hui qui proposent « l'économie participative ».

Emma Goldman (1869-1940) : Anarchoféministe, née en Russie et immigrée en 1885 aux États-Unis, elle a publié plusieurs livres et un journal, *Mother Earth*, qui faisait notamment la promotion de la contraception.

Le sigle des anars : Une hypothèse plausible veut que ce A inscrit dans un O soit un rappel de la sentence de Proudhon : « L'Anarchie, c'est l'Ordre ». Son apparition semble remonter à la guerre d'Espagne.

Source : *L'ordre moins le pouvoir*, Normand Baillargeon, Agone, 2001.

SUITES DE LA UNE

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

L'Amérique fait des adieux fastueux à Reagan

REAGAN
suite de la page A1

À plusieurs reprises, M. Bush a donné l'impression de dresser des parallèles entre son propre comportement et celui de M. Reagan. « Il était optimiste, croyant que la liberté pourrait progresser peu importe où elle était semée, et il agissait pour défendre cette liberté quand elle était menacée, a-t-il dit. Lorsqu'il voyait le mal à l'horizon, il appelait ce mal par son nom. »

Mulroney dit au revoir

Son père, George H. W. Bush, a été plus touchant. Il a eu du mal à retenir ses sanglots en parlant de Reagan, à qui il a succédé à Maison-Blanche. « En tant que son vice-président pendant huit ans, j'ai appris plus de Ronald Reagan que de n'importe qui d'autre durant toutes mes années de vie publique », a-t-il dit.

L'ancien premier ministre du Canada, Brian Mulroney, a aussi rendu hommage de belle façon à son ami. « Ronald Reagan était un président qui a inspiré cette nation et transformé le monde », a-t-il dit. Puis, dans la langue de Molière, il a cité l'ancien président français François Mitterrand. Ce dernier disait que Reagan avait « vraiment la notion de l'État ».

M. Mulroney a expliqué que M. Reagan remplissait avec élégance et aisance le rôle et l'emploi de président. Il a ensuite dit « au revoir » (également en français) à un « leader doué, un président historique et un être humain aimable ». Il s'est aussi voulu réconfortant à l'égard de Nancy Reagan, rappelant comment l'ancien président faisait l'éloge de sa femme.

Reagan avait de son vivant demandé une oraison à l'ancienne première ministre britannique Margaret Thatcher. Affaiblie, incapable de parler en public, c'est par l'entremise d'un enregistrement vidéo qu'elle a déploré la perte d'un « grand président » et d'un « grand ami », tout en saluant son humour.

On a d'ailleurs célébré Reagan plutôt que pleuré sa disparition, hier. La cérémonie a été parfois touchante mais surtout très solennelle. Elle a été ponctuée d'éclats de rire lors du récit d'anecdotes au sujet de l'acteur devenu président ou de blagues qu'il avait jadis racontées.

De nombreux chefs d'États d'aujourd'hui et d'alors, dont l'ancien leader russe Mikhaïl Gorbatchev, l'actuel premier ministre britannique, Tony Blair, et les quatre anciens présidents américains toujours en vie, assistaient à la cérémonie. D'autres invités prestigieux s'y trouvaient aussi, dont le prince Charles et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. La première femme nommée à la Cour suprême des États-Unis, Sandra Day O'Connor, était également sous les projecteurs. Elle a lu un texte à la demande de Reagan, responsable de sa nomination à la plus haute cour du pays.

Grands voyageurs

À l'extérieur de la cathédrale, encore une fois, des milliers d'Américains venus des quatre coins du pays s'étaient rassemblés pour rendre un dernier hommage à leur populaire président. L'événement était historique. La dernière cérémonie de ce type remontait à la mort de Lyndon Johnson, en 1973.

Admirateurs et curieux s'étaient massés sur les trottoirs à partir du Capitole, où le cercueil avait été vu par environ 90 000 personnes depuis mercredi. « Je suis venu ici en raison de ce que Reagan représentait pour nous et notre pays », a dit Jim Zeiler, un homme d'affaires du Wisconsin qui

s'était déplacé pour l'occasion.

Grand et mince, une casquette beige vissée sur la tête et un ton ferme qui date vraisemblablement de l'époque où il était policier, M. Zeiler estime que, de son vivant, il n'a pas connu meilleur président que Reagan.

« Il n'était peut-être pas raffiné culturellement, mais il avait de la profondeur et a mis le pays dans la bonne direction », a-t-il indiqué en tendant son appareil photo à sa fille au cas où il raterait l'arrivée d'un invité important en répondant aux questions de La Presse.

Certains avaient aussi des messages particuliers à transmettre au défunt. Comme Christine Wofford, une fonctionnaire du Michigan qui brandissait un bébé en plastique au passage des véhicules des dignitaires. Elle voulait « remercier Reagan de s'être tenu debout pour la protection des êtres les plus vulnérables au monde, les foetus ».

Reagan est dorénavant à l'abri des débats et des controverses qui continuent à faire rage dans la société américaine divisée. Il a été enterré au coucher du soleil à sa bibliothèque présidentielle de Simi Valley, à proximité de Los Angeles, comme il l'avait souhaité.

Martin sort les gants de boxe contre Harper

MARTIN
suite de la page A1

« Ce seront deux semaines mémorables, inoubliables, au cours desquelles je vais m'employer à parler de mes idées, a-t-il déclaré. Je suis très enthousiaste, je suis très, très optimiste à propos de la direction que prendra ce pays. »

Critiqué pour les publicités télévisées de son parti qui diabolisent le programme de Stephen Harper, Paul Martin s'est aussi défendu avec la dernière énergie de miser sur une campagne de peur pour renverser la tendance actuelle, qui crédite le PLC de seulement 30 % des voix, contre 33,8 % pour le PCC, selon notre dernier sondage Ekos.

« Ce n'est pas moi qui fais peur, ce sont ses positions, a-t-il assuré en parlant de Stephen Harper. Tout ce que je fais, c'est énumérer ses politiques. Si M. Harper dit que la Charte des droits est défectueuse, ce n'est pas moi qui le dis, c'est lui ! Si vous me dites que cela fait peur au monde, eh bien ! demandez à M. Harper pourquoi il dit cela. Si M. Harper dit qu'il va renier le protocole de Kyoto, ce n'est pas moi qui le dis. S'il veut éliminer la capacité du gouvernement à protéger soit Radio-Canada ou nos industries culturelles, ce n'est pas moi qui le dis, c'est M. Harper. Pour moi, je ne fais pas une campa-

gne de peur. C'est un débat d'idées, et M. Harper devrait défendre ses idées comme moi je défends les miennes. »

Le chef libéral a étonné quelque peu hier en admettant pour la première fois la réalité de l'union de la droite, c'est-à-dire la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste conservateur. « Ces élections, a-t-il reconnu, ne se tiennent pas dans les mêmes circonstances que dans le passé. Aujourd'hui, la droite est unie et compétitive. »

M. Martin a avoué qu'il ne se serait jamais douté, au début de la campagne, que les choix seraient si diamétralement opposés pour les Canadiens. « Il y a deux partis qui peuvent gagner ces élections, a-t-il dit. Et ces deux partis ont des concepts totalement différents. »

Devant quelque 200 femmes d'affaires de l'Ontario qui le recevaient dans la Ville reine, M. Martin a donc rossé Stephen Harper, l'accusant de vouloir « rétrécir » le Canada à la mesure de ses idées.

« La pensée fiscale de Stephen Harper est embourbée dans la zone des grands déficits des années 80, a-t-il dit. Il veut monter une armée des années 70, une armée taillée sur mesure pour la guerre froide, une réalité qui n'existe plus depuis longtemps. (...) Quand la campagne a commencé, personne ne pouvait savoir où elle nous entraîne-

rait. Personne ne savait qu'un chef de parti national décrirait la Charte des droits comme étant truffée de lacunes, que nous serions devant la possibilité d'un Canada où les femmes n'auraient plus le droit de décider pour elles-mêmes, que les droits linguistiques des minorités seraient brimés, que la loi contre les crimes haineux serait abrogée. La Charte est un pilier de notre société ; elle protège la liberté des minorités et garantit à tous les Canadiens les droits fondamentaux. »

Le chef libéral a promis qu'il défendrait la Charte des droits et libertés et le droit des femmes au libre choix.

Il a enchaîné en affirmant également que « la période cruciale » de ces élections venait de commencer, lançant du coup un appel au Québec. « Chaque vote pour le Bloc, a-t-il insisté, met l'alliance conservatrice en meilleure position pour mettre en oeuvre son programme qui sera administré par un gouvernement qui n'aura aucun élu au Québec. » C'est une réalité incontournable de la campagne, a plaidé M. Martin. « C'est dans ce contexte que tous les Québécois doivent réfléchir sur le sens de leur vote, a-t-il dit. Il est évident que les valeurs de l'alliance conservatrice sont contraires à celles de la très grande majorité des Québécois. La vision libérale, elle, reflète la vision québécoise. »

POUR LA FÊTE DES PÈRES CAPTUREZ VOS IMAGES AVEC

OLYMPUS®



Valeur de 150\$

GRATUIT!*
LES INDISPENSABLES
POUR CAMÉRAS
NUMÉRIQUES!

Incluant
CorelDRAW, ensemble de
nettoyage, papier photo,
5 impressions (5" x 7")



D580

- Appareil numérique de 4 MP
- Zoom optique 3x (numérique 4x)
- Écran ACL de 1.8"
- Carte mémoire XD
- de 16 Mo incluse
- Mode vidéo avec son
- Compatible avec "Pictbridge"

348\$

FINANCEMENT 0%
disponible!*

Ajusté à vos besoins!

Magasinez en ligne! dumoulin.com

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications



MÉGA VENTE
PENDANT TOUT LE
MOIS DE JUIN!

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert (Sud de la métropolitaine) • MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) • MONTRÉAL 368, rue Ste-Catherine O. • MONTRÉAL 8990, boul. de l'Acadie • MONTRÉAL 5485, rue des Jockeys (près de l'Hippodrome Blue Bonnets)
LASALLE 7197, boul. Newman (Près du Carrefour Angingnon) • WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne (boul. des Sources) • LAVAL 1599, autoroute 440 O. (Sortie boul. Industriel) • CARREFOUR LAVAL 3035, boul. Le Carrefour • LAVAL 1769, avenue Pierre-Péladeau (voisin du Colosse)
PLACE ROSEMÈRE (face à rue la Bouthillier) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (Entrée #1) • LONGUEUIL 2203, ch. Chambly (Près de Curé-Poirier) • GATINEAU 195, Bellemeur • ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon Est (Langelier & Galeries d'Anjou)

1-877-DUMOULIN

*Financement 0% disponible sur approbation du crédit. Détails en magasin. Cette promotion se termine le 18 juin 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire.



PIERRE FOGLIA

Lettre à un jeune électeur

Combien de fois ai-je entendu cette ariette depuis le début de la campagne : si tu ne t'occupes pas de politique, la politique s'occupera de toi. Hier matin, c'était Monique Simard, ex-vice-présidente de la CSN, à *C'est bien meilleur le matin*. Dieu que vous aimez les formules, les dictons, les proverbes, tout ce qui va au plus court, tout ce qui mousse, tout ce qui ne dit rien en ayant l'air de tout dire. Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique s'occupera de toi. Mets ça dans ta pipe, jeune homme, et va voter.

Comme elle m'énerve, cette trépanante campagne auprès des jeunes ! Cette campagne que vous voudriez civique et qui n'arrive pas à être autre chose qu'hygiénique. Vous leur dites d'aller voter comme vous leur disiez, il y a quelques années, d'aller se brosser les dents. N'oubliez pas de voter avant d'aller te coucher, là !

Tant qu'à leur résumer la démocratie dans une phrase toute faite, ayez donc l'honnêteté de la retourner à l'envers : si ne tu t'occupes pas de politique, bon, mais si tu t'en occupes ? Hein ? Qu'arrive-t-il si tu t'en occupes ?

Supposons. Tu votes pour le Bloc. À cause de ton vote ou grâce à ton vote, comme tu veux, se retrouvent à Ottawa un certain nombre de députés qui incarnent la volonté particulière d'une population particulière. Volonté particulière qui va

contre le sentiment de l'ensemble des Canadiens. Tu me suis, jeune homme ? Donc, un problème. Qu'est-ce qu'on fait ? On en discute ? On convainc ? On explique ?

Pas du tout. On va voir une agence de pub, et on lui donne le contrat de vendre le sentiment général des Canadiens à cette population particulière qui en veut plus ou moins. T'avais voté pour une idée ? C'est devenu un yogourt nature. Et on va essayer de te vendre, à la place de ce yogourt nature, un yogourt aux fraises. Avec les mêmes méthodes qu'on utilise pour vendre du yogourt aux fraises : des panneaux dans les rues, des couleurs, des pitoues, des vroums-vroums de chars, des promotions, des distributions gratuites dans les festivals. Bref, en suscitant ton désir plutôt que ta réflexion. En te traitant en consommateur plutôt qu'en citoyen. Et ça, jeune homme, c'est pur mépris. Tout le contraire de la démocratie.

Raison de plus, me dis-tu, de revoter pour le Bloc.

Mon pauvre ami. Le Bloc ne fait pas campagne sur ce déni de démocratie. Il fait campagne sur un fait divers. L'agence de pub dont je te parlais tantôt a magouillé et trafiqué ses livres comptables. Elle s'en est mis plein les poches et le Bloc fait campagne là-dessus. En fait, il ne fait pas campagne, il fait enquête.

Pourquoi le Bloc ne fait-il pas campagne sur l'immoralité civique qu'il y a à vendre du yogourt aux fraises au lieu de débattre d'une idée ? Parce que ce n'est pas vendeur. Le Bloc aussi est dans cette dynamique « de fils de pub ». Le Bloc aussi te dit : si tu ne t'occupes pas de la politique... mais il est le premier à ne pas s'en occuper. Au lieu de faire de la politique il fait le ménage, il se dit propre.

Dois-tu aller voter quand même ?

Fais ce que tu veux, jeune homme. Mais ne te laisse pas rappeler à l'ordre comme lorsque j'étais petit : n'oublie pas de te brosser les dents, là. Voter n'est pas affaire d'hygiène. Encore moins de morale civique, quoi que tenteront de te faire croire les petits scouts de la démocratie.

Réponds-leur que, justement, tu te poses des questions sur la démocratie. Que tu as parfois l'impression que la démocratie n'est qu'une affaire de nombre. N'est que la capacité à mobiliser le plus grand nombre d'imbéciles possible pour imposer, à tout instant, la dictature de la majorité. Dis-leur aussi que tu pensais qu'après avoir voté le mieux possible, il fallait laisser ceux qu'on a élus travailler en paix au bien commun, qui n'est pas toujours perceptible par... le commun. Bref, parlant des fusions, dis-leur

que c'est une drôle de démocratie celle qui élit un gouvernement sur la seule promesse qu'il défera ce qui vient d'être fait. Ils vont t'accuser de tout mêler. Réponds-leur que cela n'en a pas moins refroidi tes ardeurs civiques. Rappelle-leur enfin que ne pas voter est aussi un choix. Un choix qui a le poids du silence et que le silence est parfois plus assourdissant que le tapage des grandes gueules.

Je ne suis pas en train de te dire de ne pas aller voter.

Tu vois, moi, si j'étais dans Saint-Laurent, par exemple, la circonscription de M. Stéphane Dion, j'irais voter. Contre. Mais j'irais voter. Comprends-moi bien. Je suis en train de te dire que M. Dion *mérite* qu'on aille voter. Il porte une idée, un « idéal citoyen ». Avec lui, je veux bien jouer à la démocratie. C'est ce que je te dis.

Exemple a contrario, je ne perdrais jamais mon temps à aller voter contre M^{me} Liza Frulla, qui n'est porteuse de rien du tout sauf de son maquillage. Elle sourit. Elle pépie. Très à l'aise avec les médias, elle vous lâchera mine de rien qu'elle a 600 heures de télé derrière elle... d'ailleurs, elle n'est pas de loin de penser qu'elle a inventé la télé, et ce n'est pas tout à fait faux, elle a inventé la télé du matin qu'on écoute en passant l'aspirateur. On me rap-

porte que dans sa circonscription, des malveillants ont barbouillé quelques-unes de ses affiches d'un graffiti qui dit : un vote, une pipe. C'est grandement exagéré. Le plus loin qu'elle ira, c'est de vous pogner le bras ou le coude, faut qu'elle touche absolument, mais rien de pervers. Elle est pour le mariage des gais, c'est sûr, et pour le libre choix en matière d'avortement. Une bonne personne. Si j'étais dans sa circonscription, je ne me donnerais jamais la peine d'aller voter contre elle. Pourquoi voudrais-je l'empêcher de faire du bénévolat ?

Je n'irais pas voter dans Outremont non plus. Entendre Jean Lapierre défendre des valeurs libérales, c'est assez pour ne plus jamais aller voter de sa vie. On l'a entendu pendant des années à la radio et à la télé incarner sans se lasser le gros bon sens qui jappe toujours avec les beaux, et le voilà qui se dresse contre l'égoïsme social ? Le voilà qui pleure à l'idée que les gais bientôt seront opprimés par les méchants conservateurs ?

Vois-tu, jeune homme, si tu ne t'occupes pas de politique, la politique s'occupera de toi, mais si tu t'en occupes, cela ne changera rien, en tout cas cela n'empêchera pas les politiciens de te prendre pour un con de toute façon.

Matelas et oreillers suédois

GRATUIT
Trousse de voyage
Céleste d'une valeur
de 300 \$ à l'achat
d'un matelas.

TEMPUR
MATÉLAS ET OREILLERS SUÉDOIS

- Confectionné à partir d'un matériau unique, **TEMPUR** est un produit suédois approuvé par la **NASA**.
- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.
- Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!

<p>BOUTIQUE MULTI-MATELAS 527 Notre-Dame Repentigny Tél.: (450) 582-0637 Sans frais : 1-877-582-0637</p>	<p>Boutique Tout pour le dos 7-8780, boul. Saint-Laurent Montréal QC Tél.: (514) 383-1582 Sans frais : 1 800 268-1582 www.toutpourledos.com</p>	<p>Expérience Sommeil 8025, boul. Taschereau Brossard QC Tél. : (450) 445-1216 Sans frais : 1 877 NAHTAJO</p>
---	--	--

DORMEUIL PARIS

OGILVY monsieur

Solde d'été sur complets et vestons sport

MODE INTERNATIONALE
NOUVEL ESPACE HOMME AU 4^e
STE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL
TÉL.: (514) 845-4742
WWW.OGILVYCANADA.COM

CONCOURS GAGNEZ @ COMPARER

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

Venez vous aussi faire l'essai routier d'un modèle Pontiac, Buick ou GMC et courez la chance de le gagner*.

- Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Boîte manuelle 5 vitesses Getrag
- Suspension tourisme • Pneus 195/70R/14 toutes saisons • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Sacs gonflables avant (2) • Phares antibrouillard
- Radio AM/FM stéréo • Et bien plus

« La Sunfire a un équipement de base complet. J'ai été agréablement surprise par sa faible consommation d'essence. »
— R. Sirois, St-Jean-Chrysostome

PONTIAC SUNFIRE
4 portes

10 998 \$
à l'achat**

PONTIAC BUICK GMC

Tirage du prix : 19 juillet 2004.

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 Sunfire (2JB69/R7A) en stock. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison.

*Prix : le véhicule Pontiac, Buick ou GMC essayé par la personne gagnante, et indiqué sur le bulletin piqué, jusqu'à concurrence d'un montant de 35 000 \$, taxes incluses. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Règlement disponible chez les concessionnaires GM participants et au 1 800 463-7483. Concours du 5 mai au 25 juin 2004. Limite de deux participations par personne. Photos à titre indicatif seulement. **À l'achat, préparation incluse. Transport (900 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

ACTUALITÉS

Les clauses discriminatoires

Les jeunes enseignants pourront défendre eux-mêmes leur cause

Cette décision renverse celle de la Cour d'appel

CAROLINE TOUZIN

Les jeunes enseignants victimes de clauses discriminatoires sortent d'un cul-de-sac juridique. Ils pourront défendre eux-mêmes leur cause devant le Tribunal des droits de la personne du Québec, selon un jugement de la Cour suprême rendu hier.

Cette décision renverse celle de la Cour d'appel rendue en février 2002 qui disait qu'ils devaient pour se défendre faire appel à leur syndicat ou à leur employeur, ceux-là mêmes qui avaient négocié ces clauses discriminatoires dans les années 90.

Le président de l'Association de défense des jeunes enseignants du Québec, Normand Morin, se réjouit d'avoir gagné la première manche, celle concernant uniquement la forme. « On va toucher au fond de la question, enfin, après sept ans de bataille juridique. C'est une étape très importante qui vient d'être franchie », lance-t-il.

En 1997, il a été le premier à déposer à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) une plainte pour discrimination fondée sur l'âge. Cette année-là, la quasi-to-

talité des enseignants âgés de moins de 40 ans occupant les échelons salariaux les moins élevés ont vu leur salaire réduit de 6,4 %, tandis que l'effort demandé aux plus vieux s'est établi à 2,6 %.

La CDPDJ lui avait donné raison, mais sa décision n'a pas force de loi tant qu'elle n'est pas entérinée par le Tribunal des droits de la personne.

Certaines craintes

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a négocié cette baisse de salaire avec le gouvernement du Québec. Elle craint que cette décision vienne compliquer l'application des conventions collectives. Selon son président, Réjean Parent, les dossiers des relations de travail devraient rester entre les mains des instances spécialisées dans le domaine, comme l'arbitre de grief.

De plus, il réitère que la mesure n'était pas discriminatoire, puisqu'elle avait pour but de générer des économies qui avaient alors permis de conserver les emplois des jeunes enseignants.

Normand Morin, au nom des 27 000 enseignants touchés, presse maintenant le gouvernement de Jean Charest d'intervenir dans

le dossier avant que le Tribunal des droits de la personne s'en mêle.

« Plus le gouvernement attend, plus ça risque de lui coûter cher. Nous, on demande le remboursement intégral des sommes perdues pour les jeunes enseignants avec les intérêts accumulés depuis sept ans », dit-il. Selon M. Morin, le remboursement pourrait atteindre 70 millions de dollars.

Pour sa part, le ministre de la Justice, Jacques Dupuis, affirme vouloir prendre davantage connaissance du jugement de la Cour suprême avant d'émettre tout commentaire.

L'organisme Force jeunesse, créé en 1998 pour combattre les clauses discriminatoires envers les jeunes, croit que le jugement pourrait encourager d'autres jeunes professionnels à porter leur cause devant le Tribunal des droits de la personne.

François Tremblay, président de Force jeunesse, donne l'exemple de la majorité des jeunes pompiers de Sherbrooke et de Gatineau ainsi que des jeunes policiers de Sherbrooke, de la Vallée-du-Richelieu, de Saguenay et de Joliette, qui ont tous déposé des plaintes devant la CDPDJ.

Kanesatake: des résidents se sentent abandonnés

KANESATAKE

suite de la page A1

La SQ nous a confirmé qu'elle doit avoir l'autorisation de John Harding (l'un des chefs opposants) pour intervenir. Ce n'est pas ce qu'on veut! On veut nos policiers!

Mais les policiers mohawks n'ont jamais semblé aussi loin de confirmer leur retour à Kanesatake. Écœurés par la lenteur des pourparlers et par une coupe sévère de leur budget de fonctionnement par Québec, ils ont rompu les négociations qui devaient préparer leur retour sur le territoire, a appris *La Presse*. Il est toutefois possible que les discussions reprennent dès mardi, selon la police mohawk.

Depuis une semaine, il n'y a plus de patrouille de policiers mohawks autour du territoire, a confirmé la porte-parole du Kanesatake Mohawk Police (KMP), Isabelle Nicholas. La ligne téléphonique spéciale que le KMP avait mise en place pour répondre aux craintes des résidents est aussi presque totalement abandonnée. Et les policiers mohawks se font maintenant rares à la Sûreté du Québec de Saint-Eustache, où ils avaient établi leur poste de commandement.

Bref, il n'y a plus assez de policiers mohawks pour assurer une présence constante à l'extérieur du territoire comme ils avaient pu le faire ce printemps. À cause de la crise dans laquelle se trouve plongée la communauté depuis janvier dernier, Ottawa et Québec avaient

accepté d'augmenter le financement des opérations policières de Kanesatake. Près d'une soixantaine de policiers autochtones étaient, pendant une certaine période, au service du KMP.

Cette présence avait néanmoins un prix. Entre le 1^{er} avril et le 18 mai, avait révélé Radio-Canada, le total des notes d'hôtel, des frais de transport et de repas, des salaires et autres coûts s'est élevé à 1,5 million de dollars.

Après la signature de l'entente de collaboration KMP-SQ-GRC, Québec a donc jugé que le KMP, maintenant appuyé par les deux autres corps policiers, n'avait plus autant besoin d'effectifs. Le nombre de policiers a donc été ramené à 12, soit le nombre prévu dans l'entente entre le conseil de bande et les deux gouvernements pour le financement du corps de police.

Ce qui est loin de faire l'affaire du conseil de bande. « Depuis le début, la SQ nous dit de mettre nos gens en *stand-by*, de nous préparer à entrer bientôt (sur le territoire), explique Marie Chéné, l'une des trois chefs qui appuient James Gabriel. C'est ce qu'on faisait, et ça représentait des coûts considérables en heures supplémentaires, ce qui fait que le budget a fondu rapidement, plus rapidement qu'il aurait dû. Finalement, il ne se passait jamais rien. Et au bout de huit semaines, le budget a été épuisé. On ne commencera pas à blâmer des gens, mais on aurait sûrement aimé avoir des résultats plus rapides... »

« Le ministère de la Sécurité publique considère qu'il est trop dangereux d'envoyer la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada, mais il est prêt à y envoyer seulement 12 policiers mohawks », ajoute amèrement Isabelle Nicholas.

Le poste, une scène de crime

La nouvelle de l'incendie du poste de police de Kanesatake, dont l'origine est qualifiée de « suspecte » par la SQ, n'a pas surpris beaucoup de monde à Kanesatake. Le feu a été rapidement éteint et les dommages sont limités à une partie de l'intérieur de l'édifice.

Au cours des dernières semaines, l'immeuble a déjà été la cible de deux cocktails molotov, de saccage et de vol, sans parler de l'incendie de quatre voitures de police il y a deux semaines, qui avait aussi endommagé l'arrière du bâtiment. « Mais la brique semble donner du fil à retordre aux vandales », n'a pu s'empêcher de commenter Isabelle Nicholas.

Les policiers mohawks ont remarqué deux traces noires sur la partie avant du toit au lendemain de l'incendie des quatre véhicules. Ils en ont conclu que deux cocktails molotov avaient été lancés sur le toit du poste de police et que, devant l'échec de la manoeuvre, les vandales s'en étaient pris aux véhicules policiers.

« Mais il y a aussi eu auparavant des dommages à l'intérieur du poste de police. Beaucoup de choses ont été volées, comme des dossiers et des fichiers, dit M^{me} Nicholas. Le poste de police en entier est une scène de crime. »

L'immeuble, situé dans le rang Sainte-Philomène, est désert depuis le départ des peacekeepers de la réserve de Kahnawake, le 31 mars. Ils avaient pris la relève du KMP après l'opération policière ratée du 12 janvier. À partir du 1^{er} avril, le KMP et son nouveau chef, Ed Thompson, devaient prendre la relève. Mais à cause des tensions dans la communauté, ils n'ont jamais pu retourner s'installer dans le poste de police.

Au poste de la SQ à Saint-Eustache, hier après-midi, les Mohawks inquiets se sont fait dire « que les gens de la Sûreté avaient autre chose à faire que de nous rencontrer », dit Marie Chéné, qui était présente sur les lieux. « On a attendu, dit le résident de Kanesatake qui a appelé *La Presse*. Mais là, c'est fini, il faut qu'on se défende. C'est pas un film qui se passe chez nous, c'est la réalité. »

RÉFÉRENDUM MUNICIPAL DU 20 JUIN 2004

Vote par anticipation les 13 et 14 juin 2004



Vous ne pourrez pas voter le jour du scrutin ?

Le vote par anticipation aura lieu les 13 et 14 juin de 12 h à 20 h

Vous pouvez voter par anticipation, si :

- vous êtes une personne handicapée;
- vous êtes un membre du personnel référendaire;
- vous avez des raisons de croire qu'il vous sera difficile de voter le jour du scrutin.

Important! Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un ou l'autre des documents suivants :

- votre carte d'assurance maladie;
- votre permis de conduire;
- votre passeport canadien.

Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote par anticipation...

- Consultez l'avis d'inscription qui vous a été adressé.
- Naviguez sur notre site Web. À partir de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements.

Site Web : www.electionsquebec.qc.ca
Courriel : info@electionsquebec.qc.ca

- Communiquez avec notre Centre de renseignements au 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais 1 800 537-0644.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Secteurs	
<p>À Beauharnois Maple Grove Melocheville</p> <p>À Lacolle Notre-Dame-du-Mont-Carmel</p> <p>À Longueuil Boucherville Brossard Greenfield Park Saint-Bruno -de-Montarville Saint-Lambert</p> <p>À Mont-Tremblant Lac-Tremblant-Nord Mont-Tremblant</p> <p>À Saint-Hyacinthe Sainte-Rosalie (Paroisse)</p> <p>À Saint-Jean-sur-Richelieu Saint-Athanase</p> <p>À Salaberry-de-Valleyfield Grande-Île Saint-Timothée</p>	<p>À Montréal Anjou Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland LaSalle L'Île-Bizard L'Île-Dorval Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pierrefonds Pointe-Claire Roxboro Sainte-Anne-de-Bellevue Sainte-Geneviève Saint-Laurent Senneville Westmount</p>

L'accusation de voies de fait qui pesait contre Darryl Gray est retirée

Le président d'Alliance Québec songe à des poursuites

CHRISTIANE DESJARDINS

Au moment où le révérend Darryl Gray devait comparaître en cour municipale, hier, pour répondre d'une accusation de voies de fait simples contre sa femme, la procureure au dossier, Gaétane Martel, a retiré l'accusation. « Après examen du dossier et dans l'intérêt supérieur de la famille », a-t-elle dit.

M. Gray, qui a été élu à la présidence d'Alliance Québec récemment et qui s'emploie aussi à dénoncer ce qu'il considère comme des injustices à l'endroit de la communauté noire, soupçonne des po-

liciers de s'être livrés à une vendetta contre lui. Il veut que la lumière soit faite publiquement sur leurs agissements dans cette affaire et n'exclut pas des poursuites judiciaires.

L'événement qui a donné lieu à l'accusation s'est produit le 2 janvier, au domicile du couple. Après une dispute, la femme de Gray, Olive Simmonds, a téléphoné au 911. À l'arrivée des policiers, l'arbre de Noël gisait par terre, M^{me} Simmonds pleurait et avait apparemment une petite ecchymose sous un oeil. M. Gray n'a toutefois pas été arrêté ce soir-là, et il est demeuré chez lui. Ce n'est que trois mois plus tard, et par les médias de

surcroît, qu'il a appris qu'il serait accusé de voies de fait simple.

Le couple avait réagi en donnant une conférence de presse pour dire qu'il n'y avait jamais eu d'agression. Hier, le couple a repris les mêmes arguments devant les médias.

« J'ai téléphoné au 911 parce que Darryl était parti avec la voiture que j'avais louée pour la fin de semaine et j'étais inquiète », a dit M^{me} Simmonds, en tenant la main de son mari. Elle a aussi assuré que, ce fameux soir, elle avait dit aux policiers que Gray ne l'avait pas frappée ni menacée et qu'elle n'avait pas peur de lui.

L'avocat de Gray, Daniel Lighter,

considère pour sa part que l'intervention des policiers après l'appel au 911 était normale, mais il ne comprend pas la suite. « Si M. Gray avait représenté un danger, il aurait été arrêté tout de suite, ou il aurait eu une sommation à comparaître. Ce n'est que trois mois plus tard qu'ils sont arrivés avec une accusation », a-t-il dit.

Des appuis

Darryl Gray affirme qu'il a reçu énormément d'appuis pour traverser cette tempête et qu'il a pu voir

ainsi qui étaient ses vrais amis. Malgré tout, sa famille et lui ont été grandement éprouvés et stressés par ce branle-bas de combat, dit-il. Entre autres choses, les médias ont fouillé son passé pour ressortir de vieilles affaires judiciaires dont il avait fait l'objet aux États-Unis, où il a longtemps vécu. En début de vingtaine, il avait été mis à l'amende pour un vol par effraction. Plus tard, il avait été poursuivi pour avoir reçu environ 3000 \$ d'aide sociale alors qu'il n'y avait pas droit.

M. Gray ne voit pas l'utilité de ressasser le passé. « Cela prouve que j'ai changé, dit celui qui, après avoir pris une pause, doit reprendre son poste de ministre du culte à l'église Union United de Montréal. « J'ai pris congé parce que j'avais besoin de réfléchir. J'ai repris mon poste hier, et je ferai un sermon dimanche. Il sera question d'Élie qui sort de sa caverne », annonce-t-il.



POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

Solde d'ENTREPÔT

Chaussures pour hommes

40% à 60% de RABAIS

Rég. 60\$ à 295\$

SOLDE 29⁹⁹ à 169⁹⁹

Styles discontinués de nos collections régulières. Pointures 7 à 15

*Pas toutes les largeurs et tous les styles disponibles dans toutes les pointures.

seulement au

4475, boul. Métropolitain Est (Sortie Viau) Montréal

VOUS LE MÉRITEZ BIEN!

Zytco Solarium

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE ESTIMATION SANS FRAIS

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
514-335-2050
800-361-9232

WWW.ZYTCO.COM

VENTE UNIQUE

de tapis

PERSANS ET ORIENTAUX

tous faits à la main, en soie et en laine

6 HEURES seulement dimanche 13 juin, de midi à 18 h

TOUS LES TAPIS SE VENDENT DE 100 À 600\$

LIQUIDATEUR ROYAL (514) 352-1818

Centre des congrès Renaissance 7550, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou

Ouvert au public! ENCAN EN DIRECT





John Little



A. Y. Jackson



R. Pilot



H. Masson

















1,75 ct Rubis
2,06 cts Saphir
1,02 ct Diamant





Bronze grandeur nature



Sélection de lustres en cristal et en bronze

Plus de 1500 lots seront vendus: mobiliers de salle à manger, mobiliers de chambre à coucher, meubles anciens, lustres, tableaux canadiens, montres-bracelets, superbes bijoux et diamants, bronzes, beaux tapis persans, rares monnaies, miroirs, lampes, etc.

Plusieurs lots seront vendus **SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE!** Venez profiter d'aubaines extraordinaires! Pour en savoir plus, visitez notre site Web à www.empireauctions.com

EXPOSITION: Les sam. et dim. 12 et 13 juin de 10 h à 17 h

MEUBLES ANCIENS
Chaises, tables, buffets, consoles, vaisseliers, bureaux, etc.

Horloge comtoise ancienne, vers 1860

Mercedes Benz 450 SLC, 1978

Land Rover Freelander, 2002

ENCAN
Le dimanche 13 juin à 13 h, et du lundi 14 au jeudi 17 juin à 19 h (chaque soir)

EMPIRE
ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré
tél.: (514) 737-6586
www.empireauctions.com

Entrée libre Stationnement gratuit

VISA MasterCard Interac



50% de rabais

Shorts Columbia
Disponibles pour hommes et femmes / Modèles 2003

ON EST DANS LES RABAIS JUSQU' AUX GENOUX.

ÉCONOMISEZ 50 % SUR UNE SÉLECTION DE SHORTS COLUMBIA.



2159, rue Ste-Catherine E.
2777, boul. St-Martin O.
514.524.1106

GÉNÉREUX DE NATURE

Prix régulier : 24,99\$ à 54,99\$. Promotion en vigueur jusqu'au 20 juin 2004 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer du modèle illustré.

ACTUALITÉS

MÉTRO DE LAVAL

Dix fois plus cher qu'à Madrid!

BRUNO BISSON

Les Espagnols ont construit à Madrid l'équivalent d'un métro de 37 stations et de 56 kilomètres de longueur avec un budget à peine plus élevé que celui qui sera dépensé par Québec, d'ici 2007, pour parachever les cinq kilomètres et les trois stations du futur métro de Laval.

En plaçant la direction du projet directement sous l'autorité du ministre des Travaux publics et en évitant les contentieux de fin de chantier par un mécanisme continu de règlement des conflits, les autorités espagnoles ont réussi à prolonger de 56 kilomètres le métro de la capitale avec un budget d'un peu plus d'un milliard de dollars canadiens (en devises de 2001), soit un coût ridiculement bas de 15 millions de dollars par kilomètre.

C'est 10 fois moins que le coût du métro de Laval, qui, selon les dernières estimations présentées cette semaine par l'AMT, devrait s'établir à 809 millions de dollars, soit environ 156 millions par kilomètre.

Une telle différence entre les deux projets a de quoi étonner, ou scandaliser, même. Mais selon des études comparatives des coûts de plusieurs projets menés sur trois continents, les dirigeants du MTQ et de l'AMT, qui gèrent le projet lavallois depuis quatre ans, n'ont pas

Selon des études comparatives, depuis les années 90, personne n'a construit de métro à un coût comparable à celui de Madrid, où que ce soit dans le monde.

à rougir : depuis les années 90, personne n'a construit de métro à un coût comparable à celui de Madrid, où que ce soit dans le monde.

Ces études, menées un an avant le lancement des travaux de construction du métro de Laval pour le compte du MTQ et de l'AMT, analysent et comparent une quinzaine de projets récents réalisés ou en cours de réalisation aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine, en Europe et en Asie.

Il en ressort, sans surprise, que les coûts de tels projets sont extrê-

mement variables selon les conditions de sol, les contraintes environnementales et urbaines, et selon les technologies utilisées pour creuser les tunnels ou monter les stations. Les coûts varient ainsi de 66 millions de dollars par kilomètre (à Santiago, au Chili) à près de 400 millions par kilomètre pour un tronçon de la « ligne rouge » de Los Angeles.

En Amérique du Nord, le projet le moins cher est celui de la ligne Sheppard, à Toronto, terminé en 2002 pour 145 millions de dollars le kilomètre. En Asie, les métros de Hong Kong et de Singapour sont évalués à 183 et 217 millions par kilomètre.

Mais, à l'exception des métros de Madrid et de Santiago, où les coûts de main-d'œuvre et d'ingénierie sont beaucoup plus bas qu'au Québec, aucun des projets analysés n'aurait pu se réaliser avec un budget comparable à celui adopté par le gouvernement du Québec pour le projet de Laval, qui représente « seulement » 73 millions le kilomètre.

Ces études, dont la vérificatrice générale du Québec ne faisait pas mention dans son rapport accablant sur la gestion du projet de Laval, rendu public plus tôt cette semaine, tendent à confirmer que longtemps avant le lancement des chantiers, au printemps 2002, l'AMT et le MTQ ont passé outre à de très nombreux drapeaux rouges brandis sur le chemin de leur projet de métro.

De Toronto à Lyon...

La première étude a été produite par la firme d'ingénierie Roche Deluc pour le compte du MTQ, en mars 2001. Le consultant y compare les coûts de plusieurs grands projets d'infrastructure de transport en commun. Il établit notamment un parallèle entre les coûts de la ligne de métro Sheppard, de Toronto, et des projets semblables à Los Angeles, Baltimore, Hong Kong et Singapour.

La seconde étude, commandée par l'AMT au consultant ferroviaire Canarail en novembre 2001, vise à « apprécier avec plus de précision les coûts estimés des nouvelles lignes de métro prévues à Montréal ». À cette époque, en plus du dossier de Laval, le MTQ projetait deux autres prolongements du métro, l'un à Longueuil et l'autre vers Anjou.

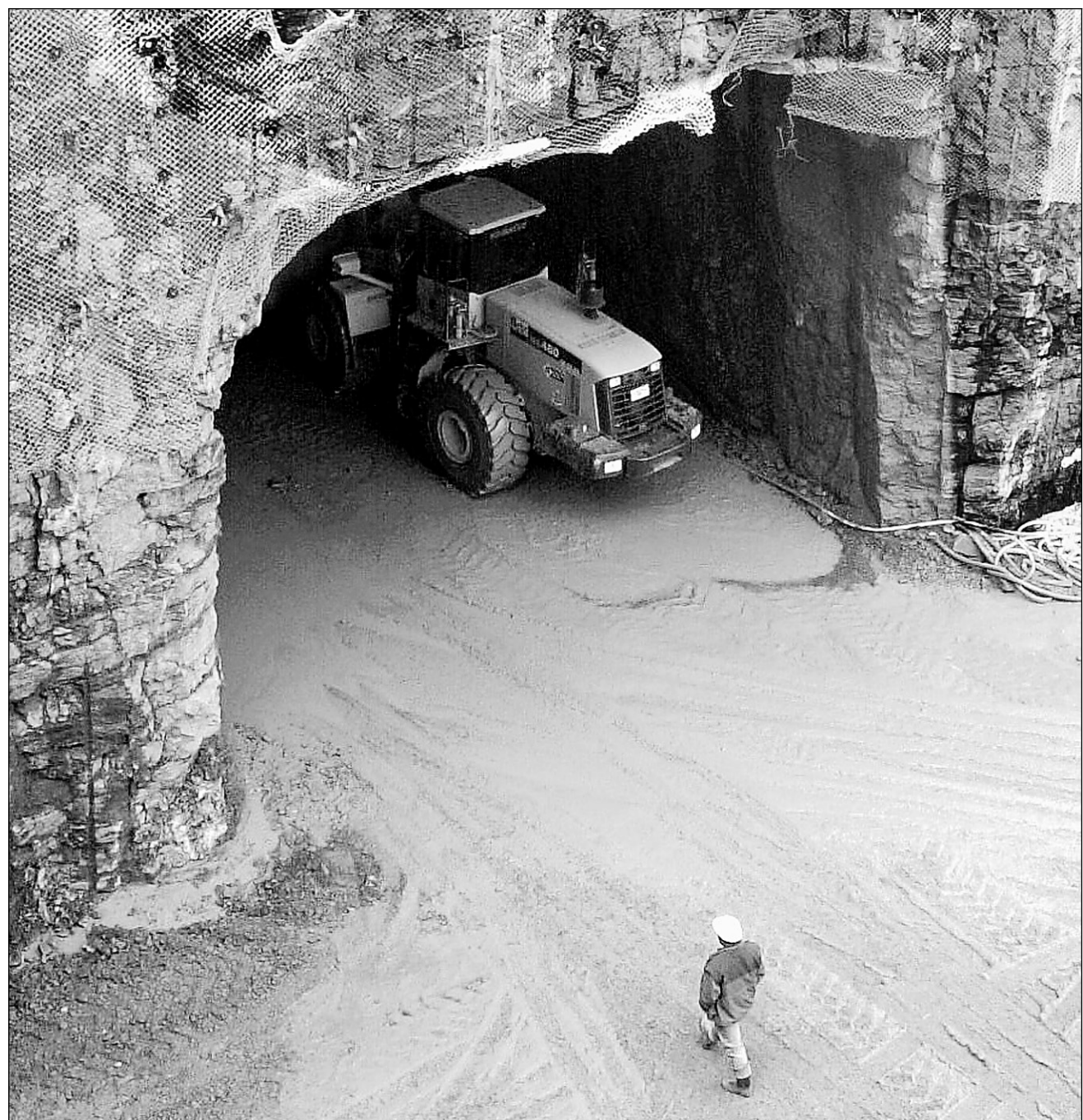


PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE ©

Des études comparatives tendent à confirmer que, longtemps avant le lancement des chantiers du métro de Laval, au printemps 2002, l'AMT et le MTQ ont passé outre à de très nombreux drapeaux rouges brandis sur le chemin de leur projet.

Les études préliminaires estiment ces projets à plus de 100 millions de dollars le kilomètre (voir tableau). La firme d'ingénierie Transurb, qui les a produites, est aussi celle qui a établi, dès l'année 2000, que le prolongement du métro vers Laval aussi coûterait au moins 100 millions le kilomètre.

Mais étant donné les variations extrêmes des coûts entre les divers projets, ce sont les deux prolongements du métro de Lyon, en France, réalisés en 1990 et en 2000, qui sont considérés comme les plus « comparables » au projet de Laval à cause des techniques de construction utilisées et du fait qu'ils sont réalisés, dans chaque cas, sans achat de matériel roulant.

Or, les deux projets de Lyon présentent eux-mêmes des différences de coût qui vont du simple au double, en raison de l'implantation d'un nouveau système de conduite automatisée, complètement inédit à l'époque. Dix ans plus tard, alors que le système est bien rodé, la construction de la ligne B coûtera proportionnellement deux fois moins cher à la ville de Lyon : 93 millions le kilomètre... soit 20 millions de plus que le coût prévu par Québec pour le projet de Laval.

TABLEAU COMPARATIF DES RÉCENTS MÉTROS SOUTERRAINS

Lieu	Mise en service	Stations	Longueur (km)	Coût (+ taxes)	Coût/km (sans matériel roulant)
Mtl/Laval	juil. 2007	3	5,2	809 M \$	156 M \$
Mtl/Anjou	Non planifié	6	6,2	626 M \$	101 M \$
Mtl/Longueuil	Non planifié	4	4,2	517 M \$	123 M \$
Toronto (Sheppard)	novembre 2002	4	6,4	930 M \$	145 M \$
Lyon LB (Sud)	septembre 2000	3	2,2	206 M \$	93 M \$
Lyon Ligne D	non disponible	2	1,6	298 M \$	186 M \$
Madrid	à partir de 1999	37	56,2	1020 M \$	15,1 M \$
Mtl/Laval (décret oct. 1998)		2	5,2	179 M \$	34 M \$
Mtl/Laval (décret juin 2000)		3	5,2	379 M \$	73 M \$
Mtl/Laval (prévisions 2000)		2	5,3	530 M \$	100 M \$

Note : Les coûts du métro de Madrid ne comprennent pas les taxes. Ce projet a été réalisé à 68% seulement en souterrain, mais ses coûts extraordinairement bas, pour un projet de grande qualité, continuent quand même de sidérer la communauté des ingénieurs. Les salaires en Espagne sont les plus bas des pays d'Europe où ont été entrepris des projets de métro depuis 1990.

SOURCE : AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT, CANARAIL/SYSTRA, COÛTS COMPARATIFS DE MÉTROS SOUTERRAINS, NOVEMBRE 2001 ET MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, ROCHE DELUC, ÉTUDE D'ÉVALUATION DES COÛTS DE MÉTRO, RAPPORT PRÉLIMINAIRE, MARS 2001

Pour hommes de tailles fortes et élancées
Une pensée pour papa!

DIMANCHE 20 JUIN

◀ Columbia
CUTTER & BUCK



Plus

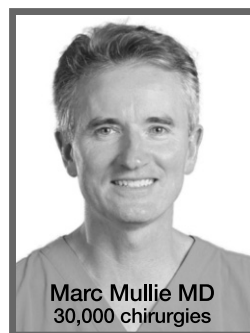
TOMMY HILFIGER
NAUTICA
PAUL & SHARK

Bovet
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

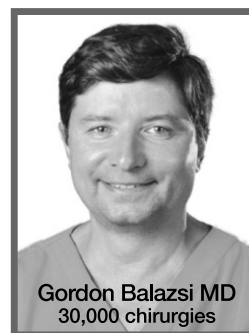
Seulement au

MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est - Fairview Pointe-Claire

LASERVUE vous offre
ce qu'il y a de mieux pour vous...



Marc Mullie MD
30,000 chirurgies



Gordon Balazsi MD
30,000 chirurgies

PLAN BRONZE

LASIK
DE BASE

PLAN ARGENT

LASIK
STANDARD

PLAN OR

LASIK
SUR MESURE

FINANCEMENT DISPONIBLE



L A S E R V U E



(514)-738-6666

www.laservue.net

Stationnement gratuit

ACTUALITÉS

Le «redresseur financier» Bernard Ratelle condamné

CHRISTIANE DESJARDINS

Manifestement, le redresseur financier Bernard Ratelle aime faire durer le « plaisir ». Accusé en mai 1998 d'infractions à la Loi sur la faillite, ce n'est que jeudi, soit six ans plus tard, qu'il a été reconnu coupable de ces accusations. La juge Louise Provost, de la Cour du Québec, l'a condamné à 5000 \$ d'amende, plus les frais. Après un rapide calcul mental, le comptable a réagi. « Ça fait 500 \$ par mois, c'est plus que 25 % de mon revenu ! » s'est plaint Ratelle, en demandant un délai de 18 mois pour payer, au lieu des 10 mois suggérés. La cour lui en a finalement accordé 12.

Nombreuses entourloupettes
Ratelle, qui a démissionné de l'Ordre des comptables agréés du Québec en 1999, n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice. Depuis le début des années 90, il est revenu régulièrement devant les tribunaux pour des entourloupettes comptables dont il a le secret.

Le dossier pour lequel il a été condamné hier concerne un restaurateur à qui Ratelle a conseillé de faire faillite en 1995, après lui avoir fait transférer ses biens pour les soustraire aux créanciers. Une affaire de quelques milliers de dollars; une goutte d'eau dans la mer de procédure qui accable Ratelle.

L'homme, et parfois ses associés ou ses employés, mène plusieurs dossiers de front au palais de justice de Montréal depuis 1998. Tous les filons semblent être exploités: faillites frauduleuses, fraude contre l'assurance emploi, fraude contre le ministère du Revenu pour obtenir de substantiels retours d'impôt en déclarant de fausses pertes de revenu ou de placement.

Et ce n'est pas fini. En avril dernier, le ministère du Revenu a perquisitionné dans les bureaux de Ratelle et Associés parce qu'on le soupçonnait, lui et 51 autres personnes, d'avoir créé plus d'une centaine de sociétés fictives dans le but d'obtenir des remboursements de TVQ et de TPS. Hier, au ministère du Revenu, on a indiqué que l'enquête, longue et complexe, était toujours en cours. En attendant son dénouement, Ratelle doit revenir devant les tribunaux en septembre pour la suite de la procédure dans deux dossiers.

À l'assaut de l'été!



2 ÉTÉS
SANS PAYER!
à l'achat d'une piscine hors terre!*

Piscine hors terre
39\$ par mois
18' équipée, chauffée, livrée et installée!

Spa Trévi Stéréo
89\$ par mois
6 places, équipé, système de son JBL160w., 40 fibres optiques, livré et installé!

Piscine creusée
139\$ par mois
340p², équipée, livrée et installée!

PREMIER paiement en 2005*

* Détails en magasin.



Il y a des piscines et il y a Trévi.

3235300A

EN PRIME: sac à lunch gratuit!

Trévi Bleu 1 kg
29.99\$

Valide du 3 au 27 juin 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks.

EN PRIME: sac à lunch gratuit!

Trévi Tab 8 kg
41.99\$

Valide du 3 au 27 juin 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Nos adresses

- Blainville**
11, boul. de la Seigneurie
- Boucherville**
1235, rue Ampère
- Laval**
515, boul. Curé-Labelle, Fabreville
- Pointe-aux-Trembles**
11800, rue Sherbrooke Est
- Châteauguay**
115, boul. St-Jean-Baptiste
- Joliette**
303, boul. Antonio-Barette
- Trois-Rivières**
2405, rue Bellefeuille
- Vanier**
909, boul. Pierre-Bertrand Sud
- Lévis**
50, route Président-Kennedy
- Victoriaville**
59A, rue Girouard

Trévi
LE FABRICANT-INSTALLATEUR
PISCINES • SPAS • MEUBLES
info@trevi.net • www.trevi.net • 1 888 777-0447

Que devrais-je demander à Maman d'acheter à Papa pour la fête des Pères ?



Demandez à Harry.

Très bonne question. On a peine à croire qu'une seule journée par année est consacrée à l'homme qui nous a appris à faire du vélo et juché sur ses épaules pour que l'on ne manque rien du défilé. Il n'est probablement pas porté à s'offrir des gâteries. Ce qui devrait nous inciter à lui trouver un petit quelque chose de spécial. Évidemment, c'est l'intention qui compte. Même si j'ose croire qu'une boîte signée Harry Rosen le transportera de joie. Une chemise, une cravate, un vêtement pour le week-end ou même une carte à puce, peu importe. Il vous dira que vous n'auriez pas dû. Mais au fond, il sera aux anges.

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315



LES PREMIERS 50 ANS HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • www.harryrosen.com



Merci aux bâtisseurs

Les membres du Conseil d'administration et l'équipe du Quartier international de Montréal tiennent à souligner le soutien exceptionnel de leurs partenaires publics et privés. Tous ont participé à la réalisation de ce projet unique qui, par son ampleur, sa qualité, sa créativité et ses retombées, contribue au rayonnement de Montréal.

Partenaires fondateurs



Grands partenaires



Partenaires associés



Partenaires

Astral Média - Centre Canadien d'Architecture - Fasken Martineau - Galerie Simon Blais - Institutions scientifiques de Montréal
Musée d'art contemporain de Montréal - Pattison - Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Régie autonome des transports parisiens - Viacom

Conception

DAOUST LESTAGE inc. architecture • design urbain

Réalisation

Le consortium DAOUST LESTAGE inc. - PROVENCHER & ROY et ass. GENIVAR MICHEL DALLAIRE DESIGN INDUSTRIEL INC.

Merci également aux artisans et aux collaborateurs du projet

Robert ABDALAH - Benoit ADAM - Georges ADAMCZYK - Céline AGUILAR - Elliot AINTABI - Stéphane ALAJARIN - Pierre-Paul ALARIE - Stéphane ALLAIRE - Jean-Guy ALLARD - Michel ALLARD - Paul ALLARD - Michel AMESSE - Nancy AMESSE - Réal AMESSE - Patrick ANCTIL
Madeleine ARBOUR - Daniel Archambault - Stéphane ARCHAMBAULT - Rio M. ARGENTO - Tim ARGENTO - Jean-René ARLY - Francine ARMAND - Gilles ARPIN - Auré ARSENAULT - Christian ARSENAULT - Pierre ARSENAULT - Stéphane ARSENAULT - Pierre ASSELIN - Michel AUBIN - Léo AUBUT - Léon AUCLAIR - André AUDET - René AUGER - Sylvain AUGER - Alexandre AYOTTE - Terence P. BADOIR - Pierre BARBE - Serge BARBEAU - André BARBUSCI - Marc-André BARIL - Michel BARIL - Philippe BARIL - Sergio BARREIRO - Monique BARRIAULT
Marcel BARTHE - Yves BASTIEN - Guy BAZINET - Alain BEAUBET - Christian BEAUDIN - Linda BEAUDIN - René BEAUDIN - Pierre BEAUDIN - Mario BEAUDRY - Caroline BEAULIEU - Denis BEAULIEU - Éric BEAULIEU - Gaëtan BEAULIEU - Geneviève BEAULIEU - Laval BEAULIEU
Luc BEAULIEU - Reynald BEAULIEU - Serge BEAUPRÉ - Sylvain BEAUPRÉ - Jonathan BEAUREGARD - Réal BEAUREGARD - Michel BEAUSOLEIL - Serge BEAUVAIS - Jean- Claude BÉDARD - Jean-Marc BÉDARD - Johanne BÉDARD - Luc BÉDARD - Robert BÉDARD - Jacques BÉLÈQUE - Jean BÉLÈQUE - Jean-Piessis BELAIR - Martin BELAIR - Danny BELANGER - François BELANGER - Jules BÉLANGER - Michel BÉLANGER - Réal BÉLANGER - René BÉLANGER - Yves BÉLANGER - Jean-Jacques BÉLEC - Claude BÉLISLE - Sylvie BÉLIVEAU - André BELLEMARRE - Pierre BELLEROSÉ - Donald BELLEY - René BELLEY - Alex BELMONTÉ - Denis BELZILE - Yoland BENARD - Claude BENJAMIN - David WAYNE BENNETT - Claude BENOIT - Réjean BENOIT - André BÉDARD - Jacqueline BERGERON - José BERGERON - Michel BERGERON - Sylvain BERLANGIERI - Robert BERNARD - Monique BERNARD - Dorothée BERRYMAN - Bruno BERTHIAUME - Réjean BERTHIAUME - Michèle BERTRAND - Stéphane BERTRAND - Daniel G. BERTRANDI - Gabriel BÉRUBÉ
Gilles BÉRUBÉ - Nicolas BÉRUBÉ - John BESNER - Lucie BIBEAU - Mario BIBEAU - Benoît BLODEAU - François BLODEAU - Élienne BRITZ - Jean-Claude BISAILLON - Carlos BIZZOTO - Frederico BIZZOTO - Robert BLAHUTA - Dominique BLAIS - Francine A. BLAIS
Jean-Luc BLAIS - Simon BLAIS - Pascale BLANC - Johanne BLANCHARD - Sébastien BLANCHARD - Bertrand BLANCHET - Alain BLANCHETTE - Claude BLANCHETTE - Daniel BLANCHETTE - Éric BLANCHETTE - Serge BLANCHETTE - Stanley BLOCKER - Michael BLUM
Gabriel BODSON - Serge A. BOILEAU - Mario BOILY - André BOISCLAIR - Gérard BOISCLAIR - Philippe BOISCLAIR - François BOISSELLE - Réjean BOISVERT - René BOISVERT - Steeve BOISVERT - Julie BOVIN - Daniel BOLDUC - Denis BOLDUC - Johnny BOLDUC - Éric BOLLINNE
Denise BOMBARDIER - Daniel BOND - Claude BONNEAU - Charles-Antoine BOUCHARD - Donald BOUCHARD - Gaëtan BOUCHARD - Mario B. BOUCHARD - Olivier BOUCHARD - Denis BOUCHER - Robert BOUCHER - Abderzak BOUDJEMAL Patrick BOUFFARD - Guy BOULAIS
Éric BOULAY - Serge BOULE - Pascal BOULIANNE - Paul BOULIANNE - Serge BOURBEAU - Pierre BOURGEOIS - Annie BOURGET - Mario BOURGET - Guy BOURQUE - Joël BOURQUE - André BOUTHILLIER - Marc BOUTHILLIER - René BOUTIN - André BOYER - Frédéric BOYER - Jean-Guy BOYER - Jocelyn BOYER - André BRASSARD - Manon BRASSARD - Claude BRAZEAU - Pierre BRETON - Vincent BRIE - Luc BRIERE - Pierre BRIGNAUD - Claude BRILLANT - Marcel BRISEBOIS - Patrice BRISSETTE - Suzanne BROCHU - Mario BRODEUR - Marie-Claude BROUSSEAU - Marie-Claude BROUSSEAU - Patrice BRUGÈRE - Patrick BRULOTTE - Jean-Pierre BRUNEAU - Jean-Marc BRUNET - Regula BRUNES - Frank BRUNO - Alex Marco BUJOLD - Dinu BUMBARU - Hélène BUREAU - Éric BUSSIERE - Jacques BUSSIERES - Gerry BUSWELL - Jean- Pierre BUSWELL - Jean-Pierre CADIEUX André CAILLÉ - Dominique CAMPANOZZI - Jocelyn Ann CAMPBELL - André CAMPEAU - David CANTIN - Manuel CANTIN - Richard CARBONNEAU - Louise CARDINAL - Monique CARDINAL - Patrick CARDINAL - Serge CAREY - Serge CARIGNAN - Christian CARON - Dominic CARON - Gisèle CARON - Guillaume CARON - Pascal CARON - Pierre CARON - Renaud CARON - Stéphane CARON - Adrien CARRIER - Denis CARRIER - Francis CARRIER - Gilles CARRIER - Philias CARRIER - Réjean CARRIER - Sébastien CARRIER - Basil CAVIS - Yves CASAVANT - Carlos Diaz CASTANEDA - Ronald CASTILLOUX - Martin CAUCHON - Roger Collette CAYA - Jocelyne CAYER - Pierre CAYER - Faber CAYOUILLE - Renato CERRA - Maurice CHABOT - André CHAMBERLAND - Nadine CHAMBERLAND - Ronald CHAMBERLAND - Simon CHAMBERLAND - Denis CHAMPAGNE - Denis CHAMPAGNE - Martin CHAMPPOUX - Jean-Yves CHAPADOS - Gilles CHAPUT - Alain CHARBONNEAU - Diane CHARBONNEAU - Martin CHARBONNEAU - Ronald CHARBONNEAU - Champlain CHAREST - François CHAREST - Tod CHARLEBOIS - Luc CHARLES - Roland CHARNEUX - Anne CHARPENTIER - Danny CHARRETTE - Michel CHARRETTE - Yannick CHARRETTE - Yolande CHARRETTE - Éric CHARTIER
Jacques-André CHARTRAND - Martin CHARTRAND - Éric CHARTRAY - Luc CHATELOIS - Marc CHATILLON - Jean-Guy CHAUSSE - Michel CHAUVIN - Kamseng CHAY - Thongkam CHAY - Stephen CHEASLEY - Jean-Louis CHENARD - Mohamed CHETOUAN - Anne-Marie CHEVRIER - Daniel CHEVRIER - Éliane CHEVRIER - François CHEVRIER - Joanne CHEVRIER - Conrad CHIASSON - Gabriel CHINIARA - Marc CHOCKO - Serge CHOQUETTE - André CHOUINARD - Carlo CHOUINARD - Charles CHRISTIE - Mario CIOLLI - Jean CINO-MARS - Richard CLARE - Michèle CLOUTIER - Mihai G. COJOCEA - Roger COLLETTE - Éric COLLIN - François COMEAU - Réjean COMEAU - André CONTANT - Michel CONTANT - Jean-Paul COOL - Jean CORBEIL - Richard CORBEIL - René CORBIN - Pierre CORBIN - Sylvie CORDEAU - Réal CORMIER - Yvan COSSETTE - Yves COSSETTE - Benoit COTE - François COTE - Julie COTE - Lucie COTE - Réal COTE - Richard COTE - Peter COUGHLIN - Michel COUILLARD - Georges COULOMBE - Guy COULOMBE - Guy COULOMBE - Gilles COURCHESNE - Jean-Guy COURCHESNE - Luc COURCHESNE - Philippe COURCHESNE - Yannick COURCY - Marc COURSOUL - René COURTÉMANCHE - Benoit COUUTU - Alain COUTURE - Frédéric COUTURE - Gérard COUTURIER Ann-Marie CRAIG - Mario CRAMERSTETTER - Remigio CRAMERSTETTER
Robert CRAMERSTETTER - Walter CRAMERSTETTER - Gregory C. CRAWFORD - André CREDALLI - Peter CROFTON - André CROTEAU - Denis CUERRIER - Kevin CULLAIN - Alberto CUNHA - Jean-Claude CYR - Michel CYR - Nicolas CYR - Ronald CYR - Antonio D'ADDARIO
Christian DAIGLE - Michel DALLAIRE - Yves DALLAIRE - Claude DAOUST - Michel DAOUST - Renée DAOUST - Manuel DAPONTE - Steve DAPONTE - Sylvain DARSIGNY - Éric DAUDELIN - Louise DAUDELIN - Pierre DAVID - Georges DAYAN - Alexandra DECARIE - Élias DE LA ROCA
Gaëtan DEBLOIS - Alexandre DEBS - Benoit DECARIE - Alain DEGAGNIER - France DEITCHER - Suzanne DELAHAYE Lucien DELCOURT - Daniel DELISLE - Michel DELORME - Yves DE MARTIGNY - Karl DELWAIDE André DEMERS - Clément DEMERS - Gérard DEMERS - Michel DEMERS - Jean-Marie DENIS - René DEROUIN - Benoit DERY - Serge DERY - Denis DESAULNIERS - François DESAULT - Yvan DESBOIS - Suzanne DESCHAMPS - Yanick DESCHAMPS - Raoul DESCHENES - Arthur DESJARDINS - Pierre DESLAURIERS - Sylvain DESMARAIS
Israël DESMEULES - André DESRANLEAU - Guy DESROCHERS - Jean-Marc DESROCHERS - Michel DESROCHERS - Paul DESROCHERS - François DESROCHERS - Gaëtan DESROSIERS - Robert DESROSIERS - Sophie DESROSIERS - Pierre DESROSIERS - Marco DESSI - Carole Ann DESSUREAU - Francis DEZEYRAUD - Francine DICHAÏRE - Eddy DIGAETANO - Stefano DIGIROLAMO - Benoît DION - Gilles DIONNE - Jason DION - Florence DOLLEANS - Jean Bernard DOLLEANS - Guy DONAHUE Jacques DORAIS - Jean DORÉ - Marc DORÉ - Louise DORION - Pierre DORVAL - Terry DOUCETTE - Johannes DOUTRE - Jean-Pierre DOYON - Nancy DROLET - Stéphane DROUIN - Alain DUBÉ - André DUBÉ - Arsène DUBÉ - Brigitte DUBÉ - Denis DUBÉ - Jean-Louis DUBÉ - Marcel DUBÉ - Germain DUBEAU - Daniel DUBOIS - Guy DUBOIS - Manon DUBOIS - Michel DUBOIS - Jean-Claude DUBREUIL - Gaëtan DUCHARME - Guy DUCHARME - Daniel DUCHESNE - Gilles DUCHESNE - Daniel DUCLOS - Maxime DUCLOS - Gilles DUFORT - René DUFORT - Claude DUGAS - Sylvie DUFESNE - Jacques DUGUAY
Mario DUGUAY - Michèle C. DUMAIS - Pierre-Luc DUMAS - Yves DUMAS - Lucian DUMITRESCU - José DUMONT - Gabriel DUMONT-Benoit COUUTU - Caroline DUPHILY - Marc DUPLÉSSIS - Steve DUPONT - Annie DUPUIS - Robert DUPUIS - André DUQUETTE
Isabelle DURAND - Michel DURAND - Stéphane DURAND - Yvan DUVAL - Carol-Anne EDWARDS - Jean M. EMOND - Patrice ETHIER - Ali ETTEHADIEH - Jocelyne EVRAIRE - Georges FALLAH - Patrick FARLEY - Marie-Danielle FAUCHER - Christophe FAVRE - Denis FEENEY
Georges FELLU - Grant FELLOWS - France FELTEAU - Louis FERLAND - Émilie FERNANDEZ - Brigitte FILLIATRAULT - José FILLIATRAULT - Vincent FILLION - Kevin FILTEAU - Stéphane FLAFOULTE - Denis FLEUREN - Manuel FOLLA - Étienne FONTOLLET - Marise FORAND - Marie-Laine FORCIER - Sammy FORCILLO - Serge FORGET - Louise FORGUES - Normand FORTIER Claude FORTIN - Jacques FORTIN - Raymond FORTIN - Robert FORTIN - Robin FORTIN - Alain FOUCAULT - Patrick FOURNIER - Gérard FOURNIER - Jean FOURNIER - Martin FOURNIER
Paul FOURNIER - Paul-André FOURNIER - Jean Guy FRANCOEUR - Peter FRANCKELL - Jean-Pierre FRANTZ - Jean-Pierre FREGEAU - Ivan FRENCH - Émilien FULHAM - Philippe GABELIER - Danny GAGNE - Isabelle GAGNÉ - Jacques GAGNE - Michel GAGNE - Rita-Rose GAGNE
Daniel GAGNIER Philippe GAGNIER - Carl GAGNON - Éric GAGNON - Jacques GAGNON - Martin GAGNON - Rosaire GAGNON - John GALARNEAU - Martin GALARNEAU - Yvan GALLANT - Claude GAMACHE - Yvon GARDNER - Guy GARIEPY - Julie GARNEAU
Jean-François GATTI - Jean-René GAUDET - Reynald GAUDREAU - Carl GAUDREAU - Noël GAUDREAU - Benoit GAUTHIER - Dany GAUTHIER - Elaine GAUTHIER - Francine GAUTHIER - Monique GAUTHIER - Yan GAUTHIER - André GAUVREAU - Yves GELSOMINO - Claude GENDRON - Serge GENDRON - Yvan GENEST - William L. GEORGE - D. GERACICO - Julia GERSOVITZ - Francine GERVAIS - Anouk GIGUERRE - Danielle GILBERT - Yan GILBERT - Henri GILBERT - Benoit GIRARD - Jacques GIRARD - Stéphane GIRARD - Dominic GIROUX
Yvan GIROUX - Yvan GIROUX André GLADU - Pierre GODIN - Jean-Pierre GOÏZE - Michael GOLDBLOOM - Daniel GOMME - Bruno GOSSELIN - Claude GOSSELIN - Michel GOSSELIN - Richard GOSSELIN - Monique GOUGEON - Benoit GOULARD - Denis GOULET - Christian GOURCE
Linda GOYER - Daniel GRAND-MOURCEL - Robert GREGOIRE - Philippe GRENIER - Pascal GROLEAU - Jean-Claude GUAY - Monique GUAY - Henri-Paul GUEVIN - René GUILLAMINE - Denis GUIMOND - Stanley GUT - Norbert GUYAMIER - Luc GUYM José Antonio
GUZMAN PEREZ - Gilbert HADDAD Denis HAMEL - Georges HANDFIELD - Jacques HANDFIELD - René HANDFIELD - Donald HANDLEHARD - Nadim HANNA - Louise HAREL - Viateur HARNOIS - Irénée HEBERT - Sylvain HEBERT - Joseph HENLEY - Louison
HENLEY - Gilles HENUSET - Isabelle HEROUX - Richard HEROUX - Franz HILGEN - Ligouri HINSE - Benoit HOTTE - Denis HOUE - Gilles HOULE - Jean-François HOULE - Alcide HUARD - Carl HUDON - François HUDON - Dao HUI - Élise HUOT - Richard HYLANDS - Anne-Marie IDRAC - Jean INFANTE - Lorne JACKSON - Jean-Marcel JACQUES - Martin JACQUES - Richard JAMOIS - Frédéric B. JANELLE - Lynn JANNIOT - Dominic JASMIN - François JASMIN - Denys JEAN - Roméo JEAN - Marc JETTE - Claude
JOBIN - Guy JOBIN - Pierre JOBIN - Pierre JOLY - Marc-André JOYAL - Patrick JUBINVILLE - Louis JUTRAS - Yo KAMINAGAI - Pulkit KANTAWALA - Joseph KOCISKO - Terry KOCISKO - Piotr KRAWCZYK - Alphonse KUNICH - Francine LA HAYE - Bernard LAMOTHE
Martin LABELLE - Chantal LABERGE - Benoit LABONTE - Marc-André LACAS - Éric LACASSE - Patrick LACASSE - Raynald LACHANCE - Luc LACHARITÉ - Pierre LACOMBE - Stéphane LACOSTE - Gilles LACOUTINE - Claude LACROIX - Pierre LACROIX - Stéphane LACROIX
François LADEVIE - Éric LADOUCEUX - Francine LAFERRIERE - Hermann LAFLAMME - M. LAFLAMME - Sylvain LAFLAMME - Yannick LAFLEUR - Gilles LAFONTAINE - Michel LAFONTAINE - Alain LAFORÉST - Marc LAFRENIÈRE - Yvon LAFRENIÈRE - Élizabeth
LAMONTE - Daniel LALANCETTE - Manon LALANCETTE - Sylvie LALANCETTE - Denis LALIBERTÉ - Annie LALONDE - Christian LALONDE - Gilles LALONDE - Pierre LAMARCHE - Jean Marc LAMBERT - Marie-Claude LAMBERT - Phyllis LAMBERT - André LAMONTAGNE - Claude
LAMONTAGNE - Marc LAMONTAGNE - Michel LAMONTAGNE - Pierre LAMONTAGNE - René LAMOUREUX - Daniel LANDRY - Diane LANDRY - François LANDRY - Ronald LANDRY - Yves LANDRY - Yvan LANDRY - Jean-Louis LANGLOIS - Jeannot LANGLOIS - Stéphane
LANGLOIS - Jacques LANTHIER - Jean-Claude LANTHIER - Pierre LAPALME - Rachel LAPERIERE - Marcel LAPIERRE - Mario LAPIERRE - Denis LAPLANTE - Marc-Arthur LAPLANTE Bernard LAPOINTE - Charles LAPOINTE - Marie-France LAPOINTE - Patrick LAPOINTE
Jean-Sébastien LAPORTE - Daniel LAPRISE - Christian LARIVE - Raymond LARIVEE - Dave LARIVIERE - Gilles LARIVIERE - Lorraine LARIVIERE - Guy LAROCHE - Célyne LAROCQUE - Fernand LAROCQUE - Pierre LAROCQUE - Claude LAROCHE - Maurice LARIVÉE - Marlène
LARUE - Louis-Charles LASNIER - Luc LATENDRESSE - Pierre-Yves LATRAVERSE - Alain LAUZON - Jean LAUZON - Martin LAUZON - Gilles LAUZON - Steve ROULIER - Gilbert ROUSSEAU - Henri-Paul ROUSSEAU - Lucien ROUSSEL - Louis ROY - Sébastien ROY - Jean-Claude ROZON
Frédéric LAZURE - Karine LAZURE - Michel LE HOUILIER - Yan LE HOUILIER - Sylvie LEBLANC - Denis LEBLANC - Jean- Claude LEBLANC - Jean-Pierre LEBLANC - Martin LEBLANC - Pierre LEBLANC - Raymond LEBLANC - Jean-Claude LEBLOND - Karine LEBOEUF - Adrien
LEBRASSEUR - François LEBRASSEUR - Reynald LEBRASSEUR - François LEBRUN - Alain LECLERC - Michel LECLERC - Nancy LECLERC - Nancy LECLERC - Claude SARRAZIN - Sylvain SARRAZIN - Claude SARRAZIN - Reza SARSHOGHI - André SAUCIER - Jocelyne SAUVÉ - Manon SAUVÉ
Marie SAUVÉ - Réal SAVARD - Robert SAVARD - Serge SAVARD - Jean SAVOIE - Micheline SAVOIE Jean-Claude SCRAIE - Gonca SEFER - Pierre SENECHAL - Dan SEQUERRA - William SERRE - Lise SERVANT - Jean-Pierre SEVIGNY - André SHARECK - Frédéric
SHERIDAN Jean-Marc SIMARD - Michel SIMARD - Sylvain SIMARD - Denis SIMONEAU - Gilles SIMPSON - Larry SMITH - Laurent SOLIGNAC - Bourtheat SOMBONSUNG - François SOURCY - Normand SOUCY - Sylvain SOURDIS - Robert SPICKLER - Georges STAIUC - Marcel
JYLVESTRE - Alain SVYRAIS - David TACHE - Karim TALBI - Gilles TALBOT - Francisco TALLOS - Alain TARDIF - Jean TARDIF - Réal TARDIF - Antoine TARTE - Denis TARTE - Richard THOUOT - Catherine TCHERNAVA - Ida TÉOLI - Laurent TERRASSE - Robert TESSIER - Yvon TESSIER
Jacques TETREAULT - Christiane THERGÈGE - Albert THERRIEN - Dominic THERRIEN - André THIBAUT - Yvan THIBAUT - Yvan THORNE - Caroline THOMAS - André THUOT - Nicolas THUOT - François TOBIN - Claude TOPP - Marie-Thérèse TOUGAS - Jacqueline TOUGNY
Jacques TOUSIGNANT - René TOUSIGNANT - Sylvie TOUSIGNANT - Mathieu TOUSSAINT - Valmont TOUZEL - Marc TRANCHEMONTAGNE - Claude TREMBLAY - Éric TREMBLAY - France TREMBLAY - Gaëtan TREMBLAY - Gérard TREMBLAY - Jean-Paul TREMBLAY - Isabelle
TREMBLAY - Marc TREMBLAY - Martin TREMBLAY - Norbert TREMBLAY - Pierre TREMBLAY - Yanick TREMBLAY - Yvan TREMBLAY - Richard TREMPÉ - Rocco Carmine TROPIANO - Gilles TRUDEAU - Jean-Guy TRUDEAU - Stéphanie TRUDEAU - Guy TRUDEL
Nathalie TRUDEL - Alexandre TURCOTTE - Martin TURCOTTE - Sylvain TURCOTTE - Yolaïne TURCOTTE - Steven UNSWORTH - Alexandre VACHON - Guy VACHON - Huguetta VACHON - René VACHON - Conrad VAILLANCOURT - Sylvain VAILLANCOURT - Claude VALLADE - Chantale
VALIQUETTE - Paul VALIQUETTE - Sandra VAN TASSEL - Michel VEILLETTE - Claude VERDIER - Gérard VERREAULT - Marc VERREAULT - Michel VERREAULT - Benoît VEZINA - Maxym VIENS - Régis VIGNEAU - Adrien VIGNEAU - Bruno VILLENEUVE - Dany VILLENEUVE - Gilles
VINCENT - Gilbert VOYER - James VUCKO - Jules WARD - Guy WEILAND - Magda WESOLKOWSKA - Robert WILLIAMSON - Henri WINTERSTEN - François YASSA - Eleni YIANNAKIS - Pierre ZABBAL - Saulie ZAJDEL - Dany ZANGWILL - Robert ZAVOLTA - Zlatan ZGODIC

Vous avez été oublié ? (514) 841-7766

Un grand succès collectif !

Du lait à l'eau

PRESSE CANADIENNE

LONGUEUIL – La Fédération des producteurs de lait du Québec a dû détruire 500 000 litres de lait hier, en raison d'un conflit de travail qui perdure dans deux usines d'Agropur à Plessisville et à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, dans le Centre-du-Québec. Heureusement pour la fédération, une entente de principe a été conclue en avant-midi chez Parmalat à Victoriaville, permettant de

sauver quelque 300 000 litres de lait. Les deux usines toujours en conflit traitent 15 % de la production quotidienne de huit millions de litres. Le surplus n'a pu être redirigé vers l'Ontario, puisque les usines ont atteint leur capacité maximale de traitement. Le président de la fédération, Marcel Groleau, demande à Québec de déposer une loi spéciale, puisque le conflit en est à sa 10^e semaine et qu'il a coûté aux producteurs 2,5 millions \$ depuis le 7 avril.

EN BREF

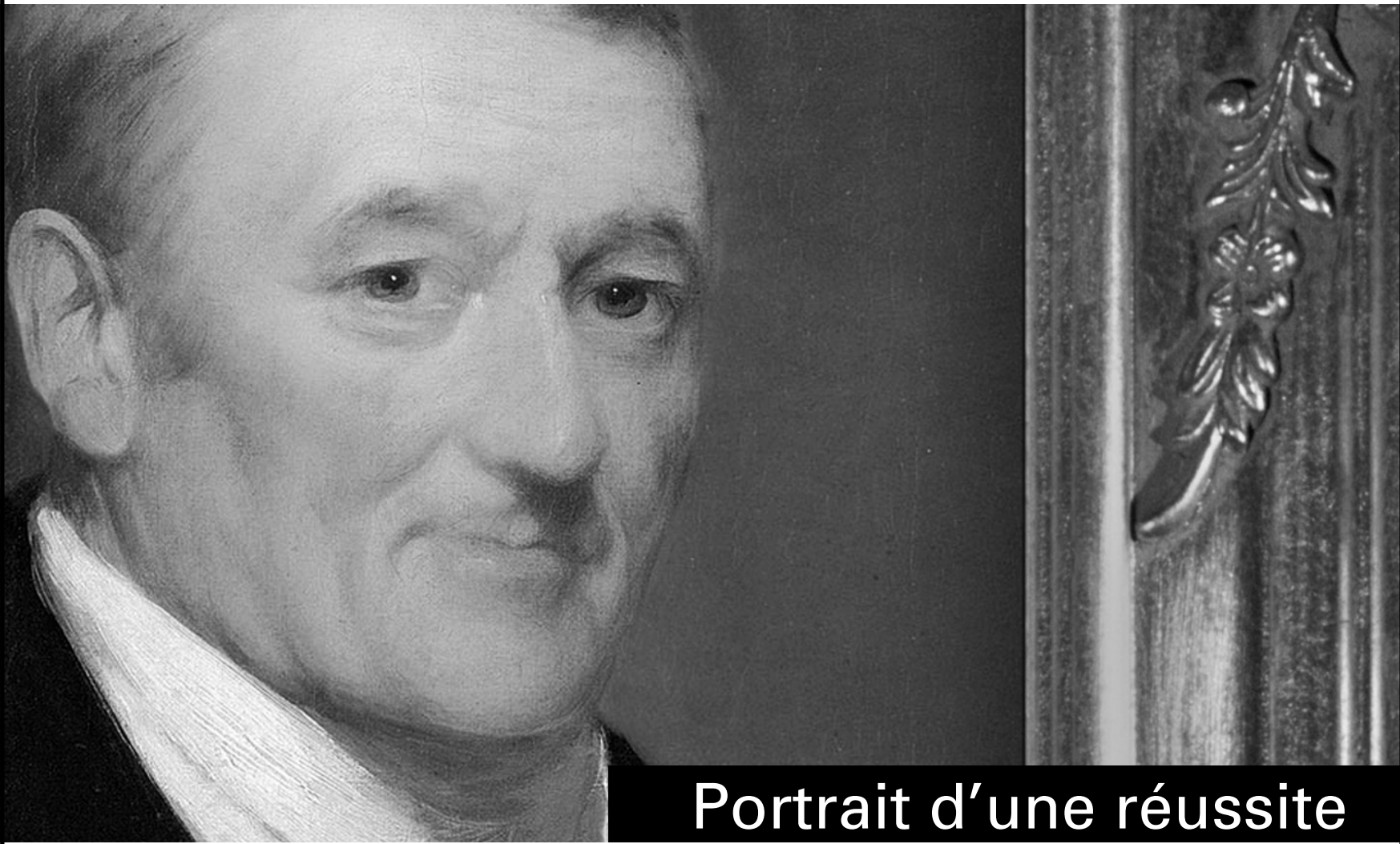
Une rue Biddle

Le jazzman Charles Biddle aura une rue à son nom à Montréal. Il s'agira de la voie est-ouest située au nord du canal de Lachine, entre l'avenue Atwater et la rue de Lévis. Né à Philadelphie, M. Biddle a choisi la métropole québécoise comme ville d'adoption en 1952. Ce comparse d'Oliver Jones, de Nelson Symonds et de Bernard Primeau s'est éteint en février 2003, à l'âge de 76 ans.

Fatale photo

Un homme a été roué de coups et poignardé par deux jeunes hommes hier, après qu'il les eut pris en photo. Vers 22 h 45, le Montréalais de 50 ans a dirigé son appareil photo vers les deux suspects, à l'angle des rues Crescent et Sainte-Catherine. Mitch Pierre-Louis, 18 ans, et Jeffrey Senat, 24 ans, se seraient alors dirigés vers lui pour le passer à tabac. L'un des deux suspects l'aurait poignardé au thorax. La victime repose à l'hôpital dans un état critique. Caroline Touzin

École de gestion John-Molson



Portrait d'une réussite

John Molson serait fier !

EN 2003-2004, L'ÉCOLE DE GESTION JOHN-MOLSON EST RECONNUE PAR :

- The Wall Street Journal*, parmi les 100 meilleures écoles de gestion du monde, pour une 2^e année consécutive.
- Forbes Magazine*, 18^e parmi les écoles non américaines pour son programme de MBA et parmi les 5 meilleurs du Canada en matière de rendement obtenu par les diplômés sur leur investissement dans un MBA.
- The Financial Times of London*, 40^e à l'échelle mondiale pour son MBA pour gens d'affaires (Executive MBA) et parmi les 3 meilleures du Canada.
- National Post*, 5^e programme de MBA au Canada sur la base des résultats obtenus au test GMAT.
- Corporate Knights*, 2^e au Canada dans l'enseignement de la responsabilité des sociétés pour son programme de MBA.

EN 2003-2004, NOS ÉTUDIANTS SE DISTINGUENT :

- CFA (analyste financier agréé) :** réussite de 94 % de nos étudiants à l'examen de niveau I, et de 92 % à l'examen de niveau II, soit le double des taux de réussite mondiaux.
- Concours annuel de stratégie d'investissement RISE (Redefining Investment strategy Education) :** étudiants du Programme Ken Woods en gestion de portefeuille classés premiers dans la catégorie *gestion de portefeuille d'actions par des étudiants de premier cycle*.
- Bourse-Pierre Péladeau :** Russell Draper, étudiant au MBA de l'École, bénéficiaire d'une somme de 50 000 \$ pour son entreprise en démarrage, *Carofoil Coatings*.
- Concours international d'études de cas du MBA de John-Molson :** première place.
- Marketing Happening :** première place, deux années consécutives.
- Jeux du commerce :** première place.
- Ivey National Business Plan Competition :** seconde place.
- Undergraduate Case Competition organisée par la Royal Roads University :** troisième place.

www.johnmolson.concordia.ca



École de gestion
John-Molson
Université Concordia

L'Événement annuel
En direct des Studios Mels
Les 14, 15, 16, 17 et 18 juin 2004

OUVERT AU PUBLIC
SITE EXCLUSIF OUVERT DE 9H00 À 21H00

STUDIO MEL'S CITÉ DU CINÉMA, AUTOROUTE BONAVENTURE SORTIE TECHNOPARC INFOS : 1-866-738-4444

GM Canada

DÈS LUNDI PROCHAIN, SURVEILLEZ

1500 véhicules neufs à sortir en 55 jours!

PONTIAC CHEVROLET Oldsmobile

BUICK SATURN Cadillac



La technologie d'une F1 avec boîte à gants.

Berline ou coupé Civic DX 2004		
Prix de location	Taux de financement en location ou à l'achat	0 \$
178 \$*	3,8%**	dépôt de sécurité
par mois/pour 48 mois		
Incluant 96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible <small>Transport et préparation inclus en location seulement</small>		

Voiture la plus vendue au Québec en 2003
- AIAMC



Coupé Civic SE 2004 illustré

Berline Accord DX 2004		
Prix de location	Taux de financement à l'achat	0 \$
278 \$*	2,8%**	dépôt de sécurité
par mois/pour 48 mois		
Incluant 96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible <small>Transport et préparation inclus en location seulement</small>		

Meilleure berline de sa catégorie
- Guide de l'auto 2004



Berline Accord SE 2004 illustrée



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location et, s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1514PX) et coupé Civic DX 5 vitesses (modèle EM2114P) : a) 178 \$, b) 2 530 \$, c) 11 074 \$; berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5514PL) : a) 278 \$, b) 3 578 \$, c) 16 922 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,8% pour le financement à l'achat ou à la location d'une berline Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) ou d'un coupé Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois à l'achat et 48 mois à la location. Taux de 2,8% pour le financement à l'achat d'une berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL) en inventaire, pour un terme allant jusqu'à 60 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigées. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS

Une commission propose l'étiquetage obligatoire

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – L'étiquetage des produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) devrait être obligatoire, conclut une commission parlementaire dans un rapport rendu public hier.

Même si l'étiquetage des produits de consommation relève des compétences du gouvernement fédéral, le Québec devrait aller de l'avant et imposer au plus tôt l'étiquetage de ce type d'aliments, a indiqué la présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, la députée Fatima Houda-Pépin. « Le Québec peut jouer un rôle d'avant-garde et de leadership en ce domaine », a-t-elle dit, lors d'un entretien téléphonique.

Elle est d'avis que le gouvernement Charest devrait de surcroît faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il rende lui aussi obligatoire l'étiquetage des produits contenant des OGM.

Les membres de la commission recommandent par ailleurs de faire le ménage dans les étiquettes des produits biologiques québécois et de créer un logo unique pour ces aliments. Ainsi, le consommateur pourra mieux s'y retrouver. Présentement, on compte jusqu'à six appellations différentes.

Les recommandations sur les OGM et sur les produits bios ont été très bien accueillies par l'organisme de production d'aliments biologiques Équiterre.

« C'est extrêmement important », a déclaré Sydney Ribaux, coordonnateur de l'organisme, en disant souhaiter que le rapport ne sera pas déposé sur une tablette.

Le maximum d'OGM toléré dans un aliment pour ne pas figurer sur l'étiquette serait de 0,9 %, conformément à la norme fixée par l'Union européenne.

« Dans le contexte proprement québécois où nos entreprises doivent faire évoluer dans un marché international compétitif, notre planche de salut réside dans la qualité de nos produits alimentaires », écrivent les membres de la Commission dans leur document, qui contient 26 recommandations. Le rapport a été rédigé à la suite d'une consultation menée à l'automne.

Conscient des coûts supplémentaires associés au fait d'imposer une norme obligatoire d'étiquetage, le groupe de députés propose au gouvernement de mener une étude pour évaluer l'impact financier sur les producteurs agricoles d'une telle mesure.

Le rapport fera l'objet d'une consultation à l'automne.



PHOTO JOHANNES EISELE, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE ©

Le mouvement réclamant l'étiquetage des aliments contenant des OGM a suscité une forte mobilisation de la population. Des militants allemands n'avaient pas hésité en octobre 2003 à planter des épis de maïs « d'Halloween » devant le Reichstag à Berlin.

LES VOYAGEURS EN PARTANCE POUR...
VACANCES VOYAGE
Tous les mercredis et samedis dans
LA PRESSE

MEUBLES
ANDRÉ PERRAULT
Le Chic de l'ouest au prix de l'est
TAXES INCLUSES SUR TOUS NOS MATELAS DE NOTRE CENTRE DU SOMMEIL SIMMONS
Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag
3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

License RBO 8240-6026-4
Cabanons Fontaine 1976-2004
Applicable sur tous les modèles en Kit du Bricoleur
KIT A | KIT B
T.P.S. incluse | rabais 5%
OU Payez le solde 3 mois après la livraison*
POUR CONNAÎTRE LE CONCESSIONNAIRE DE VOTRE RÉGION, APPELÉZ-NOUS :
Montréal et banlieue... (450) 536-3563
Autres régions... 1 888 838-3563
3497, ch. de l'Industrie, St-Mathieu de Beaucourt Internet : www.cabanons.com
* Certaines conditions s'appliquent. Voir votre détaillant
VALIDE JUSQU'AU 19 JUIN 2004 3215057

MISE AU POINT
Veuillez noter les corrections suivantes:
Dans le cahier publicitaire SEARS EN SOLDE en vigueur du dimanche 7 au samedi 13 juin 2004, (CC062F504).
À la page 20, Rabais 40 % sur bijoux en argent sterling à prix ordinaires.
L'annonce devrait se lire comme suit: Rabais de 40 % sur bijoux Tradition en argent sterling à prix ordinaires. À l'exclusion des achats spéciaux et des articles dont le prix se termine par .97.
À la page 26, Rabais 10 \$ sur shorts Point Zero à prix ordinaire pour garçons, en tailles 7-18. Rég. Sears 29.99 \$.
L'annonce devrait se lire comme suit: En raison de quantités insuffisantes des shorts Point Zero pour garçons en tailles 7 - 18, nous offrons à la place un rabais de 40 % sur tous les vêtements Point Zero à prix ordinaires pour garçons en tailles 7-18.
À la page 30, Rabais 30%. Ensemble de draps Royalton. Rég. Sears 89.99-159.99. Solde 62.99 -111.99.
L'article ne sera pas disponible pour la réclamation. Des bons d'achat différés seront émis.
À la page 33, Rabais 10%. Grille-pain T-Fal. No 80728. Rég. Sears 99.99. Solde 89.99. L'annonce devrait se lire: Rég. Sears 89.99. Solde 80.99
Dans le cahier publicitaire Sears EXTRA en vigueur les 12 et 13 juin 2004 (WE062F504).
À la page 5, Tous les niveaux au laser à prix ordinaires sont en solde. En vedette rabais 10 \$, Niveau au laser Strait-Line. Rég. Sears 59.99 \$. Solde 49.99 \$. Commandez: 098 492 515.
Veuillez noter que cet article est disponible en magasin seulement et ne peut pas être commandé par téléphone.
Nous sommes sincèrement désolés de tout inconfort que ces erreurs ont pu causer à nos clients.
SEARS

SPORT ACTIF

De notre collection exclusive de bikinis imprimés

Le bikini fleurs de Bora 29.⁹⁵

Éclatantes en cerise, mangue et kiwi, les grandes fleurs s'épanouissent sur un fond blanc crème. Brassière licou à coussinets préformés amovibles pour un galbe impeccable, culotte taille basse nouée en cordon. Tp.p.m.g. Rég. 38.00
Une exclusivité Simons.

simons

ACTUALITÉS

Bactérie *C. difficile*: Québec crée un comité d'experts

PASCALE BRETON

Après une opération au genou et un traitement aux antibiotiques, Susan McDougall a soudainement eu des poussées de fièvre et de la diarrhée. Deux symptômes de la bactérie *Clostridium difficile* qui auraient dû mettre la puce à l'oreille du personnel de l'hôpital.

Après six jours d'hospitalisation à l'Hôpital général juif de Montréal, M^{me} McDougall a été envoyée dans un centre de réadaptation pour son genou. Sa santé a continué de se détériorer et elle a perdu une vingtaine de livres avant qu'une infirmière ne s'aperçoive que la patiente avait des symptômes suspects. Une nouvelle série d'antibiotiques lui a alors été prescrite pour enrayer l'infection.

« J'ai attrapé le *C. difficile* à l'hô-

pital, mais ça n'a pas été détecté avant que je sois au centre de réadaptation. J'avais de la fièvre, de la diarrhée, mais jamais on ne m'a demandé si j'allais bien. Au début, je pensais que c'était normal, que c'était simplement une conséquence de l'opération et des antibiotiques », raconte M^{me} McDougall.

Afin d'éviter la répétition d'un tel incident, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté un comité d'experts pour tenter de comprendre les raisons de l'augmentation récente des cas d'infections au *C. difficile* dans les hôpitaux montréalais.

Parallèlement à ces travaux, les responsables de la santé publique veulent aussi sensibiliser la population et le personnel médical aux mesures d'hygiène et de prévention qui peuvent éviter une infection nosocomiale.

« Les moyens ne sont pas très compliqués, mais ils sont compliqués à mettre en place parce qu'ils touchent tout le monde. C'est d'abord l'hygiène. Les gens doivent apprendre à se laver les mains en passant d'un patient à l'autre », indique le Dr Michel A. Bureau, directeur général à la Direction des services de santé et de la médecine universitaire au ministère, en précisant que le personnel médical a encore du progrès à faire en cette matière.

Être attentif aux symptômes

Se laver les mains n'est pas tout. Il faut être plus attentif aux symptômes d'une infection à la bactérie *C. difficile*, et les hôpitaux doivent pouvoir compter sur l'équipement nécessaire pour détecter rapidement la bactérie en laboratoire, explique le Dr André Poirier, président de l'Associa-

tion des médecins microbiologistes infectiologues du Québec.

Les patients eux-mêmes doivent être vigilants, principalement lorsqu'ils prennent des antibiotiques. « Le patient devrait toujours aviser son médecin lors d'apparition de diarrhée, de douleurs abdominales ou de hausses de température inexplicables. Ces symptômes peuvent survenir quelques semaines après l'arrêt des antibiotiques », précise le Dr Poirier.

Les antibiotiques modifient la flore intestinale en détruisant les mauvaises bactéries comme les bonnes, affaiblissant du même coup le système immunitaire. Chez certaines personnes qui portent déjà la bactérie, les médicaments en favorisent la multiplication, et la bactérie sécrète alors une toxine provoquant la diarrhée.

La population ne doit pas craindre pour autant de prendre ces médicaments, mais « la prise d'antibiotiques devrait toujours être justifiée. Il ne faut jamais insister auprès de son médecin pour prendre des antibiotiques si celui-ci ne le recommande pas », affirme le Dr Poirier.

Depuis environ un an, les hôpitaux de Montréal font face à une recrudescence des cas d'infection. Avant l'écllosion des cas, les médecins en voyaient de 2,2 à 8,5 pour 1000 admissions. Une recension dans 12 hôpitaux pendant les mois de février, mars et avril 2004 démontre que le taux a maintenant grimpé à 28,2 cas pour 1000 admissions. La bactérie *C. difficile* n'est par ailleurs pas nouvelle. Elle est connue depuis quelques dizaines d'années et ne se limite pas aux établissements montréalais.

BEAUCOUP PLUS

Voici notre plus récent Forfait Évasion Toronto

POUR ENCORE MOINS !

149\$*

par personne

Basé sur un séjour dans une chambre pour deux personnes

Valeur au détail de plus de 300 \$

hairspray

• BROADWAY'S BIG FAT MUSICAL COMEDY HIT •



ou

Prend fin
le 5 septembre
RÉSERVEZ MAINTENANT !

THE PRODUCERS

the new
MEL BROOKS
musical



ou

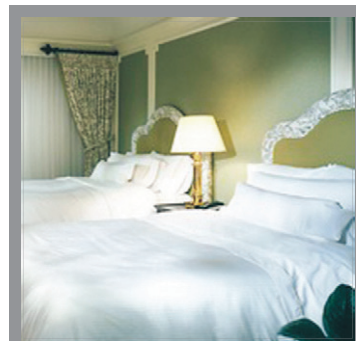
BENNY ANDERSSON & BJÖRN ULVAELUS'

MAMMA MIA!

THE SMASH HIT MUSICAL BASED ON THE SONGS OF ABBA®



et



Hôtel



Repas



20 \$ chez ROOTS

VOUS EN AUREZ POUR VOTRE ARGENT !

ALLEZ VOIR

Hairspray

ou

The Producers

ou

Mamma Mia!

SÉJOURNEZ

dans un hôtel luxueux
au centre-ville

SAVOUREZ

un souper 3 services dans un
sommptueux restaurant

RECEVEZ

un chèque-cadeau

ROOTS

d'une valeur de 20 \$

Réservez votre
Forfait Évasion Toronto au

1 800 461-3333

www.timefortoronto.com

Vous trouverez une liste d'hôtels
et de restaurants sur le site



Modalités : Basé sur un séjour d'une nuit dans une chambre pour deux personnes à l'hôtel de votre choix entre le 1^{er} juin et le 4 juillet 2004. Tous les forfaits sont assujettis aux disponibilités et doivent être réservés au moins deux jours ouvrables à l'avance. Les forfaits ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion ou réduction et ne s'appliquent pas sur les achats antérieurs. Des frais de service peuvent s'appliquer aux réservations téléphoniques. Le forfait d'hébergement n'est pas offert sur place. La taxe provinciale (8 %) et la taxe sur les produits et services (7 %) en vigueur peuvent s'appliquer aux forfaits. **BILLETS DE THÉÂTRE :** Valables pour les représentations entre le 1^{er} juin et le 4 juillet 2004 seulement. Les billets sont assujettis aux disponibilités. Certaines restrictions peuvent s'appliquer quant à l'allocation des places. Aucun échange ou remboursement. **RESTAURANTS :** Offre valable avec réservation entre le 1^{er} juin et le 4 juillet 2004 seulement. Les repas au restaurant comprennent trois services, ce qui inclut généralement l'entrée, le repas principal et le dessert, choisis à partir d'un menu prédéterminé. Le pourboire et les breuvages ne sont pas inclus. Les menus sont sujets à changements sans préavis. **CHÈQUE-CADEAU ROOTS :** Le chèque-cadeau de 20 \$CAN doit être présenté au moment de l'achat dans une boutique participante et ne peut être jumelé à aucune autre promotion ou réduction. Le chèque-cadeau n'est pas monnayable. Aucun remboursement n'est possible sur les achats effectués avec le chèque-cadeau, une note de crédit sera remise. Non responsable pour les chèques perdus ou volés. **HÔTEL :** L'hébergement est assujéti aux disponibilités. Le prix du forfait comprend l'hébergement pour une nuit seulement. Tous les autres frais encourus à l'hôtel sont la responsabilité du visiteur. Informez-vous sur les nuits additionnelles. Les forfaits ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion et l'admission est assujétiée aux disponibilités. AUCUN REMBOURSEMENT OU ÉCHANGE ACCEPTÉ. AUCUNE ANNULATION OU MODIFICATION POSSIBLE.

C'est les Vacances!

Offre Incroyable! 99\$

à l'achat d'une piscine équipée*, obtenez pour seulement

l'ensemble comprenant : un drain de fond, une minuterie, un système de lumière, une cartouche Nature2 et une marche.

SUPER SPÉCIAUX

sur les Meubles de Jardin à partir de

499\$
1386\$ /mois**

Nos Meubles de Jardin sont payables en

36 VERSEMENTS ÉGAUX**

ou nous payons pour vous l'équivalent des **2 TAXES!**

Versailles
4 chaises et une table 39 X 63 po.

849\$

2358\$ /mois**

Brentwood
4 chaises et une table 40 X 66 po.

799\$
en aluminium

2219\$ /mois**

Salvatore
4 chaises et une table 38 X 60 po.

749\$
en aluminium

2081\$ /mois**



CLUB PISCINE SUPER Fitness

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À www.clubpiscine.ca

Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Jusqu'à épuisement des stocks. Applicable dans les magasins participants seulement. Non applicable dans les Centres de Liquidation. *Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. **Sujet à l'approbation de crédit VISA Desjardins. Achat minimum de 500\$. Voir détails en magasin.



ACTUALITÉS

L'UPA interpelle les politiciens

Plus pauvres et plus endettés que jamais, les producteurs agricoles tirent la sonnette d'alarme



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

En pleine campagne électorale fédérale, le président Laurent Pellerin explique que l'UPA a décidé de convoquer, pour la quatrième fois seulement en 80 ans, une assemblée générale extraordinaire de ses membres.

ARIANE KROL

Crise de la vache folle, obligation d'investir en environnement, effritement du pouvoir de négociation avec les transformateurs et les supermarchés, endettement grandissant...

Très inquiète de la situation financière de ses membres, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a décidé de convoquer, pour la quatrième fois seulement en 80 ans, une assemblée générale extraordinaire.

« Il y a un cri d'alerte, une espèce d'au secours », a expliqué le président général de l'UPA, Laurent Pellerin, en entrevue à *La Presse* jeudi dernier.

Il est encore sous le choc des dernières statistiques sur les revenus des fermiers canadiens, dont le revenu net comptant — ce qui reste de leurs recettes après avoir soustrait les dépenses d'exploitation — est tombé en 2003 à son plus bas en 25 ans. C'est un recul de 43 % par rapport à l'année précédente. « Quelqu'un quelque part doit se préoccuper de ça, ça n'a pas de sens », dit Laurent Pellerin en soulignant l'absence de ces enjeux dans la campagne électorale.

Les agriculteurs qui participeront à l'assemblée de l'UPA jeudi prochain en ont long à dire sur le rôle de l'État.

« Notre première demande, ce n'est certainement pas des compensations financières, mais donnez-nous les outils pour rééquilibrer un certain pouvoir de négociation », dit le président.

Pourquoi ne pas avoir obligé les abattoirs à payer un prix minimal pour les carcasses de boeuf lorsque le marché s'est effondré avec la crise de la vache folle ? demande-t-il.

« Ça n'a aucun bon sens de nous avoir payé 100 \$ des animaux pour lesquels on recevait normalement

« Notre première demande, ce n'est certainement pas des compensations financières, mais donnez-nous les outils pour rééquilibrer un certain pouvoir de négociation. »

800 \$ ou 900 \$, alors que le prix de la viande au comptoir n'a pas baissé pour les consommateurs. Il y a quelqu'un entre les deux qui fait des profits qu'on juge abusifs. »

Par contre, les fermiers s'attendent à ce que Québec partage la facture des investissements que nécessitent les nouvelles normes environnementales.

« Depuis 1998, 1,5 milliard a été annoncé pour l'accompagnement environnemental des producteurs agricoles du Québec et seulement 200 millions ont été versés », note Laurent Pellerin.

S'organiser encore mieux

La mise en marché sera aussi à l'ordre du jour : y a-t-il moyen de mieux s'organiser pour obtenir de meilleurs prix des transformateurs et des chaînes de supermarchés ?

Malgré leurs difficultés, l'ensemble des agriculteurs québécois affichent un meilleur bilan que leurs collègues du reste du Canada, puisque le Québec est l'une des seules provinces où le revenu net a augmenté l'an dernier.

La mise en marché collective mieux structurée, l'importance des productions sous gestion de l'offre (pour le lait, les oeufs, la volaille) et le fait que le Québec intervienne plus que d'autres provinces dans l'agriculture y sont pour quelque chose, croit le président de l'UPA.

« Les outils sur lesquels on a travaillé au cours des 20 à 30 dernières années ont donné un certain résultat. Nous avons donc ces actifs-là à notre crédit, dans notre compte. Maintenant, pouvons-nous les faire fructifier encore plus ? » lance Laurent Pellerin.

La région de Québec
Tu me fais
tourner la tête!



Claude Huot

Desjardins présente

PICASSO et la céramique

du 6 mai au 29 août 2004

avec la collaboration de



Musée
national des beaux-arts
du Québec
Québec

www.mnba.qc.ca
(418) 643-2150
1 866 220-2150

L'exposition est réalisée conjointement par le Musée national des beaux-arts du Québec et le Gardiner Museum of Ceramic Art de Toronto. Elle a été rendue possible en partie grâce à une subvention du Programme d'aide aux musées du ministère du Patrimoine canadien.

Le Musée national des beaux-arts du Québec est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Loews Le Concorde

À partir de
157\$

par nuit
pour 2 personnes



LOEWS
LE CONCORDE
QUÉBEC

Escapade aux Musées
Petit déjeuner buffet à
la « Galerie ». Laissez-
passer pour le Musée
national des beaux-arts
du Québec et le Musée
de la civilisation.



1 877 521-1591
loewsleconcordeinfo@loewshotels.com
www.loewsleconcorde.com



Agricotours

À partir de
65\$

pour 2 personnes
par nuit
petit déjeuner inclus



AGRICOTOURS
VILLE ET CONGRÈS

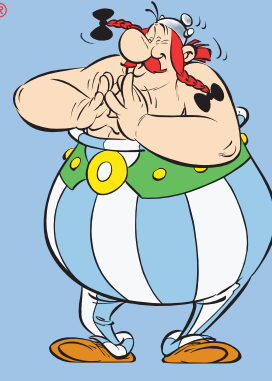
Les meilleurs gîtes
(B&B), petites auberges
et maisons de campagne
de la région de Québec.



1 877 778-8977, poste 101
Venez nous visiter sur Internet: www.quebecbb.net

Musée de la civilisation

Astérix®
et les Romains



Astérix et les Romains

Une exposition où la fiction et la réalité cohabitent joyeusement. Découvrez de magnifiques pièces archéologiques datant de l'empire romain, en compagnie des célèbres personnages de la BD. Une exposition du Rijksmuseum van Oudheden, Leiden (Pays-Bas), adaptée par le Musée de la civilisation.

Jusqu'au 2 janvier 2005

1 866 710-8031 • (418) 643-2158
www.mcq.org/asterix

Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications.



MUSÉE DE LA
CIVILISATION
Québec

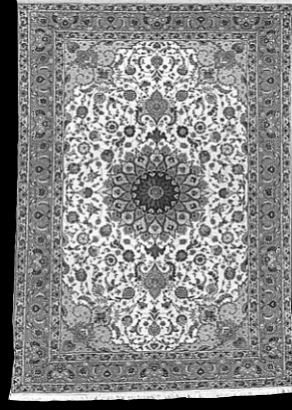
www.regiondequebec.com

1 877 BONJOUR, poste 791



Liquidation spéciale

Tapis persans



Tapis persans et orientaux
100 % tissés main

**CARGAISON
DÉTOURNÉE
(no 16661)
Port d'arrivée :
New York, N.Y.**

Une grosse cargaison de tapis faits à la main a été libérée et confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

**Tous les tapis vont de
100\$ à 1 800\$**

Premiers arrivés, premiers servis

Vendredi 11 juin 2004 - 11 h am - 19 h pm

Samedi 12 juin 2004 - 11 h am - 18 h pm

Dimanche 13 juin 2004 - 11 h am - 18 h pm

3235161

3235162

3235163

3235164

3235165

3235166

3235167

3235168

3235169

3235170

3235171

3235172

3235173

3235174

3235175

3235176

3235177

3235178

3235179

3235180

3235181

3235182

3235183

3235184

3235185

3235186

3235187

3235188

3235189

3235190

3235191

3235192

3235193

3235194

3235195

3235196

3235197

3235198

3235199

3235200

3235201

3235202

3235203

3235204

3235205

3235206

3235207

3235208

3235209

3235210

3235211

3235212

3235213

3235214

3235215

3235216

3235217

3235218

3235219

3235220

3235221

3235222

3235223

3235224

3235225

3235226

3235227

3235228

3235229

3235230

3235231

3235232

3235233

3235234

3235235

3235236

3235237

3235238

3235239

3235240

3235241

3235242

3235243

3235244

3235245

3235246

3235247

3235248

3235249

3235250

3235251

3235252

3235253

3235254

3235255

3235256

3235257

3235258

3235259

3235260

3235261

3235262

3235263

3235264

3235265

3235266

3235267

3235268

3235269

3235270

3235271

3235272

3235273

3235274

3235275

3235276

3235277

3235278

3235279

3235280

3235281

3235282

3235283

3235284

3235285

3235286

3235287

3235288

3235289

3235290

3235291

3235292

3235293

3235294

3235295

3235296

3235297

3235298

3235299

3235300

3235301

3235302

3235303

3235304

3235305

3235306

3235307

3235308

3235309

3235310

3235311

3235312

3235313

3235314

3235315

3235316

3235317

3235318

3235319

3235320

3235321

3235322

3235323

3235324

3235325

3235326

3235327

3235328

3235329

3235330

3235331

3235332

3235333

3235334

3235335

3235336

3235337

3235338

3235339

3235340

3235341

3235342

3235343

3235344

3235345

3235346

3235347

3235348

3235349

3235350

3235351

3235352

3235353

3235354

3235355

3235356

3235357

3235358

3235359

3235360

3235361

3235362

3235363

3235364

3235365

3235366

Pour mieux cerner les enjeux des référendums sur les défusions, *La Presse* est allée visiter quelques arrondissements qui devront décider de leur avenir le 20 juin. Voici un tour d'horizon de Dorval.

Militer ou tricoter pour la défusion: même combat

SÉBASTIEN RODRIGUE

À Dorval, les citoyens ont du temps, beaucoup de temps pour militer pour la défusion. Et la motivation ne manque pas. Des bénévoles ont même eu la patience de tricoter 200 oursours vendus 20 \$ pour financer la campagne référendaire du camp du Oui.

DéDé, l'oursours défusionniste, arbore fièrement son ruban bleu, symbole de l'appui à la défusion, et son écharpe rouge, comme celle que portaient des citoyens de Dorval opposés aux fusions municipales lors de manifestations monstres en décembre 2000.

Comme beaucoup d'autres, les résidents de Dorval n'ont pas digéré les fusions municipales imposées par le gouvernement péquiste. Ce mécontentement semblait disparu, mais les défusionnistes ont ressurgi en mars dernier. « Nous sommes restés avec un goût amer en bouche, on a été forcés et on voit maintenant une différence dans les services », soutient Jean Clément, du comité du Oui de Dorval.

Les défusionnistes de Dorval ont attendu jusqu'à la dernière minute pour que les trois conseillers municipaux, dont le maire de l'arrondissement, Peter Yeomans, sonnent la charge. M. Yeomans a toutefois choisi de faire campagne pour la nouvelle ville, ce qui a déclenché les hostilités. Résultat : 31 % des électeurs de Dorval ont signé le registre pour exiger la tenue d'un référendum.

Une chance unique

Les défusionnistes disent vouloir saisir cette chance unique de retrouver une partie de leur ancienne ville. « Nous sommes chanceux à Dorval, Peter Yeomans occupe un poste élevé dans l'administration, mais on se pose des questions : si jamais lui et le maire Tremblay partent ? » dit Brent Hussey, vice-président du comité du Oui.

À Dorval, les membres du comité de Oui se disent conscients qu'une bonne partie des pouvoirs seront détenus par l'agglomération, mais ils croient que la défusion leur procurerait davantage de pouvoir sur leur localité. « Montréal, c'est trop grand, on veut reprendre ce qu'on peut et ensuite on verra s'il y a des changements dans la loi », dit M. Hussey.

Les défusionnistes ont aussi le sentiment d'avoir été dépossédés de leur patrimoine, de leurs parcs, de leurs arénas et de leurs piscines publiques. « On veut ravoir nos propriétés », lance M. Hussey.

Et les prévisions de hausses de taxes en cas de défusion n'ont pas d'impact. « Les études du gouvernement sont inexactes, elles sont basées sur de fausses prémisses et nous aurons des augmentations de taxe peu importe si le Oui ou le Non l'emporte », fait valoir le vice-président du comité du Oui de Dorval.

Une côte longue à remonter

Les défusionnistes concèdent néanmoins que rien n'a vraiment changé après deux années de fusions municipales, mais ils craignent que cela n'empire. « C'est notre seule chance, il faut la saisir », mentionne M. Hussey.

Assis dans le quartier général du



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Brent Hussey et Jean Clément du comité du Oui à la défusion portent l'écharpe rouge qu'il arboraient en 2000 pour manifester contre les fusions municipales. Le maire de l'arrondissement de Dorval, Peter Yeomans, leur avait alors remis ce foulard, mais celui-ci lutte désormais dans le camp adverse, pour la nouvelle ville.

comité du Non pour l'Ouest-de-l'Île, Peter Yeomans admet que la côte est longue à remonter pour convaincre les défusionnistes. « Il y a un noyau dur, surtout chez les personnes âgées et les résidents de longue date, qui considèrent la loi 170 comme antidémocratique, mais nous avons fait beaucoup d'efforts

à des services de première ligne », fait-il valoir. Mais certain citoyens se disent tout de même déçus par celui qui dirige Dorval depuis 25 ans. « Il nous a laissés tomber, il a été ici pendant 25 ans, peut-être que je ferais la même chose à sa place, mais il nous a oubliés », déplore George Panciuk. Ce retraité a

rester et de travailler avec mes collègues sur la nouvelle ville », observe-t-il.

Le maire de l'arrondissement de Dorval martèle que les arrondissements ont désormais une reconnaissance de leurs pouvoirs et de leur existence dans la Charte de Montréal, ce qui n'existait pas lors des fusions municipales. « Les tarifs n'ont pas grimpé, les arénas et les bibliothèques sont demeurées ouvertes et Montréal nous aide à obtenir des budgets pour refaire des infrastructures », ajoute-t-il. M. Yeomans estime que Dorval doit avoir une voix forte pour être représentée là où se prendront les décisions. « La seule façon, c'est d'avoir la chance d'élire le maire de Montréal parce que si on s'en va, on laisse la chance à l'opposition de prendre le pouvoir », dit-il.

Mais M. Yeomans devra lui aussi tricoter très fort pour gagner l'appui des Dorvalois.

À Dorval, 31 % des électeurs ont signé le registre pour exiger la tenue d'un référendum. Le maire Yeomans, lui, a choisi de faire campagne pour la nouvelle ville.

pour réduire son impact », dit-il. M. Yeomans souligne qu'il s'était opposé aux fusions municipales parce que la loi à cette époque ne prévoyait pas de pouvoirs pour les arrondissements. « On n'a rien à gagner avec la défusion. La loi 33 donne déjà aux défusionnistes tout ce qu'ils veulent : l'identité, l'imputabilité, l'accès aux élus et l'accès

embarqué de plain-pied dans la campagne en installant une pancarte défusionniste sur le toit de son camion, qu'il gare chaque matin au centre commercial de Dorval. « Je vais même installer des haut-parleurs bientôt », dit-il. Peter Yeomans reconnaît l'existence de ce mécontentement à son égard. « Je suis un paratonnerre, j'ai décidé de

DORVAL

- > Population : 18 138
- > Pourcentage de représentants au conseil municipal de Montréal : 1,4 %
- > Pourcentage de voix au futur conseil d'agglomération : 1 %
- > Nombre d'élus municipaux présentement : trois, soit un maire et deux conseillers d'arrondissement.
- > Nombre d'élus municipaux en cas de reconstitution : un maire et six conseillers municipaux
- > Nombre d'électeurs : 12 858
- > Vote requis pour la défusion (35 % de Oui) : 4501
- > Coût de la défusion (scrutin, transition et besoins additionnels en ressources humaines et matérielles) : 1,1 million
- > Compétence de proximité : 37,7 % du budget
- > Compétence d'agglomération : 62,3 % du budget

L'idée d'élections anticipées fait son chemin

FRANÇOIS CARDINAL

L'idée de déclencher dès novembre des élections dans chacune des municipalités qui auront le droit de défusionner enchante plusieurs acteurs de la scène municipale, qui y voient une façon de passer à autre chose plus rapidement.

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, précise cependant qu'il sera difficile de tenir des élections anticipées avant le printemps prochain, surtout dans les plus grandes municipalités, comme Montréal et Longueuil. Officiellement, il maintient donc le cap pour des élections en novembre 2005.

« La première chose à faire (après les référendums du 20 juin) sera d'adopter des lois constitutives, a

indiqué M. Fournier dans un entretien téléphonique. Avant de tenir des élections, il faut que la ville existe. Or, ces lois seront adoptées à l'automne. »

À son avis, cela rend caduque l'idée de tenir des élections en novembre 2004 comme le souhaiterait plusieurs maires et ex-maires. « Pour certaines villes, on pourrait aller de l'avant plus rapidement, mais pour d'autres, il faudra tenir les élections en même temps que toutes les municipalités du Québec, en novembre 2005 », a-t-il ajouté.

M. Fournier a confirmé qu'il avait l'intention de tenir des élections le plus rapidement possible, mais les choses doivent se faire « correctement », dit-il. « Tenir des élections à l'automne, c'est assez difficile, d'autant plus que, lorsqu'on an-

nonce une campagne à venir, il faut le faire suffisamment d'avance pour que des gens puissent prendre la décision de se présenter. »

Or, selon nos sources, l'idée de tenir des élections plus rapidement fait son chemin au gouvernement Charest. « Les libéraux ne veulent pas le dire très fort, de crainte que des élections anticipées, donc un processus simplifié, poussent les gens à voter pour la défusion », a confié une source à l'Assemblée nationale à Québec.

Questionnée hier à ce sujet par la députée péquiste Diane Lemieux, la vice-première ministre, Monique Gagnon-Tremblay, n'a pas nié que des élections anticipées étaient dans l'air. « Nous ne présumons de rien, et il appartient maintenant à la population

de se prononcer le 20 juin prochain, a-t-elle dit. Par la suite, la ministre des Affaires municipales verra ce qu'elle a l'intention de faire. »

Malgré les difficultés qui se posent, l'idée de tenir dès l'automne des élections dans les anciennes villes qui auront gagné leur référendum enchante les acteurs de la scène municipale.

« Ça empêcherait un paquet de chicanes si ça se faisait plus rapidement, estime le maire de Longueuil, Jacques Olivier. C'est normal qu'on se pose la question parce qu'il va certainement y avoir un problème de légitimité à la suite des référendums. »

Le président de l'organisme profusion Coalition Montréal et de la chambre de commerce du Mont-

réal métropolitain, Benoît Labonté, abonde dans le même sens. « Le plus tôt sera le mieux, croit-il. Je ne pense pas que l'on va avoir besoin de comités de transition pendant 18 mois, surtout dans des petites localités. Ce n'est pas comme la première opération, à l'inverse, vers la grande ville de Montréal. Ça peut se régler rapidement. Je suis donc favorable à des élections anticipées pour que l'on passe à autre chose. »

Jeudi, Peter Trent, ancien maire de Westmount et leader défusionniste, qualifiait l'idée d'« intéressante ». « C'était facile de défendre une telle idée parce que la grande ville de Montréal va être ingérable pendant les 18 mois de transition », précisait-il.

ACTUALITÉS

Des élèves de Montréal vont au Portugal grâce à une autruche

MARIE ALLARD

Grâce à une autruche, les élèves de l'école primaire Coronation, de Côte-des-Neiges, vont célébrer la fin de l'année scolaire au Portugal. Le volatile en question n'est pas banal : il s'agit d'une marionnette à fils manipulée par un robot, qui a fait danser sur la musique d'un film de Quentin Tarantino !

Cet irrésistible numéro, conçu par James Ta, élève de 12 ans, a permis à l'école de remporter la première place à la compétition RoboCup Junior de l'Alliance pour l'enseignement de la science et de la technologie, le 29 mai dernier. Prochaine étape : la compétition internationale à Lisbonne, au Portugal, du 27 juin au 5 juillet.

« J'ai hâte de voir les autres équipes et de voir la plage », a dit James, rencontré cette semaine à l'école Coronation. Trois autres élèves — ainsi que deux enseignants — seront du voyage, qu'ils ont financé en emballant les emplettes des clients dans un supermarché.

C'est dans la classe de Patrick Charland, professeur de sciences, histoire et français, que les élèves de 5^e et 6^e année ont découvert la robotique. « J'ai voulu monter un projet qui intègre toutes ces matières, tout en permettant aux jeunes de faire preuve de créativité », a dit l'enseignant.

Après avoir dressé l'inventaire des pièces reçues — un ordinateur par équipe, quelques moteurs et des blocs Lego — les enfants ont dû signer un contrat décrivant en détails leur mission. Ils ont ensuite dû construire un robot, destiné soit à la compétition de danse (où il faut synchroniser les mouvements du robot à la musique), soit à la compétition de sauvetage (où le robot doit suivre un parcours préétabli).

« On travaille sur nos robots deux ou trois heures par jour, depuis décembre », a précisé Gobinda Chandna Das, 12 ans, l'un des trois



Theodore Porter, James Ta et Robert Steadman, trois élèves de l'école primaire Coronation, de Côte-des-Neiges, ont remporté la compétition RoboCup Junior. Prochaine étape : la compétition internationale à Lisbonne, au Portugal.

autres participants. Même la fin des classes ne venait pas miner la motivation des enfants, qui sont souvent restés jusqu'à 17 ou 18 h pour peaufiner leur oeuvre.

Le plus dur a été de monter les programmes informatiques qui dirigent les robots. « Il y avait toujours un problème qui faisait qu'on

devait recommencer », a dit James. Et le plus agréable ? « La construction des robots », répond-il.

Gobinda a monté un robot-automobile qui se promène sur une maquette. « C'est comme une voiture téléguidée, mais elle avance toute seule », a-t-il expliqué. Malheureusement, son robot a eu un bris méca-

nique en compétition, si bien qu'il a dû déclarer forfait.

L'autruche de James est, en contrepartie, une grande réussite. Grâce à ses deux robots marionnettistes, elle dodoline de la tête, se dandine et finit même par s'envoler. « J'étais sûr qu'on allait gagner, parce que les autres équipes

n'avaient que de petits robots qui bougeaient par terre », a dit James.

D'après M. Charland, qui a consulté le site Internet de la compétition de l'an dernier, l'équipe fera bonne figure au Portugal. « Les élèves sont très doués, a-t-il dit. Ils me montrent continuellement des choses ! »

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

Refusée au Québec, une jeune médecin entreprend sa carrière aux États-Unis

MARIE-JOSÉE MONTMINY
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Dix ans après avoir expédié ses premières demandes d'admission dans les facultés de médecine des universités québécoises, Véronique Poulin, originaire de Cap-de-la-Madeleine, a l'impression d'avoir réalisé une partie du grand rêve de sa vie. Elle vient de recevoir son diplôme de médecine à Miami et s'approprie à entreprendre sa résidence en médecine interne à Tucson, en Arizona.

« J'ai l'impression qu'une partie de ma mission est accomplie », analyse la femme de 28 ans. Au terme de son cours collégial, Véronique Poulin a multiplié les demandes d'admission en médecine pendant six ans. Pendant qu'elle accumulait les lettres de refus, elle a fait un baccalauréat et une maîtrise

en anthropologie de la santé à l'Université Laval.

C'est finalement l'American University of the Caribbean, dans l'île de Saint-Martin, qui lui a ouvert ses portes en 2000. Quatre ans et 200 000 \$ de dettes plus tard, cette fille de médecin marche maintenant dans les traces de son père. La formation offerte par cette université américaine située en territoire étranger permet à ses diplômés de pratiquer la médecine aux États-Unis.

D'ailleurs, la moitié du programme de formation se déroule sur le campus de l'île des Caraïbes, tandis que l'autre moitié est constituée de stages dans différents établissements des États-Unis. La Québécoise a pour sa part suivi sa formation pratique dans des endroits comme la clinique Mayo, au Minnesota, et l'Université Duke, en Caroline du Nord.

Elle a reçu son diplôme en avril au

cours d'une cérémonie à Miami. La nouvelle médecin s'engage maintenant dans un programme de résidence en médecine interne. Après ses trois ans de perfectionnement dans cette spécialité, elle souhaite se lancer dans une autre étape de trois ans menant vers une spécialisation en hématologie-oncologie.

Quand elle rêvait d'être médecin, Véronique Poulin s'imaginait pédiatre ou gynécologue-obstétricienne. Finalement, elle s'est laissée conquérir par le traitement du cancer. Un de ses stages d'études l'a convaincue de concentrer ses efforts dans ce secteur de la médecine. Sa formation en anthropologie a aussi laissé des marques qui ont nourri sa décision.

« J'aime le contact humain. En hématologie-oncologie, quelle chance tu as si tu peux faire un bon accompagnement à un patient qui est face au cancer ! Les gens sont confrontés à la

mort. C'est un privilège de pouvoir cheminer avec eux. J'ai aimé ce contact intense », commente la jeune femme, de qui émanent une sensibilité et une sincérité palpables.

D'autres démarches décourageantes

Véronique Poulin a été déçue par la succession de refus des universités québécoises, à cause de quelques petits points sur son bulletin. « Il faut croire que 89 %, ce n'est pas assez », dit-elle. Mais elle demeure très attachée au Québec et aurait souhaité venir y faire sa résidence.

En octobre dernier, elle a créé les contacts nécessaires pour pouvoir réaliser ce dessein. Elle avait tous les préalables, sauf un examen qui ne se déroulait qu'en août. Elle aurait pu commencer sa résidence en juillet 2004, mais c'était impossible parce qu'elle n'avait pas subi le fameux examen du mois d'août. Elle aurait

apprécié pouvoir commencer sa résidence en juillet et se soumettre à l'examen le mois suivant, quitte à subir les conséquences d'un échec.

La bureaucratie ne permettant pas une telle exception à la règle, la nouvelle médecin n'a pas pris le risque de refuser l'offre de l'Université de l'Arizona, qui l'accueillait à bras ouverts tout de suite en lui facilitant certaines démarches. Véronique Poulin est consciente de la chance qu'elle aura de pouvoir côtoyer des spécialistes américains de haut calibre dans le domaine qui l'intéresse.

La jeune femme prend le chemin de l'Arizona avec son conjoint, un Ontarien lui aussi médecin. Il lui en coûte de quitter ses parents et sa sœur, Ève-Marie. D'ailleurs, elle précise qu'elle n'aurait pas pu suivre le parcours qu'elle a emprunté jusqu'à présent sans l'aide financière et le soutien constant de ses parents.



.com

attraper les dernières nouvelles

Profitez de nos tarifs réduits pour voyager en Amérique du Nord.

Air Canada est maintenant le chef de file des bas tarifs aller simple pour toutes les grandes villes canadiennes et américaines.

Bas tarifs Web Tango de tous les jours, aller simple de Montréal à partir de:

118\$ HALIFAX	169\$ ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	181\$ WINNIPEG	219\$ ÎLES-DE-LA-MADELEINE	255\$ CALGARY EDMONTON
109\$ NEW YORK NEWARK	154\$ MIAMI/ORLANDO TAMPA	169\$ BOSTON	264\$ DALLAS/FORT WORTH HOUSTON	284\$ SAN FRANCISCO LOS ANGELES/SEATTLE

Le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays.

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan[™] supplémentaire pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Ou téléphonez à votre agent de voyages.

aircanada.com
.com c'est pas cher





PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le pédiatre Jocelyn Lussier, accusé d'agressions sexuelles.

PROCÈS LUSSIER

L'accusé hésite

EVELYNE LEBLANC
LA TRIBUNE

DRUMMONDVILLE – Sa pile de dossiers sous le bras, Jocelyn Lussier s'est présenté à la barre des témoins pour sa 11^e journée de témoignage et sa troisième journée de contre-interrogatoire au palais de justice de Drummondville.

L'air confiant des derniers jours avait laissé place à la méfiance. La mémoire jusque-là quasi infailible a paru moins assurée : le Dr Lussier a formulé des réponses plus évasives quant à certains aspects du dossier de l'un des plaignants clés dans cette cause, où il est soupçonné d'agression sexuelle sur 14 patients.

Toute la journée d'hier a porté sur un seul dossier, soit celui de l'un des deux plaignants qui affirment que le pédiatre Lussier leur aurait mis son pénis dans la bouche et y aurait éjaculé. Plusieurs éléments de ce dossier ont été sources d'hésitations. La grosseur des seringues utilisées, la raison pour laquelle le père n'a pas été informé des examens que son fils subissait, les motifs pour

lesquels le dossier ne contient pas certaines informations, la possibilité qu'il n'y ait pas eu de rendez-vous pris en radiologie... Toutes des interrogations qui n'auront obtenu que peu d'explications.

En fait, l'adolescent s'est présenté à la clinique privée du Dr Lussier le 28 août 2002 afin d'y passer un bilan examen annuel. Durant cet examen, le pédiatre se serait enquis si le jeune homme, qui avait souffert d'hématurie deux années auparavant, avait constaté à nouveau la présence de sang dans ses urines. C'est par la négative que celui-ci lui aurait répondu. De même, le pédiatre a découvert lors de l'examen physique un kyste sur un testicule.

Par soucis de suivi préventif et de se documenter sur ces deux pathologies, le pédiatre aurait demandé à l'adolescent de passer une série d'examens la semaine suivante à l'hôpital Sainte-Croix. Puis, il aurait expliqué sommairement chacune des techniques médicales auxquelles il désirait procéder. Au programme de ce rendez-vous du 6 septembre 2002 : *chemstripe*, analyse d'urine, cathéter, prise d'un sédatif

conscient (Versed) et cystographie. Le père de l'adolescent n'est pas informé de ces examens, mais seulement du fait qu'une personne devra accompagner le jeune homme. Le pédiatre juge qu'à 16 ans, il est du droit de l'adolescent de mettre au courant ou non ses parents à ce sujet.

Lors de ces examens, le pédiatre avait à préparer son patient pour la cystographie, qui devait se dérouler plus tard en radiologie, notamment en lui insérant une sonde dans la vessie au moyen d'un cathéter. Toutefois, rien ne s'est déroulé de cette manière. D'après son témoignage, Jocelyn Lussier ne serait pas parvenu à procéder au cathétérisme en raison de l'agitation de son patient et ce, malgré qu'il ait administré deux doses de Versed.

Bien qu'il parle du déroulement de cette rencontre avec une bonne mémoire pour la majorité des faits qui s'y seraient déroulés selon lui, sa mémoire a par contre flanché quant à certains détails. Le calibre (trois choix) et la longueur (deux choix) du cathéter lui échappaient. De même, il ne se rappelait pas s'il avait utilisé une seringue de 10 ml ou 20 ml pour retirer de la fiole les huit premiers millilitres de Versed à administrer tout comme les quatre millilitres qu'il aurait donnés au patient plus tard directement dans la bouche par un seringue sans aiguille. Il aurait saisi une seringue machinalement, dit-il.

LE NOUVEL AÉROPLAN : MILLES ET MILLE POSSIBILITÉS

Aéroplan change pour devenir plus que jamais votre Aéroplan.

Vous pouvez maintenant accumuler des milles Aéroplan plus facilement et plus rapidement – et vous offrir de nouvelles primes qui vous ressemblent.

Profitez ainsi de l'instant présent avec plus de 150 primes *VotreStyle* : changez de parcours avec un nouvel ensemble de clubs Callaway Golf, assistez à une première sur Broadway, faites une promenade en Porsche sur l'autobahn... Voyagez partout : Air Canada et les transporteurs Star Alliance^{MC} vous ouvrent toutes les portes du monde. Partez au moment qui vous convient : les primes *Avenue* vous offrent un plus grand choix de sièges sur tous les vols d'Air Canada. Allez-y, vous avez mille possibilités.

Visitez aeroplan.com pour tous les détails.

Pas de périodes d'interdiction ni de suppléments en argent. Plus de primes et de destinations.

Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

*Star Alliance est une marque de commerce d'Air Canada, Deutsche Lufthansa AG, Scandinavian Airlines System, Denmark-Norway-Sweden, Thai Airways International Public Company Limited et United Air Lines Inc.

POLITIQUE

Pour éviter une autre «affaire Michaud»

À son tour, le président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet, propose un projet de réforme parlementaire

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Après le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Jacques Dupuis, c'était au tour, hier, du président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet, de déposer un projet de réforme parlementaire qu'il a qualifié de « document de travail ».

Il s'agit d'un projet d'ordre beaucoup plus technique que celui de M. Dupuis, mais dont on retient que, s'il était adopté, il rendrait impossible un traitement envers un citoyen comme celui qui a été

réservé à l'ex-député, diplomate et journaliste Yves Michaud, le 14 décembre 2000, quand l'Assemblée nationale avait adopté une motion sans préavis dénonçant « les propos inacceptables » qu'il avait tenus la veille à l'égard de la communauté juive, à l'occasion des audiences des états généraux sur le français.

M. Michaud avait alors déclaré que le peuple juif ne détenait pas « le monopole de la souffrance » et il avait qualifié le mouvement B'nai Brith de « phalange extrémiste du sionisme mondial ». Certains avaient conclu qu'il avait banalisé l'Holocauste.

Le lendemain, une motion stigmatisant M. Michaud était présentée conjointement par le député libéral Lawrence Bergman et le député ministériel André Boulerice — c'était sous le gouvernement de Lucien Bouchard. Elle a été adoptée à l'unanimité.

Pour obtenir réparation

M. Michaud a estimé que l'Assemblée nationale avait outrepassé ses droits. Devant son incapacité d'obtenir réparation, il s'est adressé à la Cour supérieure au début de cette année.

En février 2003, le Parti québécois a adopté une proposition

pour que le parti n'appuie une motion de blâme que si la personne visée a pu être entendue par la commission de l'Assemblée nationale. Les élections sont survenues en avril de la même année, et on n'a pas modifié les règles parlementaires.

C'est, entre autres choses, ce que tente aujourd'hui de corriger le projet de réforme du président Michel Bissonnet. Il propose deux options. La première interdirait la présentation, à l'Assemblée, de toute motion mettant en cause la conduite d'une personne autre qu'un député pour des paroles prononcées ou un acte accompli en

dehors de l'exercice d'une charge publique, sauf en cas de violation de droits ou de privilèges.

La deuxième option ferait en sorte qu'une telle motion ne pourrait être débattue sans que la personne visée ait d'abord eu la possibilité de se faire entendre par la commission de l'Assemblée nationale. Ce qu'a en vain réclamé Yves Michaud au temps du gouvernement péquiste.

Le document de M. Bissonnet sera analysé dans le cadre de l'étude du projet de réforme parlementaire présenté par le ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques.

Ben des barguines pour sauver ben du foin



149\$**

Phototéléphone
Sanyo 8100

Lecteur mp3 gratuit (valeur 100 \$)

0\$*

LG TM250

0\$*

Nokia 3586i

0\$*

Audiovox 8500

0\$*

Samsung n370

49\$*

Audiovox 8600

Faites vite!

Cette offre est valide jusqu'au 15 juin sur la plupart des modèles.

Appels locaux illimités pendant 3 mois en prime*.

- Une réception de qualité supérieure
- Une couverture imbattable

La mobilité sur laquelle on peut compter.



Et bien simple.^{MC}

1 888 291 6799 www.bell.ca/vente Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

3234746A

Espace Bell

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
Beloeil
Mail Monténach
(450) 446-7176
Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759
Châteauguay
Centre régional
Châteauguay
(514) 684-6846

3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades
Drummondville
(819) 474-4433
Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846

Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058
Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716
Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
Laval
1655, boul. St-Martin
Ouest
(450) 680-1010
Gatineau
Promenades
de l'Outaouais
(819) 246-2355

Carrefour Laval
(kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558
Montréal
Boul. Décarie
(angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau
(angle Laurier)
(514) 526-2020

892, rue
Ste-Catherine Ouest
(819) 681-0404
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202

Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles
12530, rue
Sherbrooke Est
(514) 645-4455
Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455

Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial
Valleyfield
(450) 377-1256
Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605

Sorel
Les Promenades
de Sorel
(450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades
St-Bruno
(450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500

St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu
391, boul.
Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926

St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355
St-Léonard
(450) 926-2020
6050, boul.
Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
Terrebonne
Les Galeries
Terrebonne
(450) 964-7985
Tracy
604, route
Marie-Victorin
(450) 746-7777

Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul.
des Bois-Francis Sud
(819) 357-7777

La Grande Place
des Bois-Francis
(819) 357-5776

FUTURESHOP **Dumoulin**
LA CABINE
TELEPHONIQUE

Aussi offert chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

AIDE SOCIALE

Québec tourne la page

Le projet de loi du ministre Claude Bécharde reçoit un accueil plutôt tiède

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a décidé de changer d'attitude envers les plus démunis, en privilégiant désormais une approche d'incitation au travail ou de réinsertion sociale, plutôt que de recourir à la coercition contre ceux qui refusent de travailler et qui sont aptes à le faire.

« Nous tournons la page », a expliqué hier le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille en déposant le projet de loi 57 sur l'aide aux personnes et aux familles. Il présente ce projet comme « une réforme assez importante » de la loi actuelle sur le soutien du revenu, laquelle avait aussi pour objet de favoriser l'emploi et la solidarité sociale.

Si l'approche est plus positive, c'est un secret de Polichinelle sur la colline parlementaire que Québec veut par cette réforme resserrer les contrôles de l'aide sociale.

« Les changements proposés s'inscrivent dans le prolongement du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le projet de loi s'appuie sur une nouvelle philosophie d'intervention qui met davantage l'accent sur la valorisation du travail, les efforts d'insertion des individus et sur le développement de l'autonomie personnelle », a indiqué le ministre Claude Bécharde.

« La réforme privilégie donc une approche incitative plutôt que coercitive, ainsi qu'une plus grande souplesse entre l'offre de service et les besoins des personnes et des familles », a-t-il insisté.

Le projet de loi crée un nouveau programme, Alternative jeunesse, qui se veut une solution de rechange à l'assistance-emploi. Davantage qu'un chèque d'aide sociale, ce programme fournira aux 18-24 ans un encadrement personnalisé qui les dirigera vers des activités plus



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

« Le projet de loi s'appuie sur une nouvelle philosophie d'intervention qui met davantage l'accent sur la valorisation du travail, les efforts d'insertion des individus et sur le développement de l'autonomie personnelle », a précisé le ministre Claude Bécharde.

appropriées à leurs besoins, tels des stages, des programmes travail-études, de la recherche d'emploi dirigée, etc.

« Nous avons également la volonté très ferme d'intervenir auprès des jeunes de 16 à 18 ans », a précisé le ministre.

Une prime à la participation

Le projet de loi 57 instaure une prime à la participation, qui prendra principalement la forme d'une allocation d'aide à l'emploi ou d'un remboursement de frais supplémentaires pour les personnes participant à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi.

« La prime pourra aussi se traduire en allocation de participation pour les personnes exerçant des activités favorisant leur implication sociale et communautaire dans le cadre, notamment, de projets pilotes », a expliqué Claude Bécharde.

« On n'y trouve pas le principe d'une prestation minimale. Les sanctions disparaissent, mais les pauvres vont être aussi pauvres. »

Un nouveau programme d'aide sociale remplacera l'actuel programme d'assistance-emploi pour les personnes aptes au travail qui sont temporairement privées de moyens suffisants de subsistance. Il comprendra un « barème plancher » protégeant la prestation de toute réduction, sauf dans les cas de fraude ou de remboursement d'une dette comme le loyer, par exemple. Ce programme prévoit l'indexation annuelle partielle des prestations.

Un nouveau programme de solidarité sociale s'adressera aux personnes ayant des contraintes majeures à l'emploi ainsi qu'à leur famille. Il donnera droit à une allocation de solidarité sociale, indexée annuellement afin de tenir compte de la hausse du coût de la vie. Certaines règles, dont celles relatives à la comptabilisation des biens et de l'avoir liquide et

celles concernant l'admissibilité à certaines prestations spéciales, seront assouplies.

Le ministre Bécharde croit que ces mesures auront un effet stimulant auprès des personnes qui ont besoin d'acquiescer « une plus grande autonomie ».

Des intentions discrétionnaires

L'opposition officielle a déploré que la réglementation qui doit accompagner le document ne soit pas disponible et elle reproche au ministre de ne pas avoir précisé s'il avait l'intention de la présenter avant la consultation générale qui aura lieu en octobre.

« C'est un projet de loi qui est extrêmement imprécis et qui est truffé d'intentions discrétionnaires », a commenté le critique du Parti québécois en cette matière, le député Camil Bouchard.

Même son de cloche du côté du Collectif pour un Québec sans pauvreté et du Front commun des personnes assistées sociales, qui déplorent qu'on ne les ait pas consultés avant de procéder à cette réforme : « Habituellement, le gouvernement nous consulte avant d'entreprendre de telles réformes. Cela n'a pas été fait. On a demandé plusieurs fois à être rencontrés, mais on dirait que le gouvernement joue à la cachette avec les projets de loi », a commenté Jean-Yves Desgagnés, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales, qui a dit souhaiter que les règlements

accompagnant le projet de loi soient disponibles assez tôt pour qu'on puisse le décoder.

« On n'y trouve pas le principe d'une prestation minimale. Les sanctions disparaissent, mais les pauvres vont être aussi pauvres. Ça va complexifier une loi qui est déjà incompréhensible », dit-il.

Quant à Vivian Labrie, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, elle estime que le projet de loi ramène « des mesures qu'on a combattues et qu'on va continuer à combattre, comme la saisie pour loyer impayé ».

« Au lieu d'une prestation de base pour tout le monde, il y a des différences partout. Il y a des reculs et des silences. C'est d'une complexité inextricable. Il y a plusieurs portes ouvertes au partenariat public-privé dans la distribution des services », a souligné M^{me} Labrie.

EN BREF

Le Titanic fait encore recette

Les dollars ont coulé à flot lors d'une vente aux enchères dédiée au *Titanic* organisée jeudi à New York, un menu de première classe étant adjugé pour la somme de 88 500 \$ US. Présentée comme « le plus grand ensemble d'objets liés au *Titanic* jamais mis aux enchères », la vente organisée par Guernsey a attiré de nombreux amateurs sous un chapiteau installé à côté du South Street Seaport Museum. Parmi les

lots proposés aux acheteurs, des vestiges sauvés de l'épave du paquebot la nuit du désastre mais également des objets liés de manière plus anecdotique au drame ou à la version filmée par James Cameron en 1997. Une photographie du pont du bateau est partie pour 38 000 euros et un morceau d'escalier pour 23 000 \$ US. En guise de lot d'ouverture à 250 \$, une publicité encadrée du savon de toilette Vinolia Otto, apparemment utilisé sur le navire. Également proposée à la vente, une carte postale envoyée depuis Cherbourg par l'employé de poste James Bertram Williamson à une Mademoiselle Gladys Cope-land, dans laquelle il exprimait

l'espoir qu'elle l'embrasse en guise de souvenir... Associated Press

Une vraie bière bleue

Une brasserie guatémaltèque va produire de la bière de couleur bleue à la demande de Paramount Pictures (cinéma), filiale du groupe américain Viacom Entertainment Group, pour les amateurs de films et de séries de science-fiction, a annoncé hier un représentant du fabricant de boisson. Selon le chef du département exportation de l'entreprise guatémaltèque, Jimmie Shepherd, la couleur bleue est la cou-

leur officielle des fans de *Star Wars* et de *Star Trek*, célèbres film et série de télévision, qui se réunissent « au moins quatre fois par an » lors de grands rassemblements aux États-Unis, où la bière sera vendue. « Cela a été un véritable défi de faire la bière de cette couleur sans perdre son goût original », a-t-il dit, sans révéler la quantité qui sera produite annuellement. Agence France-Presse

Tout un voyage astral

Un résident de Magog, dans les Cantons-de-l'Est, tente de reprendre possession de sa maison après

l'avoir cédée à un prix ridicule, convaincu que sa mort était imminente. Georges Geoffroy et sa conjointe sont adeptes de croissance spirituelle. L'homme affirme avoir eu une révélation au cours d'un voyage astral, en avril dernier, selon laquelle lui et sa conjointe céderaient d'ici le 31 mai. Devant cette échéance, il a abandonné son emploi et vendu sa maison de 200 000 \$ à des connaissances pour seulement 5000 \$. Réalisant qu'il était toujours vivant au lendemain du 31 mai, Georges Geoffroy tente de faire résilier le contrat servi devant notaire plaçant que la vente était viciée par des éléments extérieurs. Presse Canadienne

C'est difficile de garder les yeux sur la balle



Golfmania

Surtout que le 20 juin prochain, les yeux de vos enfants n'en auront que pour Julie, Emmanuel et des membres du groupe Phénomia[®], lors de la journée d'initiation au golf de BMO Banque de Montréal. Vous et votre enfant aurez accès gratuitement à certains terrains de golf, et profiterez des conseils d'un accompagnateur junior. Renseignez-vous à l'Association de golf du Québec au

(514) 916-2127 ou au www.golfquebec.org



Fière partenaire du golf canadien



Membre de BMO Groupe financier
[™]Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

ARTS ET SPECTACLES



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©
Anne-Julie Caron, percussionniste,
gagnante du Prix d'Europe 2004.

Le Prix d'Europe décerné à Anne-Julie Caron

CLAUDE GINGRAS

Le jury du Prix d'Europe 2004 a choisi une jeune joueuse de marimba comme titulaire du grand prix de 15 000\$ offert par le ministère de la Culture et des Communications: Anne-Julie Caron, de Saint-Romuald, près de Québec. M^{lle} Caron ira se perfectionner à Boston.

C'est la deuxième fois seulement, depuis la création du concours en 1911, que le grand prix va aux percussions.

Le précédent gagnant était aussi une jeune fille, Catherine Meunier, en 2000.

Le prix John-Newmark de 4000\$ va à Jocelyne Roy, flûtiste. La bourse de 500\$ offerte par le Centre de musique canadienne pour la meilleure exécution d'une pièce d'un compositeur canadien va à la pianiste Jacynthe Riverin,

pour *Chute/parachute*, de Michel Gonneville.

La compétition réunissait 14 concurrents (l'un s'est désisté au dernier moment), dans sept disciplines.

Initiative de l'Académie de musique du Québec, dont le nouveau président est le pianiste Richard Raymond, le Prix d'Europe avait pour coordonnateurs cette année les pianistes Lise Boucher et Jean Marchand. Edgar Fruittier en avait accepté la présidence d'honneur.

Le jury était formé de cinq personnes: le chef d'orchestre Rolf Bertsch, le tubiste Alain Cazes, la soprano Nicole Lorange, le pianiste Louis-Philippe Pelletier et l'altiste André Roy.

Wonny Song

La proclamation du palmarès, hier après-midi à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, était pré-

cedée, selon la tradition, d'un court récital du grand gagnant de l'an dernier. Il s'agit du pianiste d'origine coréenne Wonny Song. L'interprétation tout à fait exceptionnelle qu'il a donnée des immenses *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgsky, confirme la justesse du choix fait par le jury qui l'avait écouté.

Sur un piano qui n'était pourtant pas le Fazioli de la Chapelle mais un Yamaha fourni au concours par le fabricant, le jeune pianiste, parce qu'il est musicien, parce qu'il est artiste, signa une réalisation étonnante de couleur, de puissance, de noblesse ou d'intériorité, selon le caractère des pièces, une réalisation repensée, éminemment personnelle et pourtant toujours respectueuse du texte. M. Song enregistrera prochainement ses *Tableaux* chez ATMA.

FLASHES

Karin Clercq gagne le Rapsat-Lelièvre

Le prix Québec-Wallonie-Bruxelles du disque de chanson, maintenant appelé prix Rapsat-Lelièvre, est décerné cette année à l'auteure et interprète bruxelloise Karin Clercq, pour son album *Femme X*. Ce prix est attribué par un jury international composé de spécialistes de la chanson de la Belgique et du Québec. Le prix sera remis officiellement en novembre par un représentant du gouvernement du Québec, dans le cadre du festival Coup de coeur francophone de Montréal. Il comprend une bourse de 5000 \$ attribuée à l'auteure-interprète et une aide de 7500 euros (12 800 \$) accordée par le Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française de Belgique au producteur du disque afin d'en assurer la diffusion sur le marché québécois. Ce prix porte le nom des artistes Sylvain Lelièvre et Pierre Rapsat. Il est remis chaque année, en alternance, aux artistes québécois dans le cadre des FrancoFolies de Spa et aux artistes de Wallonie-Bruxelles au Coup de coeur francophone de Montréal.
Presse Canadienne

Les Cowboys de nouveau à Paris

Les Cowboys Fringants retourneront à Paris pour un concert-bénéfice afin de soutenir la lutte contre le sida dans le cadre du Festival Solidaires. À la suite de sa performance devant un Élysée Montmartre plein à craquer le 2 avril à Paris, le groupe québécois a reçu une invitation pour participer à ce festival, qui en est à sa sixième année. Le groupe présentera un concert extérieur à l'Hippodrome de Longchamp, à Paris, le 10 juillet prochain. On attend 125 000 personnes.
Presse Canadienne

Une broche de Katharine Hepburn est vendue 120 000 \$ US

La broche en saphir et diamant offerte par Howard Hughes à l'actrice Katharine Hepburn a été adjugée à un admirateur anonyme pour la somme de 120 000 \$ US À la vente aux enchères des biens de l'actrice organisée par Sotheby's, à New York, jeudi. Mobilier, vêtements, photos de studio, contrats cinématographiques, oeuvres d'art de la main de l'actrice et même ustensiles de cuisine étaient mis en vente pour le plus grand bonheur de quelque 400 acheteurs. Katharine Hepburn, lauréate de quatre Oscars, est décédée en juin 2003 à l'âge de 96 ans dans sa maison de Old Saybrook, dans le Connecticut. La robe en velours couleur crème que l'actrice portait pour son mariage avec Ludlow Ogden Smith en 1928 est partie pour 27 000 \$ US. Moins glamour, deux chèques annulés au nom de l'entraîneur vocal de l'actrice ont été vendus 2280 et 2400 \$ US. Associated Press

Vive la simplicité...

Pour Paris Hilton et Nicole Richie, la vie est toujours aussi simple. Les deux héroïnes de *The Simple Life* (La Vie simple) ont repris le chemin du Sud des États-Unis pour la deuxième saison de l'émission de télé-réalité qui les a vues atterrir dans la famille Leding, dans l'Arkansas. *The Simple Life 2: Road Trip* sera diffusé à la télévision américaine à partir du 16 juin. Au contraire de la première série, où Paris Hilton et Nicole Richie restaient plusieurs semaines dans une seule et même famille, la nouvelle mouture de l'émission suit leurs aventures au cours d'un voyage de quatre semaines entre Miami et Beverly Hills. À chaque étape, les deux jeunes femmes habituées aux beaux quartiers de Los Angeles font escale dans des familles locales et s'accommodent de certaines tâches domestiques, comme remplir des saucisses. « La saison dernière, on s'est senties tellement piégées, coincées avec cette famille et ces histoires de couvre-feu », a expliqué au magazine *Entertainment Weekly* Nicole Richie, la fille du chanteur américain Lionel Richie. « C'est tellement mieux et tellement plus intéressant cette année parce que chaque épisode montre une famille et une ville différentes », a précisé Paris Hilton, héritière des hôtels du même nom.
Associated Press

Arte Pelle®

L'ART DE VIVRE

Le plus grand choix de meubles de cuir et d'armoires uniques à Montréal!

Sofa régulier : 2 645 \$
spécial : 1 799 \$

Et en plus, on paye l'équivalent des deux taxes!

CENTROPOLIS
coin St-Martin et Autoroute 15, Laval
(derrière le cinéma Colossus)
(450) 978-3030

La villégiature à seulement 30 minutes de Québec

Mont-Sainte-Anne

FAMClub vacances

Pendant que les parents s'évadent en montagne, jouent une partie de golf ou profitent d'un repos mérité, l'équipe de « Dynamiques Animateurs » propose une grille d'activités aux enfants de 4 à 17 ans. Le Fam Club Mont-Sainte-Anne, une formule animée pour des vacances inoubliables!

Le forfait comprend:

- 2 nuits d'hébergement,
- 2 jours d'activités au Fam Club +,
- 40\$ Villégiature Mont-Sainte-Anne, échangeables aux établissements participants.

À partir de

***** 127\$ **** 136 50\$**

Par jour, en occupation familiale (2 adultes et 2 enfants).
Disponible entre le 28 juin et le 28 août, certaines conditions s'appliquent.

3236449A

Tourbillon de plaisirs
dans les Cantons-de-l'Est

À 45 minutes au sud de Montréal

SUPER DUOO

Le Duo est valide tout l'été jusqu'au 29 août 2004

130\$ + taxes après le 30 juin 2004

FORFAIT FAMILIAL 2 NUITS
à partir de **295\$**

Une journée au Zoo de Granby/Amazoo
Une journée au Parc aquatique Ski Bromont pour 2 adultes et 2 enfants de 12 ans et moins

Une économie de plus de **44\$**

115\$ + taxes

44\$

Le Duo est valide tout l'été jusqu'au 29 août 2004

130\$ + taxes après le 30 juin 2004

Forfait familial SUPER DUOO
Incluant: 2 nuitées / les déjeuners pour la famille / le SUPER DUOO

* Pour deux adultes et deux enfants de 12 ans et moins, taxes en sus. Valable jusqu'au 29 août 2004. 1 Prix à partir de

HÉBERGEMENT	Classification	Prix*	HÉBERGEMENT	Classification	Prix*
Auberge (Motel) Le Pigeonnier 1 877 366-6685 • Farnham	**	295 \$	Condos-Hôtel Le Montagnard ¹ 1 888 538-9966 • Sutton	***	319 \$
Auberge La Païmpolaise 1 800 263-3213 • Sutton	***	299 \$	Hôtel Le Mirador 1 888 699-7722 • Granby	***	328 \$
Motel Bromont 1 877 778-8977 • Bromont	**	299 \$	Auberge Nuits de St-Georges 1 888 534-0705 • Bromont	***	338 \$
Days Inn 1 877 263-7331 • Cowansville	***	303 \$	Auberge Estrimont 1 800 567-7320 • Magog-Orford	****	361 \$
Motel Bonsoir 1 888 311-7947 • Granby	**	308 \$	Hôtel Le Menhir 1 800 461-3790 • Bromont	***	369 \$
Hôtel Le Granbyen 1 800 267-8406 • Granby	***	315 \$	Auberge du Château 1 888 BROMONT • Bromont	***	375 \$
Auberge du Badouillard 1 866 303-2502 • Bromont	***	319 \$	Motel Au Rond Point 1 800 401-2444 • Magog	***	390 \$

Hôtel Le Castel
1 800 363-8953 • Granby

359\$

Château Bromont
1 888 BROMONT • Bromont

475\$

ACHAT EN LIGNE INFO : 1 866 472-6292

www.duoo.ca

TOURISME CANTONS-DE-L'EST www.cantonsdelest.com 1 800 355-5755

BANG & OLUFSEN **B&O**

Système de son portable BeoSound 1. Puissance et rendu exceptionnels. Lecteur CD, récepteur FM. Choix de couleurs. Seulement 20" par 10".

1 650 \$

Prend peu de place, mais beaucoup d'espace.

seulement chez **KÉBECSON**

6555, RUE ST-DENIS ► MONTRÉAL ◀▶▶ (514) 270.7900 ◀ ▶ KEBECSON.COM

LOTO QUÉBEC **Résultats**
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Roue de Fortune, Chez vous!
Diffusée à TQS, du lundi au mercredi à 18 h 56 et le jeudi à 19 h 30.

LOTTO SUPER 7 Tirage du 2004-06-11

06 11 13 18 19 36 42

Complémentaire: **(14)**

LOTTO Tirage du 2004-06-11

01 03 04 07 08 15 17 22 35 37

44 47 49 50 52 54 56 58 61 70

LOTTO Spécial

3 4

188 6309

La Quotidienne Tirage du 2004-06-11

3 4

188 6309

Extra Tirage du 2004-06-11

NUMÉROS	LOTS
971975	100 000 \$
71975	1 000 \$
1975	250 \$
975	50 \$
75	10 \$
5	2 \$

La Mini NUMÉROS LOTS

NUMÉROS	LOTS
264415	50 000 \$
64415	5 000 \$
4415	250 \$
415	25 \$
15	5 \$
26441	1 000 \$
2644	100 \$
264	10 \$

Tirage du 2004-06-11

Nombreux hommages à Ray Charles

Le « génie » du jazz et de la soul a inspiré des artistes de tous les horizons



PHOTO ARCHIVES AP

Le mélange de blues, de folk et de country créé par Ray Charles, considéré comme la légende de la musique noire, aura été une importante source d'inspiration pour des artistes de divers univers musicaux.

MADISON GRAY
ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Le monde du jazz et de la soul pleure Ray Charles, mort jeudi à Los Angeles à l'âge de 73 ans. Pour son alter ego Stevie Wonder, bouleversé, Ray Charles était un don du ciel : « Le remède à la haine est l'amour. Et Ray Charles nous a donné beaucoup d'amour. »

Des chanteurs, auteurs et compositeurs ont rendu hommage au « génie » lors d'une soirée annuelle de gala, jeudi soir à New York, soulignant son sens de la musique, sa créativité et sa personnalité.

« C'est une nuit douce-amère », a souligné Stevie Wonder. Noir et aveugle lui aussi, Wonder a déclaré devant une salle bondée que Ray Charles avait « changé le monde » avec ses succès *I Can't Stop Loving You* et *Georgia*.

Des artistes issus de divers univers musicaux ont souligné que le mélange de blues, de folk et de country créé par la légende de la musique noire avait été une importante source d'inspiration.

« Un autre grand chanteur, un autre grand monsieur nous a quittés », a déclaré Daryl Hall, présent à la soirée du Songwriters Hall of Fame, avec son partenaire John Oates, avec lequel il a formé le célèbre duo Hall & Oates. « C'était un des grands compositeurs de chansons du XX^e siècle. Il a changé la musique. »

Le duo de paroliers Barrett Strong et Norman Whitfield, qui ont écrit plusieurs succès pour des chanteurs

« Ray Charles est quelqu'un que nous admirions à la fois comme homme et comme artiste. Il nous manquera à tous beaucoup. »

comme Marvin Gaye et Edwin Starr, ont déclaré que la musique de Ray Charles les avait profondément influencés. « Ray Charles a toujours fait partie de nos vies, a souligné Strong. La nouvelle de son décès nous attriste. »

Pour sa part, la « reine de la soul », Aretha Franklin, a évoqué « un homme plein d'humour et d'esprit. Un géant (...) qui a fait connaître la musique soul profane au monde entier. »

« Les gens se souviennent de ses grands succès et de son image, mais ils oublient combien il a innové dans les années 50 en tant que musicien de jazz, a souligné l'artiste country Marty Stuart. Il a ouvert la voie pour nous tous lorsqu'il a fait *I Can't Stop Loving You*. Il a amené la musique country dans des lieux où elle n'était jamais allée auparavant. »

L'acteur et réalisateur Clint Eastwood, qui a longuement filmé Ray Charles pour une séquence de son documentaire *Piano Blues* (2003), a également rendu hommage au maître.

« Ray Charles est quelqu'un que nous admirions à la fois comme homme et comme artiste. Il nous manquera à tous beaucoup. »

Pour Elton John, qui avait enregistré un duo avec Ray Charles en mars, « sa mort est une grande perte, mais sa musique vivra éternellement ».

REPORTAGE PUBLICITAIRE

A tous les membres canadiens du SIEPB :

Suite à la lettre publiée la semaine dernière dans ce journal, le SIEPB a reçu des courriers de deux avocats. L'un d'eux se nomme Pierre Gingras, du Cabinet Gingras Cadieux Bruneau, au Québec, et représente Serge Cadieux, Directeur du SEPQB Québec. L'autre avocat est Bruce Laughton, de la Colombie-Britannique, et représente la Section locale no 378 du SIEPB et Madame Jerri New. Cette lettre est publiée en réponse à ces deux courriers et a pour but de clarifier la position du SIEPB.

Selon Monsieur Gingras, la lettre précédente disait que le Conseil syndical avait proposé une taxe de zéro dollar par personne, pour les Syndicats locaux canadiens, en attendant qu'il y ait un Congrès canadien, au lieu de (et c'est ce qui s'est vraiment passé) « le Conseil syndical a proposé un statu quo qui maintiendrait la cotisation par tête à son niveau actuel jusqu'au prochain Congrès canadien... ». C'est cette dernière position que le SIEPB voulait transmettre. Le SIEPB pense qu'il s'agit là de la façon dont on pouvait, en toute honnêteté, comprendre le courrier précédent. En effet, Monsieur Gingras confirme que Madame New, directrice Canada, les vice-présidents Canada et Monsieur Cadieux, directeur du SEPQB - tous présents lors de la réunion du Conseil syndical qui s'est tenue les 6 et 7 avril 2004 - connaissaient la position du Conseil syndical du SIEPB. Néanmoins, en mai 2004, bon nombre de ces officiels du SIEPB, ainsi que d'autres représentants du SIEPB, ont envoyé aux membres canadiens du SIEPB des lettres affirmant que l'Union internationale voulait imposer une augmentation de la cotisation de 2,00 dollars par personne, imputable aux Syndicats locaux canadiens.

Monsieur Gingras affirme également que Madame New, directrice Canada, n'a pas envoyé de lettre aux membres québécois du SIEPB. Le 28 mai 2004, le SIEPB a fait parvenir un courrier à Madame New, lui demandant de fournir à l'Union internationale la copie de toutes les correspondances envoyées aux membres canadiens du SIEPB relatives à la « Canadian Autonomy Authorization ». Cette lettre est restée sans réponse. Or, le SIEPB avait en sa possession, avant le 28 mai 2004, un message de la Section locale no 15 du SIEPB déclarant : « une lettre urgente concernant l'avenir de notre Syndicat au Canada sera transmise sous peu à tous les membres du SIEPB. » Ce message était accompagné d'une lettre de Madame New et d'autres officiels du SIEPB, lettre affirmant que l'Union internationale avait « récemment révélé un plan proposant d'augmenter la cotisation de 2,00 dollars par mois et par personne, sur une période de 3 ans... ». Il semble que tous les membres canadiens devaient recevoir une telle lettre, sans explications supplémentaires.

Monsieur Laughton affirme que Madame New n'a pas volontairement fait de déclaration fautive ou erronée mais il n'identifie pas les déclarations de la lettre originale contre laquelle il proteste.

Monsieur Laughton a également demandé que les membres du SIEPB soient avisés de la procédure judiciaire entamée par l'Honorable juge Pitfield, de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, en date du 3 juin 2004, étant donné que la première lettre promettait de tenir les membres du SIEPB informés de tous les développements de ce litige. Après une longue journée de débats entre les avocats des différentes parties, le juge Pitfield a rejeté la demande du SIEPB d'ordonner l'arrêt des sollicitations concernant le formulaire « Canadian Autonomy Authorization » dans cette Province. Le SIEPB a soutenu que la procédure n'avait pas été convenablement suivie et que la majorité des membres canadiens du SIEPB devait approuver la formation d'un syndicat national autonome. Lors des attendus du jugement, le juge Pitfield a oralement déclaré qu'il donnait raison à l'Union internationale : En effet, pour être effective, une demande d'autonomie doit être approuvée par la majorité des membres du Canada. La cour n'a pas statué sur la demande de processus démocratique en vue d'un vote autonome, réalisé conformément à l'article XIV.

L'Union internationale est particulièrement préoccupée par la procédure d'obtention des « Canadian Autonomy Authorizations » employée par certains Syndicats locaux. L'Union internationale estime qu'il est vital que les membres du SIEPB prennent une décision éclairée, suivant une procédure qui ne saurait tolérer la moindre intimidation. Les membres doivent avoir la possibilité de prendre une décision réfléchie, sans subir de pression, pour cette question très importante qui affectera la vie des membres canadiens du SIEPB et de leurs familles pendant de nombreuses années.

En raison des préoccupations de l'Union internationale au sujet des procédures employées pour obtenir la « Canadian Autonomy Authorization », des questionnaires sont envoyés à chaque Syndicat local pour leur demander de détailler les procédures utilisées. Les réponses à ce questionnaire seront évaluées par le Conseil syndical, lors de sa prochaine réunion, prévue le 15 juin 2004.

Une fois encore, nous vous prions de ne pas envoyer les « Canadian Autonomy Authorizations », car vous n'avez pas tous les éléments qui devraient vous permettre de comprendre pleinement la situation et de faire un choix. Si vous avez déjà signé et renvoyé une demande de « Canadian Autonomy Authorization » à votre syndicat local, vous avez la possibilité de la retirer en remplissant le formulaire ci-dessous et en le renvoyant à votre syndicat local. Vous pouvez également rédiger vous-même votre propre demande de retrait, qu'il vous faudra dater et signer avant de l'envoyer à votre syndicat local. Nous vous prions d'envoyer, par la poste, une copie de votre demande de retrait à : Office and Professional Employees International Union, AFL-CIO, CLC, 265 West 14th Street, 6th Floor, New York, NY 10011 ; ou, par télécopieur, au numéro suivant : (212) 727-3466; ou encore, par courrier électronique à : mike@SIEPB.org, en signalant que vous avez envoyé une demande de retrait de la « Canadian Autonomy Authorization. » Nous vous prions d'y inclure votre nom, le numéro de votre syndicat local et la date à laquelle vous avez signé et envoyé votre demande de retrait.

Demande de retrait de la « Canadian Autonomy Authorization »

Je, soussigné, _____, membre du SIEPB, section locale no _____, retire par la présente ma demande de « Canadian Autonomy Authorization », demande que j'ai précédemment envoyée à mon syndicat local.

Signature :

Date :

Cette lettre, ainsi que la lettre adressée aux syndicats locaux canadiens, le formulaire de réponse et les dernières informations (au fur et à mesure qu'elles seront disponibles) seront affichés sur le site Internet du SIEPB. Voir : www.opei.org. Veuillez cliquer sur l'icône « Canadian Information. »



**Nettoyage de moquettes
Rabais de 25 %**

43\$ 2 pièces*
Rabais de 15\$. Notre prix ord.: 58\$

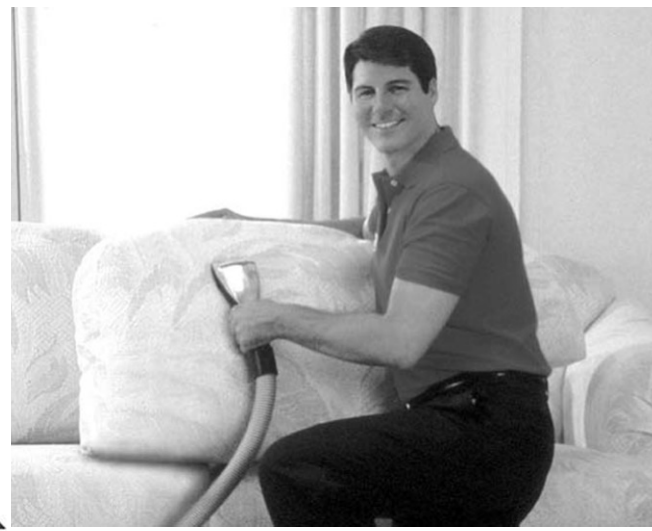
**99\$ 3 pièces, 1 vestibule*
et 13 marches**
Rabais de 37\$. Notre prix ord.: 136\$

Notre méthode de nettoyage en profondeur déluge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

**Nettoyage de meubles
Rabais 10 %**

**98\$ 1 canapé
et 1 causeuse†**
Rabais de 11\$. Notre prix ord.: 109\$

†Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.



Renseignez-vous au sujet de nos offres spéciales de tapis d'appoint!

Offre valide jusqu'au 19 juin 2004.



1 800 818-7779

Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1».

*Minimum de 2 pièces. Vestibules jusqu'à 10 pi. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Prix fixé séparément pour les escaliers et les vestibules. Moquette fixe seulement. Frais additionnels pour moquette en laine. Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé. Services non offerts dans toutes les régions. © 2004. Tous droits réservés. Compagnie de la Baie d'Hudson

MONDE

Putsch écrasé au Congo-Kinshasa

JOONEED KHAN

Le président congolais, Joseph Kabila, a échappé hier matin à Kinshasa à une tentative de coup d'État ourdi par un membre de sa garde présidentielle, alors même que son gouvernement s'appretait à installer les autorités de la transition dans la province du Sud, Kivu, ébranlée la semaine dernière par une rébellion armée pro-rwandaise.

Ciblés par les Congolais en colère pour leur inertie face à l'action des rebelles à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, la MONUC (Mission de l'ONU au Congo) et le CIAT (Comité international d'accompagnement de la transition) ont rapidement « condamné la tentative de coup de force d'un groupuscule d'aventuriers » menée par le major Éric Lenge. Ils ont demandé que Lenge et ses hommes soient arrêtés et jugés.

Celui-ci est passé à l'action après minuit, s'emparant de la radio-télévision d'État pour annoncer qu'il avait « neutralisé » le gouvernement de transition, y compris d'anciens rebelles et des opposants mis en place l'an dernier pour pacifier le pays après cinq années de guerre et mener à des élections libres.

L'électricité a été coupée dans Kinshasa. Les putschistes ont tenté de prendre le camp militaire de Tshatshi, dans le quartier de Galie-ma, mais ils ont été repoussés à l'arme lourde. Des tirs ont aussi été entendus dans le quartier de Gombe, qui abrite la présidence et la résidence du chef de l'État.

Joseph Kabila a voulu se montrer rassurant en apparaissant à la télévision dans la matinée pour confirmer l'échec de la tentative de putsch, annoncer la capture d'une douzaine de mutins « qui seront présentés au public », affirmer que les institutions de la transition fonctionnaient normalement et appeler au calme.

Aux dernières nouvelles, le major Lenge et une dizaine de mutins étaient en fuite vers le Bas-Congo, poursuivis par des hélicoptères de l'armée. Selon plusieurs sources, Lenge a tenté sans succès d'obtenir asile aux ambassades des États-Unis et de Grande-Bretagne, ainsi qu'auprès de la MONUC. Cette dernière a démenti par l'entremise de son porte-parole, Hamadoun Touré.

Kabila a qualifié le putsch avorté « d'appel à la confusion, à la cacophonie », ajoutant : « Je ne permettrai à personne de faire dérailler le processus de la transition. » Il s'est gardé dans l'immédiat de désigner des commanditaires et de situer des responsabilités du coup manqué.

Mais, dénonçant jeudi dans les rues de Montréal la prise de Bukavu par des rebelles pro-rwandais la semaine dernière au prix d'une centaine de tués et de plusieurs centaines de mutilés et de blessés, un collectif de Congolais du Canada avait mis en cause « l'obstination du Rwanda à vouloir influencer le processus de recomposition de l'État congolais ».

Cette recomposition prenait hier matin la forme d'une cérémonie présidée par le ministre congolais de l'Intérieur, Théophile Mbemba, pour l'installation à Bukavu, reprise par l'armée gouvernementale, du nouveau gouverneur du Sud-Kivu et de ses deux vice-gouverneurs.

C'est en partie pour signifier leur rejet des nouvelles autorités que les rebelles, dirigés par le général Laurent Nkunda et le colonel Jules Mutebusi, des Tutsis congolais de l'ancienne rébellion pro-rwandaise RCD, s'étaient emparés de Bukavu la semaine dernière, sous le nez de 1000 Casques bleus de la MONUC.

Ironisant que « le Rwanda a fermé sa frontière après avoir mis le feu au Congo », le quotidien kinois *L'Avenir* écrivait hier que cette « fermeture » n'a pas empêché le Rwanda « d'accueillir le colonel Mutebusi et toute sa bande ». Le journal accuse le Rwanda, qui se rapproche au Congo d'abriter des rebelles rwandais, d'« entretenir officiellement des forces négatives contre le Congo » en donnant asile sur son territoire à ce militaire.

Laurent-Désiré Kabila, père de l'actuel président, a été assassiné par un membre de sa garde présidentielle en janvier 2001, et Joseph Kabila lui-même a survécu à une première mutinerie en mars dernier.

Châtiment électoral pour Blair

La guerre en Irak fait perdre les élections locales aux travaillistes

FRANÇOIS BERGER

La punition était attendue, mais elle a été beaucoup plus sévère que l'avait prévue Tony Blair. Le premier ministre britannique et son Parti travailliste ont reçu hier, aux élections locales, une sanction des citoyens pour avoir engagé leur pays dans la guerre en Irak, contre la volonté de la population.

Les travaillistes, au pouvoir à Londres depuis 1997, ont perdu près de 500 sièges, soit le cinquième de leur représentation, dans les 166 « Conseils » locaux où le tiers des électeurs britanniques devaient choisir quelque 6000 représentants.

Le quart des circonscriptions locales d'Angleterre et la totalité de celles du Pays de Galles ont élu jeudi leurs représentants pour un mandat de quatre ans. L'Écosse et l'Irlande du Nord ne tenaient pas d'élections locales. Les résultats ont été divulgués tard hier. Quant aux élections européennes, qui se tenaient en même temps pour l'ensemble des 44 millions d'électeurs du Royaume-Uni, leurs résultats ne seront connus que demain.

Le Labour a glissé au troisième rang des partis politiques britanniques quant au pourcentage obtenu des voix exprimées, selon la BBC qui l'évalue à seulement 26 %. Le Parti conservateur de Michael Howard a obtenu 38 % des voix exprimées, tandis que le Parti libéral-démocrate de Charles Kennedy en a raflé 30 %, relançant le tripartisme au royaume d'Élisabeth II.

C'est la première fois qu'un parti au pouvoir arrive troisième en Grande-Bretagne. Les travaillistes avaient également connu un recul à des élections locales en mai 2003. On s'attend à ce que le gouvernement déclenche des élections générales dans un an, au

printemps 2005.

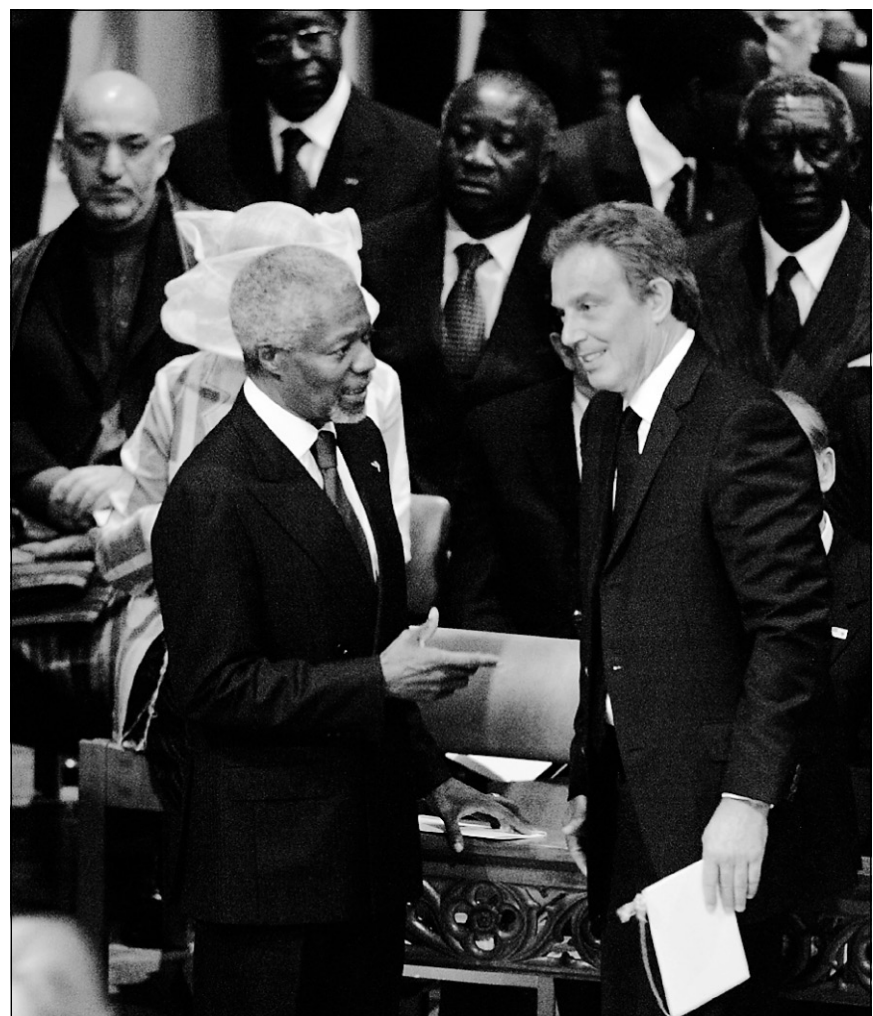
Les travaillistes ont perdu hier des bastions comme Newcastle, qu'ils détenaient depuis 30 ans, et Leeds, qu'ils dirigeaient depuis 24 ans. Leurs pertes nettes ont totalisé huit circonscriptions. Quant aux Tories de Howard, ils ont gagné le pouvoir dans 12 conseils et remporté 300 sièges supplémentaires. Les libéraux-démocrates ont remporté une centaine de sièges supplémentaires mais ont perdu deux conseils. Les petits partis, comme les verts, ont fait des gains modestes.

En visite à Washington, où il assistait aux funérailles de l'ancien président américain Ronald Reagan, Tony Blair a commenté ces mauvais résultats en déclarant : « Je pense que ce que nous devons faire, c'est garder notre sang-froid et mener à bien notre tâche et réaliser que, oui, l'Irak a été une décision extraordinairement difficile ». Il a précisé vouloir « mener à bout » ce qu'il a commencé.

Les analystes politiques britanniques s'entendaient pour dire, hier, que la débâcle travailliste aux élections locales ne signifie aucunement que les conservateurs pourraient gagner, l'an prochain, la Chambre des communes, où le parti de Blair détient une confortable majorité de 161 sièges.

Plusieurs voient dans ce châtiment électoral un simple vote de « protestation » contre l'implication britannique en Irak, une humeur de l'électorat qui ne survivrait pas jusqu'au printemps prochain. Le taux de participation a été de 40 %, 9 points de pourcentage de plus qu'aux élections locales de l'année dernière.

D'autres observateurs attendent, avant de se prononcer, de voir si des députés travaillistes vont paniquer et réclamer la tête de Blair comme chef du parti.



Le premier ministre de Grande-Bretagne, Tony Blair (à droite), était loin hier de l'ouragan qui a frappé le Parti travailliste à l'occasion des élections locales. Il s'entretient ici avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, à l'occasion des funérailles du président Reagan tenues dans la Cathédrale nationale, à Washington.

À Londres, où le vote de la communauté musulmane a fait chuter de 17 % l'allégeance au Labour dans l'est de la ville, le travailliste Ken Livingstone a été réélu hier à son poste de maire, permettant au Labour de sauver la face. M. Livingstone est un fer-

me opposant à la guerre en Irak et il a réintégré récemment le Parti travailliste après en avoir été exclu en 2000.

Avec BBC News, Reuters, The Guardian, AFP et AP

Les autorités serbes de Bosnie reconnaissent le massacre de Srebrenica 10 ans plus tard

AGENCE FRANCE-PRESSE

SARAJEVO — Les autorités serbes de Bosnie ont admis hier pour la première fois que « plusieurs milliers de musulmans ont été liquidés » en 1995 à Srebrenica par les forces serbes bosniaques et que les « auteurs ont dissimulé les crimes ».

La Republika Srpska (RS) avait systématiquement refusé depuis la fin de la guerre de reconnaître ce massacre, le pire à survenir en Europe après la Seconde Guerre mondiale avec plus de 7000 hommes et adolescents tués.

« La Commission a établi que pendant la période comprise entre le 10 et le 19 juillet 1995, plusieurs milliers de Bosniaques (musulmans) ont été liquidés d'une manière qui représente une grave violation du droit international humanitaire », lit-on dans un rapport d'une commission officielle mise sur pied en janvier sous la pression de la communauté internationale et « accepté » par le gouvernement de RS.

« Les auteurs, entre autres, ont pris des mesures pour dissimuler les crimes en transférant les dépouilles » des victimes d'une fosse commune à l'autre, indique le document.

Le rapport d'une quarantaine de pages souligne par ailleurs que « la Commission a établi la participation (au massacre) d'unités militaires et policières, y compris d'unités spéciales du ministère de l'Intérieur de la Republika Srpska ».

« Accepter et assumer le fait que certains membres du peuple serbe ont commis un crime à Srebrenica en juillet 1995 peut contribuer d'une manière favorable à la création des conditions nécessaires pour enquêter sur tout autre crime commis sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine et conduire à la punition des auteurs », estime-t-on de même source.

Le rapport précise que la Commission a localisé 32 nouveaux charniers contenant des corps de victimes du massacre de Srebrenica.

En 2002, le gouvernement de RS



Des réfugiées de Srebrenica, où plusieurs milliers de musulmans ont été liquidés peu avant la fin de la guerre de Bosnie, se disputent un bout de pain en mars 1995 alors qu'elles sont transportées dans un camion des Nations unies.

avait publié un rapport qui minimisait le nombre des victimes du massacre de Srebrenica, suscitant l'indignation parmi les proches des victimes et de la communauté internationale.

Mais en avril 2004, le président serbe bosniaque Dragan Cavic a demandé à ses compatriotes d'« avoir le courage d'affronter les périodes sombres de leur passé ».

Le Tribunal international pénal TPI en 1995 de génocide, notamment pour le massacre de Srebrenica. Les deux se sont en fuite et bénéficient toujours d'un large soutien parmi les Serbes de Bosnie, qui, dans bien des cas, continuent de nier qu'il y ait eu un massacre.

serbes bosniaques qui ont conduit leurs troupes à Srebrenica, a été condamné en avril à 35 ans de prison pour aide et complicité dans l'exécution du génocide.

L'ex-chef politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et son chef militaire Ratko Mladic pendant la guerre ont été inculpés par le TPI en 1995 de génocide, notamment pour le massacre de Srebrenica.

À ce jour, plus de 6000 corps ont été exhumés de nombreux charniers de la région de Srebrenica, mais des responsables internationaux ont accusé les autorités bosno-serbes de cacher des informations sur d'autres sites.

Depuis la signature en décembre 1995 de l'accord de Dayton, qui a mis fin à la guerre (1992-1995), la Bosnie-Herzégovine est divisée en deux entités, la RS et la Fédération croato-musulmane, qui ont chacune leur propre gouvernement et sont unies par de faibles institutions centrales.

PHOTO AFP

Les dépenses militaires mondiales frisent le trillion de dollars

MARC THIBODEAU

Les dépenses militaires mondiales ont bondi de 11 % en 2003 et risquent bientôt de dépasser le cap du trillion de dollars si la tendance à la hausse se maintient, prévient le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), un groupe de recherche suédois voué à la promotion de la paix dans le monde.

Selon l'organisme, la hausse relevée, en dollars constants, est d'autant plus « frappante » qu'elle survient après une hausse de 6,5 % en 2002. En dollars courants, les dépenses militaires cumulées atteignent l'année dernière 956 milliards de dollars, les États-Unis contribuant à eux seuls environ la moitié de cette somme.

Les pays ayant les plus forts revenus sont responsables de 75 % des dépenses totales alors qu'ils ne représentent, dans les faits, que 16 % de la population mondiale.

« Les dépenses militaires cumulées de ces pays étaient légèrement supérieures à la dette étrangère cumulée des pays les plus pauvres et 10 fois plus élevées que l'aide au développement reçue par eux l'année dernière », souligne le SIPRI, dans un rapport rendu public cette semaine.

Les tendances relevées, résume l'organisme, démontrent qu'il y a un « vaste écart entre ce que les pays sont prêts à investir, d'une part, pour assurer leur sécurité et maintenir leur puissance régionale et globale et, d'autre part, pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement économique ».

Les États-Unis, qui avaient réduit leurs dépenses dans la période suivant la fin de la guerre froide, sont



Des soldats américains passent en revue un lot de bombes à guidage laser à bord du porte-avions *USS Kitty Hawk* en mars 2003. Les dépenses militaires américaines ont enregistré une forte hausse au cours des dernières années qui pourrait bientôt pousser les dépenses mondiales totales au-delà du trillion de dollars.

les principaux moteurs de la croissance observée, le changement de doctrine et de stratégie survenu à la suite des attentats du 11 septembre 2001 ayant mené à un virage radical.

N'eurent été les coûts liés aux offensives militaires en Afghanistan et en Irak ainsi qu'aux autres activités antiterroristes, la hausse mondiale des dépenses militaires n'aurait été que de 4 %, la croissance effrénée aux États-Unis ne semblant pas trouver d'écho en France, en Chine ou dans la Grande-Bretagne de Tony Blair, proche allié du président américain George W. Bush.

Bien que les débats publics aient été dominés en 2003 par l'idée qu'il faille augmenter la sécurité nationale par un accroissement des dépenses militaires, le SIPRI juge que les choses sont en voie de changer, les considérations budgétaires et éthiques entraînant une révision des orientations des dernières années.

« Il est peu probable que les taux

actuels (de croissance des budgets militaires) seront supportables à long terme sur les plans économique et politique », souligne l'organisme.

La question budgétaire est particulièrement d'actualité aux États-Unis, où la hausse des dépenses militaires a largement contribué à l'explosion du déficit. Les plus récentes projections indiquent qu'il devrait atteindre un sommet record de plus de 500 milliards en 2004.

Selon le SIPRI, il est loin d'être certain que l'invasion de l'Irak, officiellement justifiée par la nécessité de démanteler l'arsenal présumé de Saddam Hussein, ait contribué positivement à la lutte internationale contre la prolifération d'armes de destruction massive (ADM).

Les contrevenants potentiels « peuvent conclure que les risques et les coûts associés à l'obtention d'ADM ont augmenté significativement, mais ils peuvent aussi conclure que la seule manière pour eux d'éviter de devenir la prochain

ne victime d'un changement de régime est de s'armer de manière à décourager toute initiative militaire à leur encontre. »

La flambée des dépenses militaires mondiales survient alors que le nombre de conflits en cours à l'échelle de la planète est pratiquement à son plus bas depuis la fin de la guerre froide.

Selon le relevé du SIPRI, il y avait 19 conflits armés majeurs en cours en 2003, seuls l'Irak et le Cachemire opposant ouvertement deux États ou plus. Quatre de ces conflits se déroulaient en Afrique et huit en Asie.

Pas moins de 14 nouvelles opérations de maintien de la paix ont par ailleurs été mises en branle cette année-là, le chiffre le plus élevé en 15 ans. Au dire de l'organisme suédois, cette hausse reflète la baisse des conflits militaires majeurs mais aussi la fragilité des processus de paix engagés dans des pays comme le Burundi, la Côte-d'Ivoire ou le Liberia.

LE TOUR DU GLOBE

PAKISTAN

Quelque 60 morts

L'armée pakistanaise a lancé hier une nouvelle offensive terrestre et aérienne contre des activistes liés au réseau terroriste Al-Qaeda dans le nord-ouest du Pakistan et a annoncé que les combats avaient fait 58 morts en trois jours. Des milliers de soldats appuyés par des hélicoptères d'assaut Cobra ont attaqué un camp d'entraînement et deux caches de l'organisation terroriste près de la vallée de Shakai, dans le Sud-Waziristan, un district tribal. De nombreux membres d'Al-Qaeda se sont réfugiés à cet endroit depuis la chute en novembre 2001 du régime islamiste des talibans, qui les hébergeait en Afghanistan. Oussama ben Laden lui-même pourrait être caché quelque part dans les montagnes qui séparent le Pakistan de l'Afghanistan. d'après AFP

CACHEMIRE

Négos de paix

Le nouveau ministre indien de l'Intérieur, Shivraj Patil, a annoncé hier que le gouvernement indien était prêt à engager des pourparlers de paix avec la principale alliance séparatiste du Cachemire le mois prochain. Les séparatistes en question avaient fait savoir qu'ils n'engageraient les pourparlers que s'ils recevaient une invitation officielle en ce sens. À la suite d'une initiative de l'ex-premier ministre, Atal Behari Vajpayee, l'Inde et le Pakistan ont convenu en janvier de reprendre le dialogue sur toutes les questions litigieuses y compris le Cachemire. Ce dialogue se poursuit parallèlement aux pourparlers engagés entre le gouvernement indien et les séparatistes. d'après AFP

FRANCE

Condamnation de Papon maintenue

La Cour de cassation, plus haute institution judiciaire française, a rejeté hier le pourvoi de Maurice Papon, 93 ans, contre l'arrêt de la cour d'assises le condamnant à 10 ans de réclusion criminelle pour complicité avec les nazis dans la déportation de Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. M. Papon, qui était secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous le régime de Vichy et qui fut plus tard préfet de Paris, puis ministre, avait été condamné le 2 avril 1998 à 10 ans de réclusion pour avoir été complice d'arrestations, de séquestrations arbitraires et d'organisation de convois de déportation. Il a été libéré en septembre 2002, en application d'une loi prévoyant une suspension de peine en raison de son âge et de son état de santé. d'après AFP

SOUDAN

Aide au Darfour

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé hier l'envoi d'une aide alimentaire d'urgence destinée aux milliers d'enfants souffrant de malnutrition dans la région du Darfour, au Soudan. Quelque 33 tonnes de biscuits à haute teneur nutritive doivent être transportées à Khartoum aujourd'hui par un vol spécial en partance de Brindisi en Italie, a indiqué l'organisation onusienne dans un communiqué. Selon le PAM, le taux de malnutrition est alarmant dans la région puisqu'il touche entre 21 et 33 % de la population alors qu'une alerte alimentaire est normalement déclenchée à 15 %.

Le conflit entre le gouvernement de Khartoum, soutenu par des milices locales, et les rebelles du Darfour a fait environ 30 000 morts depuis février 2003, ainsi que plus d'un million de déplacés. d'après AFP

MOYEN-ORIENT

Al-Qaeda critique

La chaîne de télévision Al-Arabiya a diffusé hier soir une bande sonore attribuée au numéro 2 du réseau terroriste Al-Qaeda, Aymane al-Zawahiri, dans laquelle il critique le projet américain d'« Initiative pour le Grand Moyen-Orient », qui vise à promouvoir les réformes politiques et économiques dans cette région. « L'Amérique n'a rien à avoir avec les réformes. En fait, ce qu'elle cherche, c'est remplacer les régimes actuels par de nouveaux régimes. Les prétendues réformes américaines ne peuvent pas (nous permettre de) réaliser notre indépendance et notre fierté », déclare la voix attribuée à Zawahiri, considéré comme le véritable cerveau d'Al-Qaeda. d'après AFP

LE PLUS GRAND SOLDE DE TAPIS

1 MILLION \$ EN STOCK • DES MILLIERS DE TAPIS ORIENTAUX FAITS À LA MACHINE OU À LA MAIN TOUS LES STYLES, GRANDEURS ET COULEURS

JUSQU'À 80% DE RABAIS

Seulement du 15 juin au 10 juillet

VENTE DE FERMETURE - FINALE

7905, BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL Tél.: (514) 385-0760
Face au parc Jarry ou (514) 994-5265
Ouvert 7 jours de 10 h à 19 h

Plus Tirage de 3 tapis • Valeur de 4 000 \$

Chapeau papa !

Dites-lui bravo avec un chapeau Tilley.

Pour la Fête des pères, célébrez sa grande forme avec des vêtements de voyage Tilley Endurables. Conçus pour l'aventure, ils sont pratiques, faciles d'entretien et infroissables. Toujours impeccables sans coûter une fortune : comme l'enfant de ses rêves. Ou offrez-lui un *certificat-cadeau*. Il sera sûr de faire le bon choix. Papa a toujours raison.

Tilley Endurables
Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde
Montréal : 1050, av. Laurier Ouest (deux rues à l'ouest de Park Avenue) (514) 272-7791
Pour obtenir l'adresse d'un détaillant ou un catalogue : 1 800 465-4249

Les Anciens
Nos meubles passent à l'histoire.

Élégance & Distinction

Vaste salle d'exposition
Collection de plus de 1400 meubles
37 ans d'expertise

2930 bl, Le Corbusier, Laval, Tel.: (450) 682-5614
(Au nord de l'autoroute 440) www.lesanciens.com

KUMON
LES MATHS. L'ANGLAIS. SE SURPASSER.

RELEVEZ LE DÉFI MATHÉMATIQUE KUMON !

- 50 000 \$ en bourses d'études !
- Ouvert à tous les enfants de la 1^{ère} à la 10^{ème} année
- Université McGill
- Le dimanche 11 juillet 2004 à 11 h

Cet été, mettez vos aptitudes mathématiques au défi contre les plus grands esprits mathématiques de votre année scolaire !

Relevez le Défi Mathématique Kumon 2004 à une université près de chez vous et vous pourriez gagner l'une des douze bourses d'études offertes. Le Défi est ouvert à tous les enfants de la 1^{ère} à la 10^{ème} année partout au Canada et aux États-Unis.

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles en ligne à www.kumon.com ou dans un Centre Kumon.

La date limite pour les inscriptions est le 30 juin 2004

800.ABC.MATH
www.kumon.com

MONDE

Un proche de la CIA et un jeune conservateur sont chargés de la transition en Irak



JOONEED KHAN

Le nouveau gouvernement intérimaire de l'Irak, dont l'autorité a été reconnue cette semaine par le Conseil de sécurité de l'ONU, souffre d'un problème fondamental de légitimité puisqu'il est constitué surtout de membres de l'ancien conseil de gouvernement intérimaire formé par les occupants américains. Et au sein de cette instance, le premier ministre, Iyad Allaoui, aura plus de mal à s'imposer auprès des Irakiens que le président, Ghazi Al-Yaouar.

Allaoui est trop clairement identifié à la CIA et aux services britanniques MI6, ainsi qu'aux menées occultes de l'ancien parti Baas. De son côté, Al-Yaouar est associé au conservatisme arabe du Golfe.

Le premier ministre, âgé de 59 ans, est chiite. Al-Yaouar, 46 ans, est sunnite. Les deux hommes rejettent l'identité sectaire instrumentalisée par l'occupation américaine et privilégient l'identité arabe et kurde des Irakiens. Ils viennent de familles aisées et influentes ayant servi sous la monarchie. Un grand-père d'Allaoui a été ministre, un ancêtre d'Al-Yaouar, député. Là s'arrêtent les ressemblances.

Allaoui, adolescent, a adhéré à la mouvance clandestine du parti

Baas, dont il resta membre jusqu'à son départ pour Beyrouth, en 1971, puis pour Londres, où il étudia la neurologie. Tout en collaborant avec des agents baassistes dans la capitale britannique, il noua des liens avec le MI6 et la CIA, ce qui lui valut une tentative d'assassinat, chez lui, en 1978.

En 1991, il créa l'Accord national irakien (INA) avec l'aide des deux services secrets, s'employant à convaincre des proches de Saddam Hussein, dont des militaires, de faire défection, et à transmettre des renseignements sur le régime irakien. L'INA tenta un coup d'État en 1996 — qui tourna mal quand Saddam Hussein fit exécuter des dizaines de militaires et en fit arrêter une centaine d'autres.

Al-Yaouar naquit en 1958, l'année où le parti Baas, auquel allait adhérer Allaoui, se joignit aux militaires et aux communistes pour renverser la monarchie irakienne. Un an après, sa tribu, celle des Chammar, l'une des plus importantes de la région avec trois millions de membres en Irak et des ramifications en Syrie, au Koweït et en Arabie Saoudite, se rangea derrière une révolte militaire avortée contre le général Abdel Karim Qassem.

C'est en Arabie Saoudite qu'il fit ses études d'ingénieur, les poursuivant aux États-Unis à l'Université George Washington, avant de s'installer en Arabie, où il se maria et fonda une entreprise de télécommunications prospère. En 1990, quand Saddam Hussein envahit le Koweït, il suivit son oncle, cheikh Mohsen Al-Yaouar, le chef des



PHOTO AP

Le premier ministre Iyad Allaoui (à gauche) et le président Ghazi al-Yaouar, à Bagdad, le 1^{er} juin dernier.

Chammar, dans son exil londonien, ne revenant en Irak qu'après la chute du régime Baas, l'an dernier. Sa femme, Saoudienne, et leurs trois fils vivent toujours en Arabie.

Les deux hommes chargés de la transition en Irak se targuent de faire le pont entre leurs concitoyens de toutes filiations et entre le monde arabe et l'Occident. Mais Allaoui, qui se veut résolument laïque, manoeuvre avec Américains et ex-baassistes au chapitre de la sécurité et cultive sans lésiner les milieux politiques et médiatiques de Washington.

Selon le *USA Today*, il a consacré ces derniers mois au moins 340 000 dollars américains, payés par un riche Irakien de Londres, à ouvrir des portes et à soigner son image à

Washington. Mais il a aussi refilé aux Américains et aux Britanniques de faux renseignements sur l'arsenal irakien d'armes de destruction massive — à l'instar de son rival Ahmed Chalabi.

« Allaoui a toujours pensé, et de façon juste à plusieurs égards, qu'il n'avait pas besoin de base politique en Irak aussi longtemps qu'il en avait une à Washington », a déclaré au journal Danielle Pletka, analyste à l'American Enterprise Institute, un groupe de réflexion de Washington que les relationnistes d'Allaoui ont bien cultivé.

Al-Yaouar, par contre, affectionne la djellaba et le keffieh, tenue de rigueur des notables tribaux du monde arabe. Il commence ses interventions avec la formule pieuse

« Au nom d'Allah ». Quand il a appris en décembre que le général américain Abizaid allait confier à Allaoui le commandement de plusieurs milices unifiées, Al-Yaouar a explosé : « Je suis outré. C'est stupide. Ça va générer des seigneurs de guerre. Dois-je former ma propre milice ? » a-t-il demandé au *New York Times*.

Et quand Paul Bremer, le chef américain de l'occupation, a proposé le vétéran Adnane Pachachi à la présidence, Al-Yaouar a confié aux médias : « Il m'a offert d'autres postes, j'ai dit non, je suis fils de ce pays, et je m'y accroche. » D'aucuns estiment que les Américains ont fait ce petit jeu pour « donner l'impression qu'ils se pliaient au vœu des Irakiens ». Il reste que le Conseil des clans sunnites et chiites, l'un des trois groupements tribaux du pays, a noté qu'Al-Yaouar « vient d'une famille tenue en haute estime ».

Ces profils laissent présager des remous au gouvernement intérimaire : le président Al-Yaouar veut qu'il soit « pleinement souverain » dès le 30 juin, mais le premier ministre Allaoui se dit « prêt à signer des pactes avec les Américains pour le contrôle des forces armées et des ressources ».

La transition est régie par la Loi administrative de mars 2003 et doit durer au moins jusqu'à 2006. Mais cette loi laisse au président des pouvoirs qu'Al-Yaouar pourrait utiliser contre Allaoui — le tout dans un flou qui va à coup sûr susciter des improvisations et des coups de force.

Discorde entre chiites et menaces contre l'OTAN en Irak

Discorde entre chiites et menaces contre l'OTAN en Irak
AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD — Pour la première fois depuis la chute de Saddam Hussein, la discorde entre chiites a empêché hier le prêche du vendredi dans le mausolée d'Ali, à Najaf.

Avant l'heure de la prière, des manifestants scandant des slogans en faveur de l'unité et du retour de la sécurité dans la ville se sont heurtés devant le lieu saint aux

partisans de Moqtada Sadr, qui se sont massés devant la porte, scandant le nom de leur chef, avant d'entrer et d'affronter au coeur de la mosquée les partisans de Mohammad Baqer.

Ce dernier, frère de l'imam modéré Sadreddine al-Koubbanji, qui dirige à Najaf le CSRII (Conseil suprême de la Révolution islamique en Irak), a tenté en vain d'apaiser la foule des jeunes partisans de Sadr avant de recevoir une

pièce au visage. Le pupitre s'est effondré sous les projectiles.

Sur le plan politique, les fidèles de Sadr ont menacé hier les pays qui seraient tentés d'envoyer des soldats dans le cadre de la force multinationale chargée d'assurer la sécurité aux côtés des forces irakiennes, après la passation des pouvoirs le 30 juin : « Nous ne permettrons à aucun pays d'envoyer ses soldats en Irak et nous traiterons les pays qui appuient les

occupants comme nous traitons les occupants », a affirmé dans son prêche du vendredi cheikh Nasser al-Saïdi, dans le quartier chiite de Sadr City, à Bagdad, où plusieurs affrontements ont eu lieu hier avec les soldats américains, faisant une vingtaine de blessés.

Le président américain, George W. Bush, avait appelé en début de semaine l'OTAN à s'engager davantage pour aider à la stabilisation de ce pays.

Par ailleurs, le parlement kurde a adopté hier une « position positive » envers la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, entérinant ainsi le maintien des sept ministres kurdes au sein du gouvernement intérimaire dirigé par Iyad Allaoui.

Au lendemain du vote par l'ONU de la résolution 1546, des responsables kurdes avaient exprimé leur déception car le texte ne faisait aucune référence à la Loi fondamentale, qui doit régir l'Irak durant 18 mois.

Solde
d'été
Birks

De 20% à 70% de rabais
sur une sélection de fins bijoux et d'articles cadeaux
du 10 au 20 juin

Magasinez en ligne au www.birks.com
Ce solde est final. Cette offre ne peut s'appliquer
à de la marchandise achetée auparavant ou
à des commandes spéciales et ne peut être jumelée
avec toute autre offre promotionnelle.

BIRKS
CÉLÈBRE SES 125 ANS

3235117A 3235115

Aquascutum
LONDON

Solde de fin de saison
Épargner jusqu'à 50 %
de notre Collection printemps - été 2004 *

Aquascutum chez OGILVY
Ste-Catherine coin de la Montagne

Hommes - 4e étage 843-8428
Femmes - 2e étage 843-7836

* sur marchandise sélectionnée

3234626

LE QUÉBEC QU'ON AIME Gens allumés, coups de cœur et bonnes adresses

Un numéro spécial du cahier ACTUEL samedi prochain dans **LA PRESSE**

FORUM

La gênante aventure de la SGF



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

L'ex-président de la Société générale de financement, Claude Blanchet, s'est plaint du fait que le rapport de la vérificatrice générale, très dur à l'endroit de sa gestion, soit un règlement de comptes politique.

M. Blanchet a parfaitement raison. Les décisions du gouvernement Charest, le congédiement de M. Blanchet à la suite des résultats désastreux de la SGF, la restructuration de la société d'État, le mandat confié à la vérificatrice générale d'analyser le fonctionnement de la SGF, sont effectivement tous des gestes politiques.

Mais comment pourrait-il en être autrement ? Le mandat de la SGF, défini par l'État, est, en soi, politique. Le choix de M. Blanchet comme PDG était encore plus politique, non pas parce qu'il était l'époux de la ministre des Finances, mais parce qu'il était un ami du régime choisi pour mettre en oeuvre une stratégie d'intervention de l'État incarnant l'idéologie du gouvernement Bouchard et encore plus celle du gouvernement Landry.

Il est d'ailleurs heureux pour M. Blanchet que cette analyse de la SGF ait été de nature politique. Car si sa performance avait été jugée sur une base d'affaires, M. Blanchet n'aurait pas été critiqué, il aurait été crucifié.

On notera, à la lecture du rapport de Mme Doris Paradis, que la vérification n'a pas mis au jour de fraudes, de malversations et n'a rien décelé qui pouvait remettre en cause l'honnêteté et la bonne foi des dirigeants de la SGF.

Mais le scandale, car il y en a un, n'est pas là. Il y a scandale parce la SGF a affiché une perte nette de 511 millions en 2003 et de 172 millions en 2002, des pertes qui ne se justifient pas. Les managements administratifs et les carences de gestion décelées par la vérificatrice, correspondent bien aux attitudes et à la culture qui ont pu mener à ce fiasco.

Le problème de fond vient du grandiose projet que caressaient MM. Landry et M. Blanchet, de donner à la SGF une somme d'argent importante, deux milliards, pour accélérer les investissements, servir de levier économique et contribuer à la création d'emplois.

Ce volontarisme a donné une culture de la fuite en avant dont on voit les effets dans la rémunération des cadres. Ceux-ci, a noté la vérificatrice, ont touché des bonus qui atteignaient 50 % de leur salaire même si la société perdait de l'argent. Comment était-ce possible ? Parce que les bonus reposaient sur les investissements plutôt que sur le rendement. On imagine les effets pervers : à la limite, il était plus payant de se lancer dans un mauvais investissement que de le bloquer.

Ce même mandat a très certainement engendré une culture messianique. Le fait que la SGF était revêtue d'une mission noble a encouragé un état d'esprit qui menait à tourner les coins ronds, et qui explique sans doute les très nombreuses irrégularités découvertes par la vérificatrice, les études incomplètes, l'absence d'appels d'offres,

Il est heureux pour M. Blanchet que cette analyse de la SGF ait été de nature politique.

les contrôles insuffisants des activités des partenaires.

Mais l'élément le plus troublant du rapport, c'est le fait que le conseil d'administration ait été privé d'informations essentielles à la prise de décision. Dans ce manquement grave, il est difficile de ne pas voir des manifestations de l'arrogance du pouvoir où M. Blanchet, empereur de son royaume, proche du régime, et donc intouchable, pouvait passer par dessus des formalités, comme informer son conseil.

Le résultat, c'est l'absence de contrôles et de contrepois. Qui contrôlait Claude Blanchet ? Certainement pas le gouvernement Landry, qui partageait les mêmes enthousiasmes. Ni le conseil d'administration. Dans le rapport de la vérificatrice, on découvre que c'est dans le cas des projets les plus fous de M. Blanchet que l'information aux membres du conseil a été insuffisante : la Gaspésia, de triste mémoire, et deux projets délirants qui n'ont heureusement pas vu le jour, Mosel-Vitellic et le Technodôme.

M. Blanchet a mal réagi au rapport de la vérificatrice. Il est clair que l'ancien patron de la société d'État n'a ni doutes, ni regrets. On l'a sans doute oublié, mais fin février 2003, et donc quelques jours avant le déclenchement des élections, Claude Blanchet, faisant le bilan de son plan quinquennal, disait « aujourd'hui on peut dire mission accomplie ». Quelques mois plus tard, on découvrait l'étendue du désastre.

Encore cette semaine, incorrigible, M. Blanchet parlait des 56 000 emplois créés par la SGF, un chiffre gênant, amalgame indigeste de vraies créations d'emplois, d'emplois sauvegardés, d'emplois qui auraient été créés de toutes façons, mais qui est bien typique de la grandiloquence de sa gestion.

Maintenant, M. Blanchet songe à des poursuites pour atteinte à sa réputation. Ce serait le plus beau cadeau qu'il pourrait faire au gouvernement Charest. Quand on contribue à des pertes de trois quarts de milliards, que doivent absorber les fonds publics et donc les citoyens, la sagesse impose le silence.

adubuc@lapresse.ca

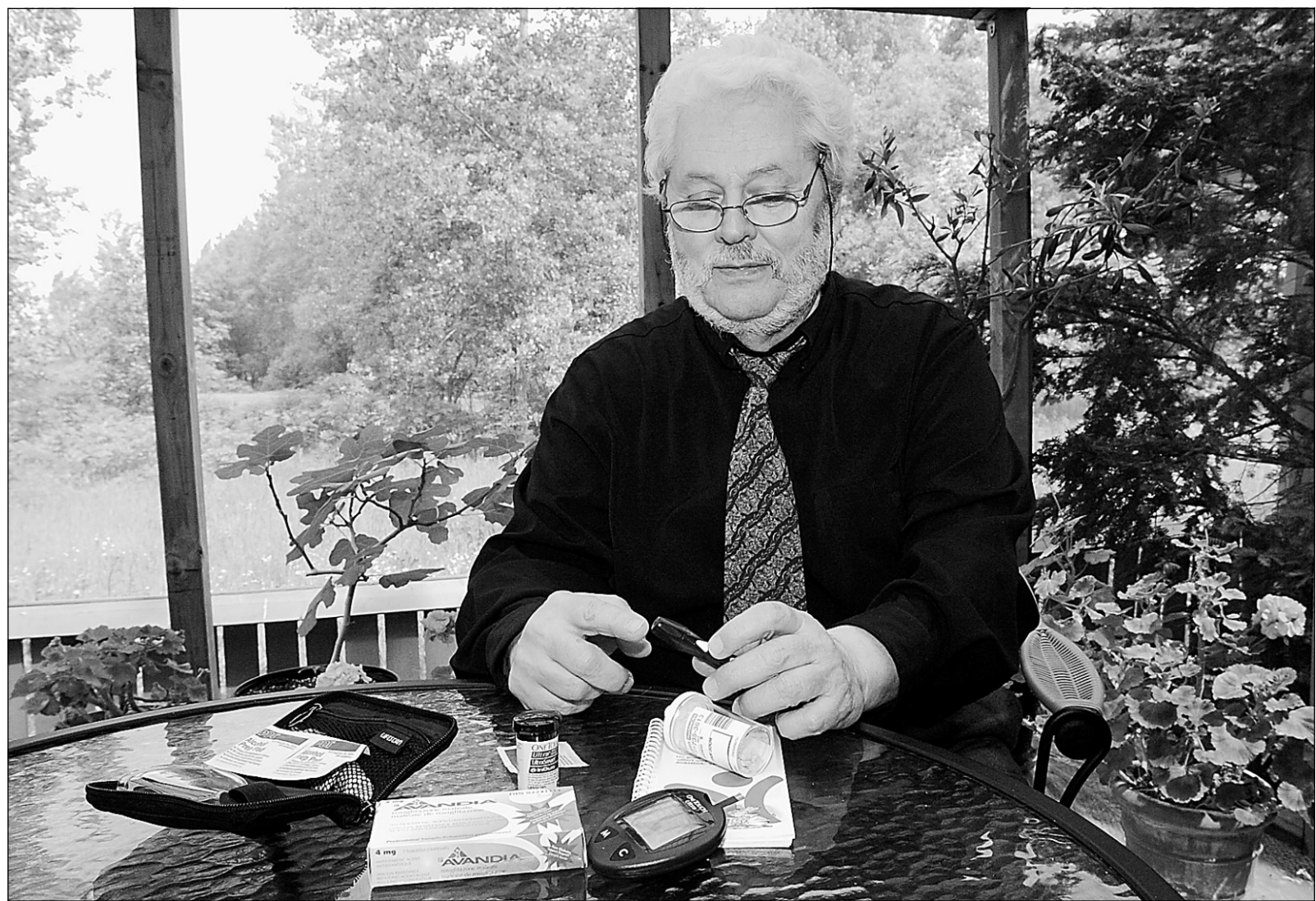


PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Jean-Pierre Manzoni s'administre un test pour vérifier son taux de glycémie.

Le ridicule ne tue toujours pas !

JEAN-PIERRE MANZONI
L'auteur habite à Châteauguay.

En tant que diabétique, j'ai découvert il y a quelques mois un nouveau médicament que mon médecin m'avait prescrit. Il s'agit de l'Avandia. Son dosage en ce qui me concerne est de 4 mg.

Les résultats obtenus ont dépassé toutes mes espérances. Taux de diabète diminué de 40 %, plus de crise « d'hypoglycémie ». Un seul comprimé à prendre par jour et un seul contrôle quotidien de la glycémie.

Oui, mais voilà, ce médicament coûte 72 \$ les 30 comprimés et n'est pas remboursé par la RAMQ, malgré trois demandes de mon médecin !

La Régie, dans sa sagesse omnipotente et grâce à sa vision omnisciente, objecte que je devrais plutôt prendre trois comprimés de Glucophage 500 et deux comprimés d'un autre produit « sulfonyluréé ». Le coût total de ces deux produits se chiffre aux environs de 36 \$.

Autre terme de l'alternative proposée : Glucophage 500 ET insuline ! Toutefois non recommandé si la personne présente une insuffisance rénale. (Pour mémoire, j'ai subi deux interventions aux reins en 2003 !) Économie de 36 \$ mensuellement, direz-vous ?

Et non ! parce que nonobstant mon état général qui se détériorait avec « leur traitement », le coût réel augmente de 24 \$ par mois, soit près de 288 \$ par an !

Pourquoi ? Et bien, c'est qu'avec « leur » système, je suis obligé de surveiller ma glycémie trois fois (et plus !) par jour. Or, chaque « test » coûte 1 \$.

Le calcul est donc : 36 \$ + 90 \$ de languettes (3 fois par jour x 30 jours) Total 126 \$. Avec l'Avandia le coût est de 72 + 30 (glycémie prise UNE fois par jour) pour un total de 102 \$.

Résultat, le « refus » de rembourser l'Avandia coûte plus cher. Puis-je aussi ajouter que j'ai l'obligation de payer le maximum prévu par la loi, pour une assurance médicaments qui ne me rembourse pas... le seul que je prends !

Vraiment, Ubu n'est pas mort et le ridicule ne tue toujours pas ! Une chance !

Une décision insensée de la SAQ

SOPHIE HUOT
L'auteure est une étudiante montréalaise.

Je suis allée récemment à la SAQ Classique de mon secteur pour y acheter une bouteille de vin et un cooler (Bacardi Breezer), comme il m'arrive de le faire à l'occasion.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque la caissière m'a annoncé que, dorénavant, il était impossible d'acheter uniquement une bouteille. C'est quatre (la caisse) ou rien ! J'ai demandé s'il s'agissait d'un effet des nouvelles politiques de notre gouvernement afin de rentabiliser encore plus la SAQ. On m'a répondu avec un sourire timide...

Je veux bien croire que la SAQ est une des vaches à lait du gouvernement, mais croyez-vous réellement qu'il est responsa-

ble d'obliger les clients à consommer davantage que ce qu'il désirait à la base ? Il ne s'agit pas ici d'un simple produit de consommation, il s'agit d'alcool. Vous savez, ce qu'on dit qu'il est préférable de consommer avec modération.

Vous savez très bien qu'en obligeant les gens à acheter une caisse, la plupart le feront et qu'une fois qu'ils auront ces produits dans leur réfrigérateur, ils les consommeront. Ça c'est pour ceux qui se rendront directement chez eux. Que dire de ceux qui passent à la SAQ juste avant de se rendre à une fête où ils prévoient prendre deux consommations. Eh bien non, ils en auront quatre.

Et n'oublions pas que ces consommations ont généralement un pourcentage d'alcool oscillant entre 6 et 7 %. Il ne leur reste plus qu'à résister à la tentation. J'imagine que

c'est bien pour l'économie (puisque la plupart achèteront la caisse, donc plus de ventes), mais est-ce réellement bien pour le citoyen ?

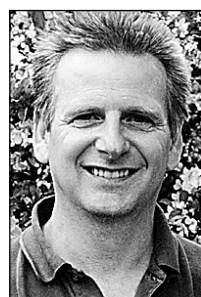
Je ne comprends pas pourquoi, alors qu'il est possible d'acheter une seule bouteille de bière dans tous les dépanneurs, il ne serait pas possible, comme c'était le cas il y a encore quelques semaines, d'acheter un seul cooler à la SAQ. Je vois dans cette nouvelle politique une incohérence. Je suppose que c'est pour être plus compétitif dans un marché mondial, une illustration de l'importance de l'économie par rapport au social.

Pourquoi demander aux contribuables d'en faire toujours plus, surtout dans le cas où il s'agit d'alcool et de jeu ! Il est peut-être temps de revoir certaines pratiques de gestion et surtout, nos priorités !

VOTRE OPINION EN PHOTOS

Un boulevard urbain, vraiment !

GHISLAIN GAGNON



L'auteur est un Montréalais.

Il y a de ces endroits qui sont laids. Naturellement laids. Celui-ci en est un. Naturellement, parce qu'on le retrouve dans la section industrielle du Port de Montréal et que c'était tout à fait naturel de s'y installer tout près.

Comme le mot « industriel » ne rime pas nécessairement avec beauté architecturale, nous nous retrouvons avec un édifice comme celui-ci, coin Pie IX et Notre-Dame.

Monsieur le maire a, quant à lui, l'intention de transformer la rue Notre-Dame en beau grand boulevard urbain, du style que l'on retrouve dans certaines grandes villes européennes. Y croyez-vous vraiment, monsieur le maire ? D'après moi, tant qu'il y aura un port, il y aura des industries et des édifices peut-être même encore plus laids, pouvant venir s'y établir. Ajoutez à cela un trafic de 80 000 véhicules par jour que l'on veut ramener à 35 000 par jour, tous immobilisés aux feux de circulation et voilà une belle carte postale, version fin du monde,



Une construction industrielle qui ne s'harmonise pas du tout avec l'idée que l'on se fait d'un boulevard urbain.

d'un beau boulevard urbain. J'allais oublier de vous dire, bien sûr, que près de 15 000 de ces véhicules seront des camions lourds : Port de Montréal oblige. Alors vite monsieur le maire, enfouissez

cette artère en tunnel ou en tranchée pour qu'au moins on ne puisse voir qu'une de ces deux aberrations, car certaines de ces laideurs urbaines, comme l'édifice que l'on voit sur la photo, sont là pour rester.

FORUM

Un test crucial pour Harper



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Double première lors du débat des chefs en français, qui aura lieu lundi soir. Pour la première fois dans l'histoire des débats télévisés, tous les chefs de parti seront capables de s'exprimer dans un français au moins passable ; ce sera également la première fois — peut-être — que les Québécois s'intéresseront à un leader issu de l'Ouest.

C'est en effet Stephen Harper qui a le plus à gagner dans ce débat, pour la simple raison qu'il part de zéro ou presque : il est peu connu au Québec, et son parti l'est encore moins.

Même s'il serait étonnant qu'une bonne performance de M. Harper puisse entamer la solide polarisation entre le Bloc et le PLC qui caractérise cette campagne, le débat sera pour M. Harper l'occasion entre toutes de briser le mur d'indifférence qui entoure son parti au Québec, et de se faire connaître sous son meilleur jour par un électoralat qui, il y a quelques semaines à peine, ne le connaissait que de nom — et encore.

Les libéraux se sont rendu un mauvais service en décrivant, à coup de campagnes publicitaires assassines, Stephen Harper comme un suppôt de Satan. En découvrant un homme calme et serein qui n'a rien d'un « red neck », qui est bien disposé envers le Québec et qui défend intelligemment ses positions de centre-droit, les téléspectateurs qui s'attendaient au pire pourraient être agréablement surpris.

M. Harper a appris le français à l'âge adulte, ce qui ne représente pas un mince exploit lorsqu'on vit dans un milieu essentiellement anglophone. Il le parle moins bien que Joe Clark mais beaucoup mieux qu'Ed Broadbent, et plus correctement que Jack Layton (qui a grappillé son français enfant, dans les rues de Montréal).

Mais le principal défi n'est pas d'ordre linguistique. M. Harper devra se faire rassurant, et expliquer clairement pourquoi il entretient des positions qui sont, dans plusieurs cas, aux antipodes de la culture politique du Québec.

Ce qui le servira, dans le débat en français, est l'ouverture très claire de son parti à la décentralisation : le Parti conservateur, tout comme d'ailleurs les formations qui lui ont donné naissance, a toujours été en faveur d'une plus grande autonomie des provinces dans les domaines de compétence provincia-

Le vrai combat, actuellement, est celui qui oppose les libéraux et les conservateurs.

le, par contraste aux libéraux et aux néo-démocrates qui ont toujours été et qui restent (malgré les déclarations lénifiantes de leurs chefs respectifs) féroce-ment centralisateurs.

M. Harper est le seul leader à reconnaître l'existence d'un déséquilibre fiscal entre l'Ontario et les provinces, tandis que les libéraux de Paul Martin en remettent dans le sens contraire. Cette promesse d'un réseau pan-canadien de garderies (promesse recyclée du programme libéral de 1993) constitue un nouveau sommet. Non content de se mêler de la vie universitaire et de prétendre gérer les services de santé par-dessus la tête des provinces, voilà que le PLC entend mettre la patte sur le préscolaire et imposer à toutes les familles un modèle unique ! Il n'y a décidément pas de limite à l'appétit de pouvoir et de visibilité des libéraux.

Cela dit, le programme du PC contient bien des motifs d'inquiétude. Ainsi, sa position sur l'Irak. Il y a un an, M. Harper réclamait l'envoi de troupes aux côtés des États-Unis. Cette année, il patine : il fallait simplement déployer des troupes pour renforcer la pression sur Saddam, ce qui aurait évité la guerre, dit-il.

L'explication est farfelue. Ce qui rassure cependant, c'est que le PC s'engage à requérir l'adhésion d'une majorité aux Communes avant de déployer des troupes. Voilà qui aurait toujours dû faire partie de nos moeurs politiques. Il faut plus qu'une simple décision du gouvernement pour envoyer des jeunes gens risquer leur vie à l'étranger.

On sourcille devant la panoplie des mesures répressives que le PC annonce à l'endroit des « criminels », notamment des jeunes contrevenants, à l'heure même où toutes les statistiques démontrent une diminution des crimes contre la personne. C'est bien beau de vouloir protéger (ou venger) les victimes, mais que fait-on des droits des accusés et de la réhabilitation ?

Autre sujet crucial : le bilinguisme. Là-dessus, M. Harper n'a jamais précisé vraiment ses intentions. Le débat de lundi devrait être l'occasion de l'acculer au pied du mur à ce sujet, de même que sur les valeurs sociales (droits des gais, avortement, etc.). Il devra aussi expliquer comment il entend réduire les impôts et augmenter les dépenses militaires et les dépenses dans la santé sans sabrer les services.

M. Harper pourrait être premier ministre le mois prochain. D'où la nécessité d'un bon examen télévisé. Même si nombre de Québécois semblent résolus à s'enfermer dans la bulle bloquiste qui les isole de la réalité, le vrai combat, actuellement, est celui qui oppose les libéraux et les conservateurs.

Une rupture irrémédiable

Consciemment, les Québécois s'apprêtent à congédier leur élite fédéraliste

GÉRALD LAROSE

Ancien président de la CSN, l'auteur est ancien du Conseil de la souveraineté du Québec et professeur à l'École de travail social de l'UQAM.

La présente campagne électorale, autrement plus intéressante que prévue, intrigante pour plusieurs et inquiétante pour quelques-uns, semble indiquer que le Québec arrive au bout de quelque chose et qu'une rupture irrémédiable va se produire.

Nous assistons, il est vrai, à de réels débats de société où les valeurs de gauche et les remèdes de droite se confrontent. L'éthique de gouvernance, le droit des femmes à l'avortement et les mariages entre conjointes et conjoints de même sexe entre autres, sont des sujets qui n'ont pas manqué, jusqu'à maintenant, d'amener chaque jour de nouveaux rebondissements. Mais au-delà de ces débats, une force est à l'oeuvre qui, me semble-t-il, fera apparaître, plus tard, les temps présents comme une époque charnière.

Depuis deux ans, des fabricants d'opinion, éditorialistes et chroniqueurs, particulièrement ceux rémunérés pour produire le commentaire fédéraliste, n'ont eu de cesse d'annoncer la disparition du Bloc québécois. Selon leur dire, ce parti avait connu ses beaux jours. Il se trouve que ce parti connaît maintenant des sommets de faveur populaire. Encore là, nos commentateurs fédéralistes n'y décèlent que du conjoncturel, voire de l'accidentel : les commandites. En aucun temps, il ne leur vient à l'idée que s'impriment dans l'histoire du Canada et celle du Québec deux trajectoires qui s'éloignent toujours plus.

Peut-être est-ce cela qu'ils veulent traduire quand ils s'inquiètent du comportement des Québécois à vouloir opter massivement pour un parti qui n'a pas vocation d'assumer le pouvoir ? Pire, à pousser la logique jusqu'à se priver de tout délégué qui pourrait représenter le Québec dans un éventuel gouvernement conservateur ? Qu'est-ce que le Québec s'apprête à faire ? Une colère ? Un bras d'honneur ? Ou un pas allant dans le sens de sa démarche historique ?

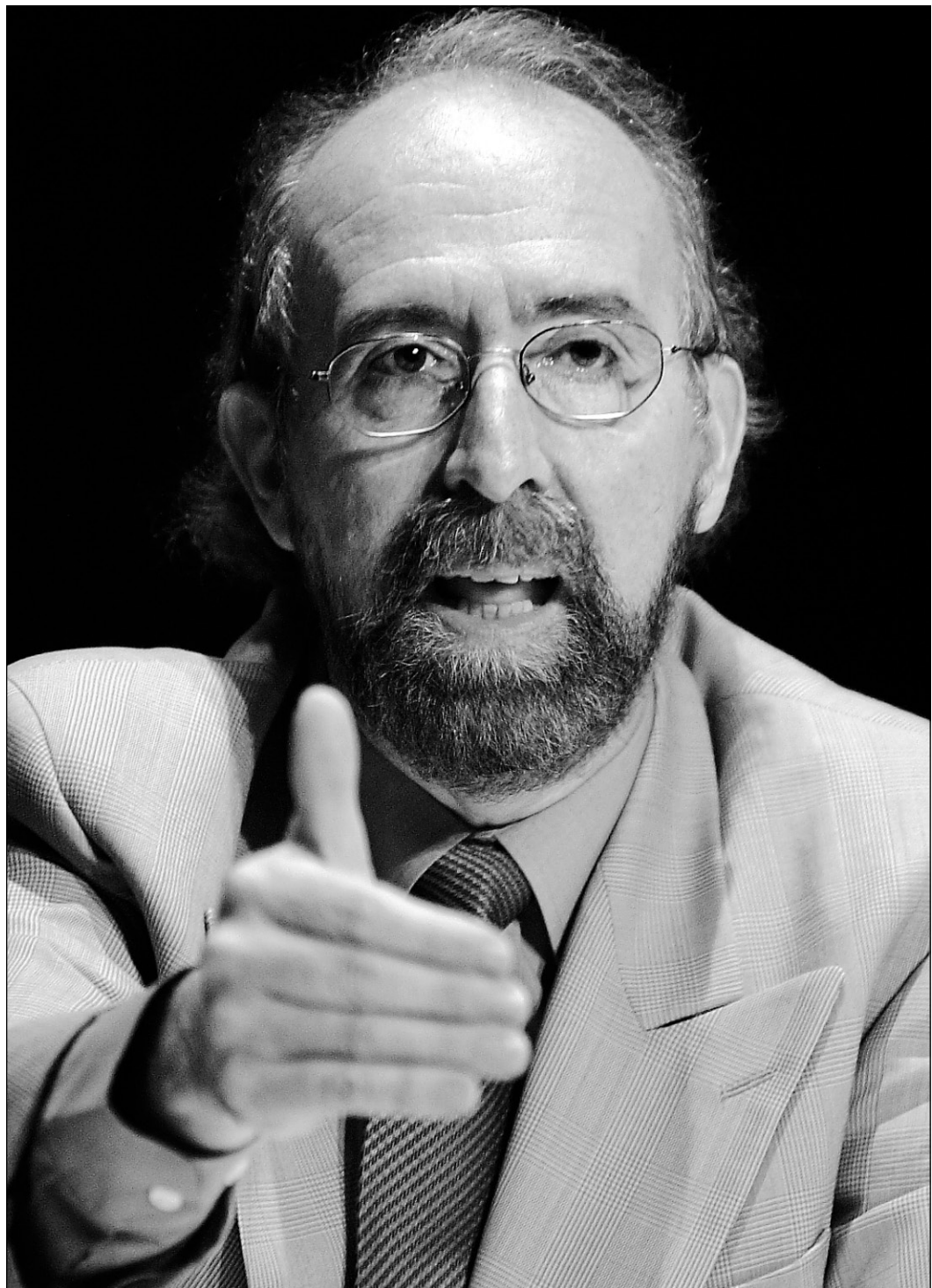
Une volonté inextinguible d'exister

Depuis 1760, bien qu'à des degrés divers selon les périodes et les acteurs, l'histoire a tracé une ligne directrice qui se vérifie. D'un côté, le peuple « canadien-français » et depuis « québécois » veut exister, penser par lui-même, faire ses propres choix et vivre son originalité. D'un autre côté, là aussi au gré des événements et des acteurs, le Canada a toujours eu la volonté de niveler, d'homogénéiser et de minoriser la réalité « canadienne-française » et maintenant « québécoise ». En 1840, avec l'imposition d'un gouvernement de l'Union, c'était le carcan. En 1867, avec l'Acte du Nord Britannique, c'était la minorisation. Dans ce jeu, il s'est toujours trouvé une élite « canadienne-française » pour être à la fois le reflet d'une partie des aspirations du peuple et le relais des compromis canadiens.

Avec l'élection massive de députés du Bloc, le Québec va confirmer qu'il est plus que jamais en route pour acquérir le statut naturel et normal d'une nation libre, celui d'un pays.

À partir de la Révolution tranquille, la volonté d'exister s'est transformée en un véritable combat économique, politique et identitaire. Le territoire a été précisé : Québec, là où il y a les masses critiques, les institutions et surtout la force d'un État (même amputé) pour créer les conditions d'épanouissement et de pérennité d'un vivre collectif en français de ce peuple original en Amérique du Nord.

Dans ce contexte sont apparues les premières véritables contradictions dans les élites québécoises qui ont cheminé du nationalisme au souverainisme. Penser en fonction de nous-mêmes, développer nos stratégies selon notre génie propre, mettre au point notre propre modèle, c'est ce qu'ont assumé avec intelligence, parfois avec panache, les Lesage, Johnson et Bourassa. Plus tard, c'est un pays que réclament les leaders québécois, les Lévesque, Parizeau, Bouchard et Landry.



Gérald Larose

Une pluie de coups fourrés

Un temps, sous Pearson, l'écoute fut attentive. Mais après, sous Trudeau et son « french power », la donne a changé. S'appuyant sur une députation québécoise plantureuse et enthousiaste, il fit s'abattre sur le Québec une pluie de coups fourrés et de législations « structurantes » construisant le Canada et minorisant le Québec. On lui doit entre autres la Loi des mesures de guerre, les mensonges de la campagne référendaire de 1980 (les têtes sur le billot) et la Constitution de 1982 dont aucun gouvernement québécois n'a voulu.

Depuis, Chrétien et son bras financier Martin ont poursuivi l'oeuvre en y mettant encore plus de substance. Ils ont coupé les vivres au Québec (caisse d'assurance-chômage et transferts), lui ont refilé des coûts (santé et aide sociale), ont envahi l'ensemble de ses compétences, ont tenté de l'ensabler dans un Clarity Bill et finalement, ont essayé de lui acheter son identité par des campagnes massives de commandites. Tout ça conçu et exécuté par des Québécois.

Dans la présente campagne électorale, quelque chose se passe. D'un côté, le Québec fait son débat. Le Bloc québécois y mène une campagne en parfaite autonomie. De l'autre, le Canada fait le sien. On y débat de questions ici réglées. Et contrairement à ce qu'affirment certains, les Québécois ne sont pas distraits, ni inconscients, encore moins « dans une bulle » comme l'écrit Alain Dubuc dans son commentaire du 9 juin dernier.

Les Québécois devinent de plus en plus ce qu'il leur en a coûté collectivement d'avoir permis pendant quarante ans à une certaine élite québécoise de contrôler en son nom la gouvernance fédérale. Certes, ils sont exaspérés par les agissements d'un certain nombre de tricheurs, de menteurs, de voleurs et de corrupteurs. Mais, plus fondamentalement, ils découvrent et comprennent que le rôle de ces Québécois n'a pas été de défen-

dre les intérêts du Québec au Canada, mais les intérêts du Canada au Québec.

Le choix de l'opposition

Le choix que s'apprêtent à faire massivement les Québécois est celui de l'opposition. Consciemment, ils s'apprêtent à congédier leur élite fédéraliste. Tout aussi consciemment, ils vont s'abstenir d'envoyer tout délégué pour participer à la gouvernance fédérale conservatrice. Et très massivement, ils vont élire des députés à l'allégeance exclusive, celle du Québec.

Le Québec s'apprête à approfondir le sens de sa démarche historique. D'abord, il va se réapproprié en totalité son premier espace politique, celui de la légitimité démocratique. Il commence par dire qu'en son nom, plus personne ne pourra ne pas le reconnaître comme peuple, le minoriser, l'inférioriser, lui confisquer sa démarche d'autonomie, lui fixer les conditions de son avenir en français, lui placer le Parlement fédéral au-dessus de son Assemblée nationale, et toute chose semblable définie par le Clarity Bill. En son nom, plus jamais. Voilà qui est clair.

Faire le choix de l'opposition et de la non-gouvernance, n'est-ce pas faire le choix de s'isoler ? Des commentateurs fédéralistes s'en trouvent chagrin. Au contraire, en éliminant massivement des députés du Bloc québécois, le Québec se rapproche d'abord de lui-même en éliminant ce qui fait écran à sa nature (de peuple) et à sa stature (capable totalement de s'assumer). Il se rapproche également des autres et du monde entier en confirmant qu'il est aujourd'hui, encore plus qu'hier, en route pour acquérir le statut naturel et normal d'une nation libre, celui d'un pays.

Le plus rafraîchissant demeure le calme, la sérénité et la confiance avec lesquels le peuple québécois s'apprête à voter. Sans cris, sans heurts, ni même de bras d'honneur, il vivra quelque chose comme une rupture tranquille. Il faut dire que le momentum s'y prêtera : Le 24, il fêtera ! Le 28, il votera !

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

Un scandale? Non, deux!



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

M. Bernard Landry et Claude Blanchet ont cherché à minimiser l'importance des constats dressés par la vérificatrice générale dans les dossiers de la Société générale de financement et du métro de Laval. « Il n'y a pas eu de scandale des commandites » à la SGF, a dit M. Blanchet. C'est l'évidence : contrairement à ce qui est allégué dans certains dossiers à Ottawa, il n'y a eu ni détournement de fonds ni acte criminel. Mais il y a tout de même scandale : par électoralisme, aveuglement ou incompétence, des millions de dollars — des fonds publics — ont été dépensés à mauvais escient.

Il existe d'ailleurs deux traits

Par électoralisme, aveuglement ou incompétence, des millions de dollars ont été dépensés à mauvais escient.

communs entre ce que M^{me} Doris Paradis a constaté à la SGF et ce que son homologue fédérale a découvert dans les bureaux du programme des commandites : des dossiers incomplets, la violation des règles administratives. « À maintes reprises, écrit M^{me} Paradis, la SGF n'a pas géré les dépenses pour l'étude des projets d'investissement selon les règles de saine gestion. Nous avons constaté des lacunes concernant la justification des dépenses, les prévisions et le suivi des coûts de même qu'en ce qui a trait à leur approbation. »

Au sujet de la rémunération des dirigeants de la SGF, Bernard Landry fait une lecture sélective du rapport de la vérificatrice générale pour conclure qu'il n'y avait pas de problème important. Or, M^{me} Paradis parle de volets de la rémunération qui étaient « discutables » et « difficilement justifiables ». À lui seul le fait que, de 1998 à 2002, la rémunération moyenne des hauts dirigeants

de la SGF a grimpé de 146 000 \$ à 228 000 \$ (+56 %) tandis que la société passait d'un bénéfice de 78 millions à des pertes de 171 millions est proprement scandaleux.

La sous-estimation grossière des coûts du prolongement du métro à Laval n'a pas choqué le président du Parti québécois non plus. Pourtant, le rapport de la vérificatrice générale montre bien l'incroyable incurie des responsables de l'époque. Lorsque le projet a été annoncé à la veille de la campagne électorale de 1998, le gouvernement Bouchard estimait les coûts à 179 millions. Cette évaluation était basée sur des études dépassées, incomplètes et erronées. Surtout, le gouvernement a pris la décision à l'aveugle, pour des raisons partisans évidentes. « Cette décision, écrit M^{me} Paradis, ne s'appuie sur aucun document faisant ressortir la justification du projet et de ses coûts, la localisation des deux stations prévues ainsi que le choix préliminaire du tracé. »

Dans le cas du métro comme dans celui de la SGF, Bernard Landry excuse les erreurs commises. Au sujet de la SGF, il lance : « Qu'il y ait des imperfections de gestion, même des imperfections sérieuses... Quand on gère 10 milliards et qu'on crée 60 000 emplois, un accident mineur est vite arrivé. »

Une justification qui n'est pas sans rappeler celle de Jean Chrétien dans l'affaires des commandites, alors qu'il avait semblé minimiser le « vol » de « quelques millions » en soutenant que le programme avait contribué à l'unité canadienne. Autrement dit, la fin justifie le scandale.

« Aucune fraude, aucune illégalité, aucune dépense somptuaire, aucune malversation », a affirmé M. Landry, parlant de la SGF. C'est un fait. Mais des fonds publics ont été négligemment gérés et dépensés.

De même dans le cas du métro. Bien sûr, le métro se rendra jusqu'à Laval. Mais ces 800 millions, et le 1,3 milliard prêté par Québec à la SGF, n'auraient-ils pas été mieux investis ailleurs ? Pendant ce temps, le gouvernement doit gratter les fonds de tiroir dans l'espoir de pouvoir payer la construction de nouveaux hôpitaux universitaires à Montréal. Il est là, le scandale.

La loi du silence



ncollard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Les bolides de la Formule 1 ont commencé à réchauffer leur moteur, à la grande joie des amateurs de course automobile, mais au grand dam de nombreux résidents de la Rive-Sud et du Vieux-Montréal, qui pestent contre le vrom-vroum du Grand Prix du Canada.

Est-ce le vieillissement de la population ou serait-ce le seuil de tolérance des gens qui diminue ?

On supporte de moins en moins le bruit.

L'été dernier, des résidents du Plateau ont fait annuler le concours annuel de chaise de sable parce que la musique était trop forte.

À New York cette semaine, le maire Bloomberg a présenté un projet de loi visant à réduire le bruit dans sa ville.

Il faut dire que dans l'île de Manhattan, le bruit est constant : sirènes de police, autobus, musique, construction, etc. Dans cette ville qui ne dort jamais, on peut entendre des marteaux-piqueurs à 1 h du matin. On peut comprendre que les New-Yorkais en aient marre, surtout qu'à la longue, l'exposition au bruit peut avoir des effets néfastes sur la santé : stress, hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires...

Toutefois, en voulant bien faire, le projet de loi du maire Bloomberg a des accents totalitaires. Par exemple, les maîtres des chiens qui japperont plus de cinq minutes passé 22 h se verront coller une contravention. Les camions de crème glacée auront jus-

qu'en 2006 pour changer la petite musique qui annonce leur arrivée. Quant aux bars et autres lieux de rencontre qui font de New York ce qu'il est, ils devront se surveiller : les policiers pourront, sans avoir à prouver quoi que ce soit, exiger d'un propriétaire qu'il « baisse sa musique » si elle est jugée trop forte.

New York sera-t-il encore New York si cette loi est adoptée ?

Le bruit n'est plus un phénomène urbain. En banlieue, les souffleuses à feuilles, les tondeuses à gazon et le ronronnement de la thermopompe du voisin peuvent faire regretter le gazouillis des oiseaux des arrière-cours de la rue Jeanne-Mance, dans le Mile-End.

Preuve ultime que la tolérance au bruit varie d'une personne à l'autre, le projet de loi du maire Bloomberg a provoqué une pluie de lettres ouvertes dans les journaux de la part de New-Yorkais excédés qui lui demandaient d'aller encore plus loin : que faites-vous du bruit des freins d'autobus ? des klaxons des chauffeurs de taxi ? des camions à ordures ? Ces réactions montrent bien la complexité de pondre une loi qui plaira à tout le monde.

Chez nous, la Cour suprême du Canada doit se prononcer l'automne prochain sur le règlement de la Ville de Montréal concernant le bruit. La tâche ne sera pas facile.

Entre la recherche d'une meilleure qualité de vie et les récriminations des grincheux et des intolérants, le champ est vaste.

On ne peut pas choisir d'habiter le centre-ville de Montréal et souhaiter que notre quartier soit aussi paisible que Port-au-Persil.

Nous vivons en communauté et cela implique des concessions. Pour ceux qui désirent le calme plat et le silence total, il y aura toujours la campagne... ou l'île déserte.



LES GRANDS PORTRAITS

STEPHEN HARPER

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

En attendant la séparation

Le 28 juin, ce sera la séparation. Certains jubileront. D'autres se demanderont comment celle-ci a pu advenir aussi facilement. Québécois et Québécoises ne feront plus du tout partie du gouvernement canadien et l'opposition officielle aura son siège social ailleurs qu'au Québec. Le nouveau gouvernement conservateur majoritaire dirigera les opérations et bâtira un nouveau Canada. Sans le Québec. Au cours des mois suivants, Québécoises et Québécois comprendront pourquoi, quoique s'étant montrés indifférents à l'élection des conservateurs, unanimement ils et elles n'ont néanmoins pas voté pour eux. Enfin, les souverainistes constateront pourquoi la souveraineté du Québec n'advient jamais. Parce qu'il s'avère impossible de séparer l'une de l'autre des entités déjà séparées l'une de l'autre et parce qu'on ne saurait se sentir mieux nulle part ailleurs, pas même chez soi, que là où l'on vous accueille à bras ouverts dans l'expression parfaitement libre de votre différence en toute sa plénitude.

Denis Beaulé
 Montréal

Ouverture de façade

Comme ça, M. Duceppe reçoit l'appui de certains leaders des communautés ethniques. Ça me

questionne un peu parce que je considère que la symbolique utilisée actuellement par le Bloc dans ses discours et ses slogans a une connotation très centrée sur les Québécois francophones. (Ex. Parce qu'on est différent) En effet, il faut se questionner sur la soi-disant ouverture du Bloc aux communautés culturelles lorsqu'on se rend sur son site Internet. Il s'agit du seul site de parti politique qui n'a pas de version anglaise. Si le Bloc est si ouvert, et s'il met vraiment de côté le fameux « Nous » de M. Parizeau, il doit également être ouvert à la communauté québécoise anglophone. Si l'ouverture n'est qu'une façade, alors le Bloc doit carrément avouer qu'il est un parti pour les Québécois francophones.

Martin Duval
 Saguenay

Opposition ou télévision ?

Enfer et damnation ! Jean Lapierre a-t-il pris la mauvaise décision ? Lui qui, au terme de ces élections, rêvait de prendre du galon ! Avec des sondages en pleine dégradation, il voit poste de ministre et voiture de fonction lentement disparaître à l'horizon. Le voilà face à deux options. La première : gagner dans Outremont et, ô humiliation, rejoindre ses bloquistes ex-compagnons sur ces banquettes de

l'opposition à piètre rémunération d'où, nous le lui rappelons, on n'est bon qu'à y faire oeuvre de contemplation. La seconde : perdre dans Outremont et, ô délectation, retourner à sa très lucrative position d'animateur de télévision. En toute affection, nous, de sa circonscription, lui souhaitons cette deuxième sélection.

Christian Gagnon
 Montréal

Les « commandites » du PQ

Alors que le Bloc québécois se sert amplement du scandale des commandites pour attirer le vote des électeurs, voici qu'il ressort de deux rapports de la vérificatrice générale que le Parti québécois au pouvoir a dilapidé sans scrupule l'argent des citoyens. Dans le dossier du dépassement effarant des coûts du métro à Laval, il y a eu pour le moins grave négligence de la part du gouvernement précédent. Dans le cas de l'administration de la SGF sous ce même gouvernement, il y a eu un étonnant laisser-aller dans lequel les petits amis du pouvoir avaient carte blanche et si peu de compte à rendre. La confiance des citoyens en prend encore un coup.

Jacques Léger
 Morin-Heights

Un Reagan pour nos cols bleus

Ces jours-ci, dans les journaux, les nouvelles frasques de nos inimitables cols bleus côtoient les reportages sur les grands faits d'armes du défunt président américain Ronald Reagan. Cette coïncidence a donné lieu chez moi à une réflexion spontanée, cautionnée d'emblée par mon entourage : « quand aurons-nous des politiciens assez courageux pour adopter à l'endroit des cols bleus de Montréal l'attitude que Reagan a eue, au début des années 80, à l'endroit des contrôleurs aériens américains ? » (Lors d'un arrêt de

travail, il les a tous congédiés et remplacés par des contrôleurs de l'armée et la population en a été fort aise.) Mais ici, nous sommes plus démocrates ! Alors, faisons un référendum sur la question ! J'ai la conviction que la teneur des résultats ne laissera aucun doute sur l'écoeurement de la population montréalaise. Souhaitons pouvoir élire un jour un maire qui mettra le pied à terre et qui dira : « C'est assez ! »

Paul Dansereau
 Montréal



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

ACTUALITÉS

Québec veut connaître l'origine de tous les chiens et chats

Tous les lieux d'élevage et de garde seront inspectés

ANNIE LAFRANCE
LE SOLEIL

QUÉBEC — Le gouvernement donne du mordant à sa loi sur l'élevage des chiens et des chats. Un projet de règlement visant à identifier la provenance de chaque animal, et ainsi enrayer les centaines d'usines à chiots illicites sur le territoire québécois, devrait être officiellement adopté à l'automne. Il permettra l'inspection de tous les lieux de garde et d'élevage des chiens et des chats.

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Françoise Gauthier, veut mettre un frein à l'élevage illégal et aux abus qui en découlent. Le règlement qu'elle propose permettra d'accélérer les recours au Code criminel, lesquelles étaient souvent trop lents pour la survie des animaux.

Jusqu'à aujourd'hui, la Société protectrice des animaux (SPA) pouvait enquêter sur les chenils contrevenants mais ne pouvait intervenir sans mandat. « L'animal était souvent mort avant qu'on puisse inter-

venir », dit un enquêteur de la SPA. C'est pourquoi la ministre va de l'avant avec un règlement qui se veut interventionniste. Elle a procédé, hier matin, à la signature d'une lettre d'entente avec l'Association nationale d'intervention pour le mieux-être des animaux (ANIMA), laquelle sera en charge de l'inspection des lieux d'élevage et de garde. Tous les lieux d'élevage seront inspectés, y compris les chenils, les fourrières et les animaleries. Ce partenariat public-privé bénéficiera d'un budget d'environ un million de

dollars, dont la moitié provient de Québec.

Des centaines d'usines à chiots

L'organisme attendait depuis deux ans cette entente, impuissante devant la croissance des lieux illicites. Selon les statistiques du MAPAQ, il existerait entre 107 et 124 usines à chiots, toutes illégales, « mais on croit qu'il y en a plusieurs centaines en réalité », dit la directrice générale d'ANIMA Québec, Huguette Lépine.

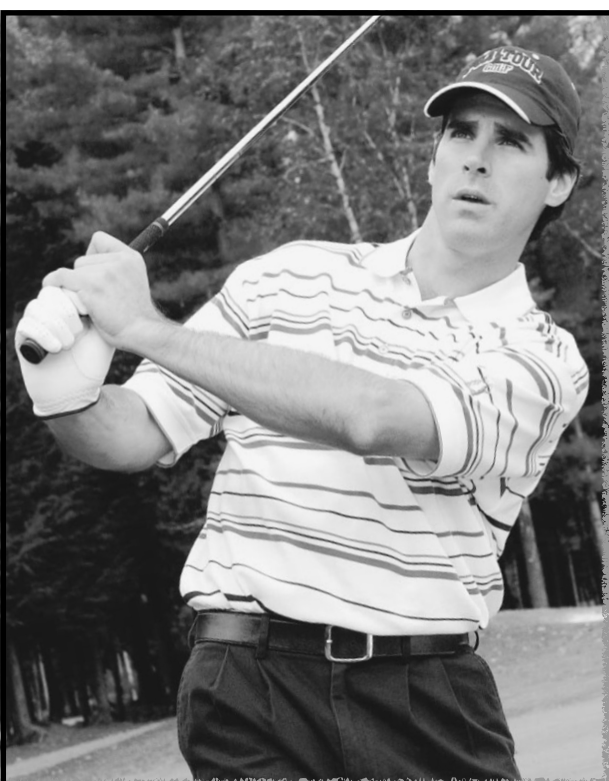
« On a dorénavant le pouvoir et les moyens d'améliorer les conditions d'élevage des jeunes animaux. »

Plusieurs cas d'abus ont été répertoriés dans le passé. Des chiots rachitiques, des chiennes faisant des

grossesses à répétition, des lieux insalubres, isolés et sans eau potable, en sont les exemples les plus fréquents. Les scènes d'horreur doivent cesser, clame la directrice d'ANIMA Québec. « On a dorénavant le pouvoir et les moyens d'améliorer les conditions d'élevage des jeunes animaux », se réjouit-elle.

Le projet de règlement est rattaché à la Loi sur la protection sanitaire des animaux adoptée en 1993. La section sur la sécurité et le bien-être des animaux n'a toutefois jamais été en vigueur. Un délai jugé « déraisonnable » par la ministre Gauthier qui reconnaît qu'il y avait là un « vide juridique ».

Le règlement ne fera pas que montrer les crocs. Le rôle d'ANIMA Québec sera élargi à l'éducation des éleveurs pour l'élimination des problèmes héréditaires et de comportement de même que celle de la population souhaitant adopter un animal de compagnie.



SOLDE

de golf

2 JOURS
SEULEMENT!
Les 12 et 13 juin

200%

de rabais

SUR TOUTE LA MARCHANDISE DE GOLF À PRIX RÉGULIER*

VÊTEMENTS • CHAUSSURES • ÉQUIPEMENT *à l'exception des balles de golf

TaylorMade

TAYLOR MADE Burner 420

Bois # 1 - Tête 405cc
100% titane
Tige en graphite « Burner Lite »
60 grammes
Couvre-bois inclus
Pour homme droitier
Notre prix rég. 299⁹⁹

199⁹⁹
Économisez 100\$

TaylorMade

TAYLOR MADE Série 500

Bois # 1 en titane
Tige en graphite
Couvre-bois inclus
Pour homme droitier
Non conforme

Achat vedette
299⁹⁹

GRATUIT!

Avec tout achat d'articles de golf de 15\$ et plus, une douzaine de

balles
RAM TOUR Balata

sera remise aux 25 premiers clients chaque jour. (Valeur de 39⁹⁹)

Les rabais sont applicables sur le prix régulier, sauf indications contraires. En vigueur seulement les 12 et 13 juin 2004 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés.



Offre de base: Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES^{md} pour chaque tranche d'achat de 20\$* (avant taxes).

*Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les services, les locations et les achats de certificats-cadeaux.
^{md} Marques déposées d'AIR MILES International Trading B.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltée.

sports experts®

Solde

LA FIÈVRE DU DÉMÉNAGEMENT..

Du 11 juin au 4 juillet, nos soldes ont la bougeotte!



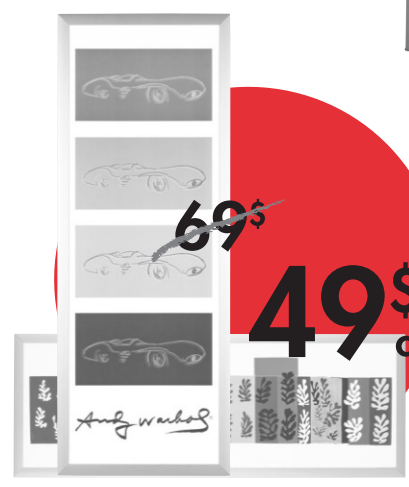
BRÄNNÖ. Table. Aulne massif huilé et acier laqué. 161 x 80 cm. Hauteur, 74 cm.



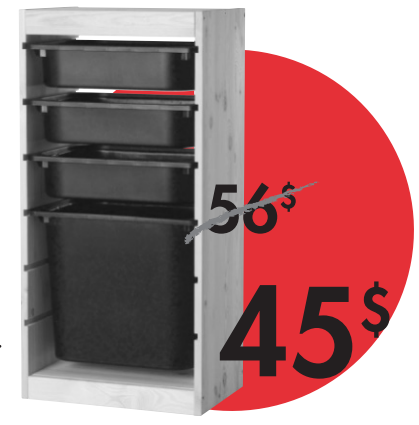
BRÄNNÖ. Chaise. Aulne massif huilé et acier laqué. Hauteur siège, 45 cm.



HUSAR. Chaise. Pin massif naturel verni. Hauteur siège, 46 cm.



NORRSUND. Reproductions encadrées. 45 x 120 cm. Au choix, œuvres de Andy Warhol, Matisse, Berenholz ou Mundo.



TROFAST. Rangement. Pin massif ciré. L44 x P30 x H91 cm. Bacs en sus.



STRIBB. Coussin. Enveloppe coton garnie polyester. 50 x 50 cm. Bleu ou rouge.



HADDAL. Commode 2 tiroirs. Placage bouleau naturel verni. L140 x P48 x H80 cm.



ANTONIUS. Rangement. Blanc. 44 x 102 cm.



MIKAEL. Desserte ordinateur. Panneau laqué et mélamine blanche. Au choix, cerise, mauve, orange ou vert. L77 x P50 x H76 cm.



SKRUVSTA. Fauteuil pivotant. Lilas. Hauteur siège, 43 cm.

jusqu'à
50% de réduction
sur articles choisis

Offre valable jusqu'au 4 juillet ou jusqu'à épuisement des stocks. Certains articles doivent être assemblés.



Livraison à domicile à partir de 49\$ + taxes.

Possibilité de location d'une camionnette à tarif raisonnable. Renseignements complets en magasin.

IKEA Boucherville
(450) 449-6755
Autoroute 20, sortie 95

IKEA Montréal
(514) 738-2167
Boul. Cavendish et autoroute 40

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi: 10h à 21h
Samedi et dimanche: 9h à 17h

www.IKEA.ca



SOYEZ TOUJOURS
GENTILS AVEC
CEUX QUI JOUENT
AU NOUVEAU



DES GROS LOTS
PLUS GROS, PLUS SOUVENT

Ce soir,

25 000 000 \$

18 ans +

www.lotto649.loto-quebec.com



ÉLECTIONS 2004

**CITATIONS
LES MEILLEURES
DE LA CAMPAGNE
PAGE A36**

DUCEPPE INVITE SES TROUPES À CONTENIR LEUR ENTHOUSIASME PAGE A35

D'UN CANADA À L'AUTRE

OUPS !

Microcoalition Bloc-PCC ?

Le jeune candidat bloquiste dans la circonscription de Jeanne-LeBer, Thierry Saint-Cyr, a donné un coup de pouce à son rival conservateur en apposant sa signature sur son formulaire de mise en candidature. Pour avoir le droit de se présenter, chaque candidat doit obtenir l'appui de 10 citoyens, qui signent en présence d'un témoin un document sur lequel figurent leur adresse et numéro de téléphone. Le geste de M. Saint-Cyr a enragé certains libéraux, qui croient y voir un signe de « collusion » entre le parti de Gilles Duceppe et celui de Stephen Harper. L'organisation du Bloc a mis l'affaire sur le compte de l'inexpérience. Thierry Saint-Cyr, qui affrontera le 28 juin la vedette libérale Liza Frulla, n'a en effet que 26 ans.

LE CANADA EN PARLE



Le rodéo... et sa reine

Le rodéo est une affaire sérieuse dans l'Ouest canadien où, chaque année, Rodéo Canada élit sa reine. Celle de cette année s'appelle Jennifer Bird. Étudiante de quatrième année à l'Université de Calgary, la jeune femme a grandi sur une ferme de la région d'Okotoks et espère entrer à l'école de droit. Porte-parole des producteurs de bœuf de l'Alberta, membre de l'Association des grands frères et grandes sœurs de Calgary, bénévole dans une banque alimentaire, son agenda déborde depuis son élection au titre de Miss Rodeo Canada 2004.

LE CHIFFRE DU JOUR

246 923

Nombre de fermes au Canada en 2000. C'est 10,7 % de moins qu'en 1995. En 2000 au Québec, on dénombrait 32 139 fermes.

Source : Statistique Canada

DANS CE TEMPS-LÀ...

« ...convaincre l'Assemblée nationale (du Québec) de donner son assentiment à la nouvelle constitution canadienne avec honneur et enthousiasme. »

— Le chef du Parti progressiste-conservateur, Brian Mulroney, le 7 août 1984 à Sept-Îles, lors d'un discours en vue des élections du 4 septembre.

QUESTION QUIZ

Depuis 1867, le Canada a eu 21 premiers ministres. Combien d'entre eux avaient une formation d'avocat ? Réponse en page 37

SONDAGE CROP - LA PRESSE - TORONTO STAR



Stephen Harper

PHOTO CP

MÉTHODOLOGIE: Les résultats du sondage reposent sur 600 entrevues téléphoniques réalisées du 3 au 9 juin 2004. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=600) est précis à quatre points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

DENIS LESSARD

L'étoile de Paul Martin a sérieusement pâli depuis un mois auprès des Québécois, qui sont, sondage après sondage, de plus en plus tentés par un changement de gouvernement.

De plus, la montée de Stephen Harper partout au Canada est en train, au Québec, d'anéantir les espoirs des libéraux, qui ne parviennent pas à monopoliser le vote fédéraliste.

C'est ce que constate la maison CROP dans un sondage réalisé pour *La Presse* et le *Toronto Star* auprès de 600 Québécois. Après répartition proportionnelle des 13 % d'indécis, CROP évalue que, si des élections avaient eu lieu cette semaine, le Bloc québécois aurait raflé 44 % des voix contre 32 % au PLC et 14 % au PC.

Hier, un sondage Ekos donnait 54 % des intentions de vote au Bloc, contre 22 % au PLC. La firme Ekos avait interrogé 511 Québécois du 7 au 9 juin, pour une marge d'erreur de 5 %.

L'enquête de CROP a quant à elle été menée sur une plus longue période, du 3 au 9 juin, et la marge d'erreur est de quatre points de pourcentage, 19 fois sur 20 (voir autre texte sur l'écart entre les sondages en page A34).

Le sondage CROP fait néanmoins état d'un recul de deux points pour les libéraux par rapport au sondage

de la mi-mai ; le Bloc obtient quant à lui une hausse équivalente. Les conservateurs, en revanche, montent de quatre points en un mois et obtiennent désormais l'appui de 28 % des non-francophones.

Le clivage du vote fédéraliste entre libéraux et conservateurs est de mauvais augure pour les candidats de Paul Martin dans plusieurs circonscriptions. À Montréal, par exemple, le Bloc est en avance avec 35 % des intentions de vote, devançant les libéraux (31 %) et les conservateurs (13 %). Dans la région de Québec, le Bloc obtient 33 % des intentions de vote, toujours devant les libéraux (24 %) et les conservateurs (14 %). Ailleurs au Québec, le Bloc est majoritaire, à 43 %, contre 24 % aux libéraux et 11 % aux conservateurs.

Le NPDP obtient 8 % des intentions de vote à l'échelle provinciale ; c'est à Québec qu'il fait son meilleur score avec 13 %.

Le sondage révèle aussi que, à la mi-campagne, seulement 28 % des Québécois choisissent Paul Martin quand on leur demande à qui ils font le plus confiance pour diriger le Canada. De mars à mai, dans les précédents sondages CROP, entre 38 et 41 % des gens accordaient leur confiance à Paul Martin. Stephen Harper demeure loin derrière à 14 %, deux points de plus que le mois dernier.

Par ailleurs, 27 % des gens affir-

ment qu'aucun des chefs de parti national n'est digne de confiance.

En revanche, quand il s'agit de « défendre les intérêts du Québec », Gilles Duceppe est le choix de 46 % des répondants, contre 22 % pour M. Martin.

Autre révélation de CROP, la proportion de Québécois qui veulent « changer de gouvernement » augmente sans cesse. Elle atteint désormais 62 %, cinq points de plus qu'il y a un mois et 11 points de plus qu'en avril. Inversement, on trouve moins de gens prêts à « continuer avec le gouvernement Martin », 27 % cette fois-ci contre 32 et 38 % dans les deux précédentes enquêtes.

Curieusement, même si la confiance à l'endroit de Paul Martin s'effrite, le chef libéral demeure perçu comme le plus compétent (42 %) et le plus apte à gouverner (40 %). En ce qui concerne la compétence, MM. Duceppe et Harper arrivent loin derrière avec 18 et 12 % d'appuis.

En ce qui a trait à l'aptitude à gouverner, M. Duceppe obtient 13 % et M. Harper 16 %. Toutefois, tous deux mènent des campagnes nettement meilleures que Paul Martin — à 24 % chacun contre 13 %.

« Gros sur le coeur »

Comment expliquer qu'on veuille congédier celui qui est perçu comme le plus compétent ? « Les gens en ont

gros sur le coeur », selon Claude Gauthier, le spécialiste de CROP, relevant que seulement 14 % des gens estiment que Paul Martin est « le plus honnête » des chefs de parti. De plus, son gouvernement « est en chute libre » au plan de la satisfaction : 71 % des gens sont « insatisfaits » du gouvernement du Canada, 6 % de plus qu'il y a un mois. Seulement une personne sur quatre est satisfaite, contre une sur trois à la mi-mai.

Selon M. Gauthier, ces données sont « catastrophiques » pour Paul Martin et laissent présager une victoire bloquiste de la même ampleur que celle du 25 octobre 1993. Avec Lucien Bouchard, le Bloc avait alors raflé 49 % des voix et 54 des 75 circonscriptions du Québec. Les libéraux de Jean Chrétien avaient obtenu 33 % des voix et s'étaient contentés de 19 circonscriptions.

Certains signaux, toutefois, devraient inciter le Bloc québécois à jouer de prudence, relève le spécialiste. D'abord, une proportion importante de 57 % des gens se dit « peu ou pas du tout » intéressée par la campagne électorale. Globalement, 43 % prêtent attention au débat électoral, mais il intéresse seulement 32 % des moins de 34 ans, où l'appui au Bloc prédomine. Inversement, les aînés, plus favorables aux libéraux, suivent la campagne dans une proportion de 57 %.

Satisfaction à l'égard du gouvernement du Canada

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Canada ?

	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
3-9 juin 2004	25%	71%	4%
13-20 mai 2004	32%	65%	3%
15-25 avril 2004	33%	61%	6%
18-29 mars 2004	34%	61%	5%

Continuer ou changer

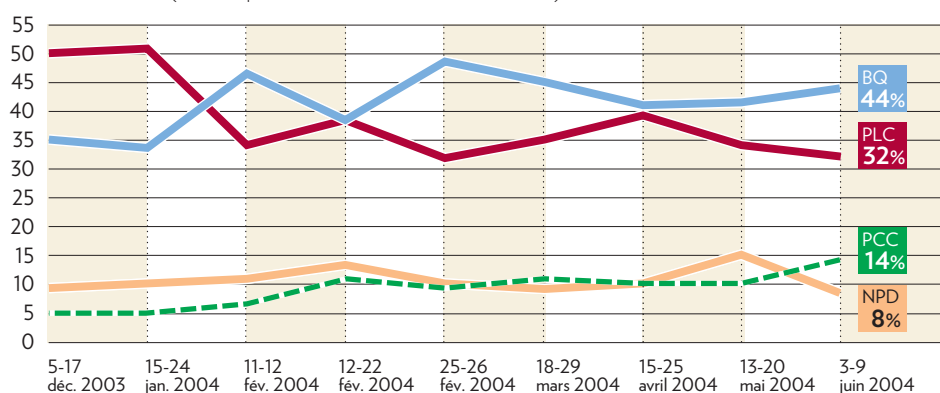
Dans l'ensemble, seriez-vous plutôt favorable à continuer avec le gouvernement Martin ou seriez-vous plutôt favorable à un changement de gouvernement au Canada ?

	Continuer avec le gouvernement Martin	Changer de gouvernement	Sans opinion
3-9 juin 2004	27%	62%	11%
13-20 mai 2004	32%	57%	11%
15-25 avril 2004	38%	51%	11%
18-29 mars 2004	39%	48%	13%

Intentions de vote des Québécois au fédéral

Après répartition proportionnelle

Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui au Canada, pour lequel des partis suivants voteriez-vous... (noms des partis lus en rotation : PCC, BQ, PLC, NPDP)



	PLC	BQ	PCC	NPDP
Élections 27 novembre 2000	44%	40%	6%	2%
Élections 2 juin 1997	37%	38%	22%	2%
Élections 25 octobre 1993	33%	49%	14%	1%

L'effet Harper aide le Bloc

Les Québécois de plus en plus nombreux à vouloir congédier Martin

ÉLECTIONS 2004

SONDAGE CROP – LA PRESSE – TORONTO STAR

Principaux enjeux

Pour vous, quel est le principal enjeu de la présente campagne électorale ?

Le financement des soins de santé	30 %
L'éthique, l'honnêteté du gouvernement	20 %
Le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces	8 %
La réduction des impôts	8 %
L'aide aux familles	8 %
Le travail et l'emploi	5 %
L'environnement	2 %
L'aide aux grandes villes	1 %
Autres	2 %
Toutes ou plusieurs de ces réponses	11 %
NSP / Refus / Aucun	6 %

Le Bloc devrait-il s'allier à un gouvernement minoritaire ?

Advenant un gouvernement minoritaire à Ottawa, souhaiteriez-vous que le Bloc québécois fasse une alliance avec le parti au pouvoir ?

	Oui	Non	NSP
Total Québec	38%	46%	15%

Avec quel parti voit-on le Bloc s'allier ?

Avec le gouvernement de quel parti verriez-vous une alliance du Bloc québécois ?

	PCC	PLC	NPD	Aucun	NSP
Total Québec	24%	15%	17%	22%	20%
Selon intentions de vote pour le Bloc québécois	31%	9%	21%	23%	16%

Intérêt pour la campagne

Comme vous le savez, il y aura des élections fédérales le 28 juin prochain. Diriez-vous que vous êtes très intéressé(e), assez, peu ou pas du tout intéressé(e) par la présente campagne électorale ?

	Très / assez intéressé(e)	Peu / pas du tout intéressé(e)
3-9 juin 2004	43%	57%

À quel chef fait-on le plus confiance pour diriger le Canada ?

(3-9 juin 2004)

	3-9 juin	13-20 mai	15-25 avril	18-29 mars
Paul Martin	28%	38%	41%	38%
Stephen Harper	14%	12%	10%	10%
Jack Layton	8%	11%	8%	6%
Gilles Duceppe*	6%	1%	3%	2%
Aucun	27%	21%	19%	19%
Sans opinion	18%	17%	19%	22%

* Le nom de Gilles Duceppe n'était pas dans la liste lue «pour diriger le Canada», mais certains répondants l'ont mentionné spontanément

Évaluation des leaders

Jusqu'à présent, lequel des leaders politiques suivants a fait, selon vous, la meilleure campagne.

	Gilles Duceppe	Paul Martin	Stephen Harper	Jack Layton	Aucun	NSP/ Refus
La meilleure campagne	24%	13%	24%	4%	9%	26%
Le plus compétent	18%	42%	12%	3%	6%	19%
Le plus honnête	33%	14%	13%	8%	15%	18%
Le plus apte à gouverner	13%	40%	16%	5%	8%	17%
Le meilleur ami	27%	17%	9%	8%	30%	10%

MÉTHODOLOGIE: Les résultats du sondage reposent sur 600 entrevues téléphoniques réalisées du 3 au 9 juin 2004. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=600) est précis à quatre points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

LES ÉCARTS ENTRE LES SONDAGES

Un « péché secret » confie Angus Reid

CROP
600 RÉPONDANTS
3 AU 9 JUIN

BQ 44%

PLC 32%

EKOS
511 RÉPONDANTS
7 AU 9 JUIN

BQ 54%

PLC 22%

DENIS LESSARD

Le Bloc québécois peut-il compter sur 54 % des intentions de vote au Québec comme le dit Ekos, ou sur 44 %, comme le soutient CROP ? Les libéraux de Paul Martin font-ils les 32 % de CROP, ou les 22 % d'Ekos au Québec ?

Le Bloc a vite réagi hier, craignant que le score élevé pousse les troupes à ralentir le pas, les 54 % d'Ekos « ne correspondent pas à la réalité constatée dans l'ensemble des enquêtes publiées au cours des dernières semaines », insiste le parti.

Sous ces questions, une autre bien plus lancinante : comment expliquer que deux maisons puissent récolter des résultats aussi différents ?

Plusieurs choses doivent être comparées, explique Claude Gauthier de CROP. D'abord, dit-il, il faut observer les dates où l'enquête fut réalisée.

CROP réalisa la sienne du 3 au 9 juin et a interrogé 600 personnes au Québec. Ekos, du 7 au 9 juin, en a interrogées 511 dans la province.

Le moment du sondage est donc à peu près le même, et ne peut expliquer, à première vue, la différence de résultats.

Avec des nombres de répondants plutôt comparables, la marge d'erreur est de 4 points pour l'enquête CROP et de 5 pour celle d'Ekos. Cela n'explique pas davantage l'écart.

Mais on s'approche du but quand on constate que CROP a mis sept jours pour joindre ses 600 répondants alors qu'Ekos a parlé à 2117 personnes (511 au Québec) en trois jours.

En soi, le temps mis pour exécuter une enquête n'est pas significatif, mais souvent la durée de l'enquête cache une donnée secrète, qu'on ne mentionne guère dans la méthodologie : le taux de réponse.

Avant de trouver 600 personnes qui acceptent de répondre, combien de coups de fil ont dû faire les téléphonistes de CROP ? Pas moins de 1500, car le taux de réponse au sondage est de 40 %. Plus on exige un taux de réponse élevé, plus le sondage est coûteux. Il n'y a pas si longtemps, on estimait nécessaire un taux de réponse de 50 %, mais compte tenu des coûts on a baissé la garde.

C'est à ce niveau que se trouve la différence avec Ekos. L'enquête de la maison d'Ottawa a obtenu un taux de réponse de 18,5 %. Près de 10 000 personnes ont été appelées pour obtenir 2000 répondants. Au Québec, on a téléphoné à 2500 personnes pour en joindre 511. Or les personnes qui refusent de répondre aux sondages sont souvent moins politisées, plus discrètes ou plus âgées, un profil plus proche des supporters du PLC. Inversement, ceux qui ré-

pondent plus facilement ont davantage le profil des supporters du Bloc.

Invité à commenter cet écart, Andrew Sullivan, d'Ekos reconnaît qu'un taux de réponse plus élevé serait souhaitable. « Dans un monde idéal on aimerait faire plus de relances (rappeler un abonné absent ou un foyer où on avait essayé un premier refus), mais il faut tenir compte des coûts et des échéanciers », dit-il.

Ce constat illustre parfaitement le propos récent du vétéran sondeur Angus Reid, pour qui les taux de réponse dont se contentent les maisons de sondage canadiennes sont trop bas. Des taux de refus de 80 % sont désormais la norme.

Triste ironie, encore plus que par le passé, les sondages auront pourtant donné le ton à la campagne.

Ce taux de réponse, « c'est le gros péché secret de l'industrie » des sondages, confie M. Reid.

Les partisans du Bloc croient à une entente Harper-Duceppe

DENIS LESSARD

Même si son programme électoral est plus proche de celui des libéraux, c'est avec les conservateurs que le Bloc québécois ferait meilleur ménage.

C'est, selon le sondage CROP, ce que croient les supporters du parti de Gilles Duceppe qui, à 31 %, prévoient que leur parti appuiera

entrevoir une alliance avec Gilles Duceppe.

La moitié des électeurs conservateurs — ils sont 14 % au Québec — prévoient que le Bloc appuiera un gouvernement Harper.

Par contre, 46 % de l'ensemble des répondants croient que le Bloc ne devrait pas chercher à « faire une alliance avec le parti au pouvoir ».

Réalisée presque au même moment, l'enquête Ekos montre que les Canadiens sont plus favorables à une alliance circonstancielle entre deux partis qu'à un gouvernement de coalition.

Ainsi, 64 % préfèrent une « alliance flexible », contre 30 % qui sont favorables à une entente formelle entre un gouvernement minoritaire et un tiers parti.

Les supporters du Bloc sont encore plus favorables à la flexibilité, à 68 %.

Au Canada, une alliance entre les libéraux et les néo-démocrates serait le meilleur mariage, estiment 26 % des répondants.

Une entente entre les conservateurs et le NPD est plausible pour 20 % des gens.

Les électeurs du Bloc au Québec prévoient une alliance avec les conservateurs à 50 % et avec les libéraux à 22 %, selon la firme de sondages Ekos.

La moitié des électeurs conservateurs — ils sont 14 % au Québec — prévoient que le Bloc appuiera un gouvernement Harper.

celui de Stephen Harper aux Communes.

Seulement 9 % des bloquistes entendent une alliance avec les libéraux de Paul Martin au lendemain du 28 juin.

Inversement, le tiers de ceux qui appuient le Parti libéral disent

De sondage en sondage, CROP observe que la légitimité du Bloc à Ottawa soulève moins de questions.

Désormais, 65 % des Québécois jugent justifiée la présence du Bloc aux Communes, cinq points de plus qu'à la mi-avril.

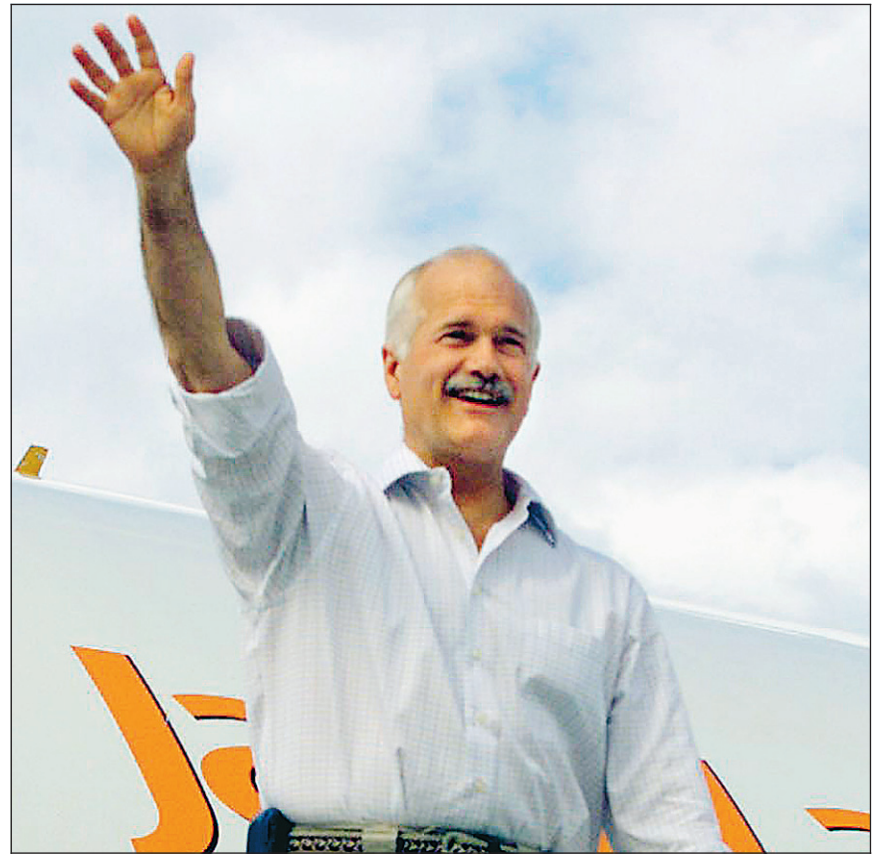


PHOTO CHUCK STOODY, PC

Les partisans du Bloc préfèrent que Gilles Duceppe s'entende avec Stephen Harper, mais dans l'ensemble du pays, une alliance entre les libéraux et les néo-démocrates de Jack Layton (notre photo) serait le meilleur mariage, estiment 26 % des répondants.

Clavardage

Lundi à 20 h

cyberpresse.ca

cyberpresse.ca/clavardage



Le chef des Verts sur cyberpresse.ca!

Pendant le débat des autres chefs à la télé, Jim Harris répondra à VOS questions!

ÉLECTIONS 2004

SONDAGE EKOS - LA PRESSE - TORONTO STAR

LE DÉBAT

La performance des quatre chefs de partis aux débats de la semaine prochaine comptera-t-elle dans votre décision de voter pour l'un ou pour l'autre?

Oui, absolument

40%

Oui, de façon modérée

24%

Pas vraiment

36%

Plusieurs questions seront abordées lors de ces débats. Auxquelles les chefs devraient-ils répondre par-dessus tout?

67% Comment allez-vous faire pour vous assurer que l'argent dont vous avez besoin pour réaliser vos promesses électorales sera disponible?

43% Pouvez-vous expliquer en quoi votre parti diffère des autres?

62% Quelle sera, selon vous, la plus grande menace pour notre économie au cours des trois prochaines années et comment allez-vous y faire face?

40% Pensez-vous que nous devrions réduire ou augmenter le nombre d'immigrants qui entrent au pays?

57% Allez-vous tenir vos promesses?

39% En quoi le Canada sera-t-il le même dans 10 ans, si vous êtes élus?

53% En quoi le Canada sera-t-il différent dans 10 ans si vous êtes élus?

38% Croyez-vous que nous devrions faire partie d'une communauté économique nord-américaine s'apparentant à l'Union européenne?

51% Voulez-vous que le Canada conserve ses valeurs actuelles ou pensez-vous que nous avons besoin d'un changement?

37% Avec quel parti allez-vous vous allier si un gouvernement minoritaire est élu?

45% Allez-vous démissionner si vous ne réussissez pas à mettre en place un système de santé public suivant les recommandations du rapport Romanow?

35% Allez-vous supporter avec ardeur le protocole de Kyoto?

Selon vous, la campagne électorale a permis de démontrer que...

Stephen Harper et le Parti conservateur vont faire le ménage à Ottawa

30% d'accord | 43% pas d'accord

Paul Martin et les Libéraux brassent de vieilles idées et sont incapables de proposer de nouvelles initiatives

56% d'accord | 24% pas d'accord

En cas de gouvernement minoritaire, quelle alliance sera la meilleure pour le pays?

PLC-NPD 26%

PCC-NPD 20%

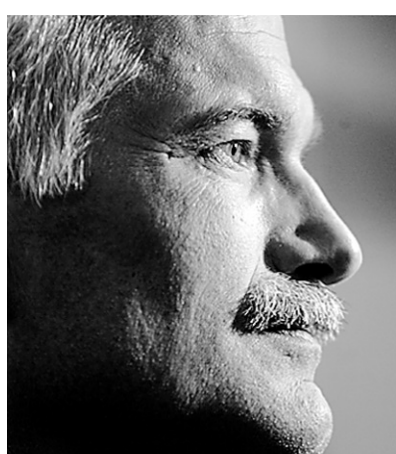
PLC-PCC 18%

PCC-BLOC 14%

PLC-BLOC 7%

MÉTHODOLOGIE

Ce sondage a été réalisé auprès de 2117 Canadiens, entre les 7 et 9 juin. La marge d'erreur est de 2,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.



Ni Martin ni Harper n'enchantent les Canadiens

DENIS LESSARD

Les électeurs souhaitent congédier les libéraux, mais ils ne sont pas pour autant entichés de Stephen Harper, observe Ekos dans son plus récent sondage.

Selon Ekos, seulement 30 % des gens estiment que M. Harper et les conservateurs « sont la bonne équipe pour nettoyer la maison à Ottawa ». Ekos observe en outre que l'engouement pour un gouvernement conservateur demeure nuancé.

Ainsi, 30 % des gens affirment qu'ils seront moins tentés d'appuyer le PC s'il devient évident qu'il formera le gouvernement ; à

l'opposé, 22 % seraient alors encouragés à voter Harper.

L'enquête Ekos, menée du 7 au 9 juin auprès de 2117 personnes, est précise à deux points de pourcentage près.

Chez les indécis — ils sont 13 % dans l'enquête d'Ekos —, le quart (23 %) disent qu'ils seraient moins enclins à voter conservateur si un gouvernement Harper devenait une certitude, alors que 12 % des indécis soutiennent qu'au contraire ils seraient encouragés à « voter bleu ».

« De manière surprenante, M. Harper n'est pas perçu comme celui qui peut faire le ménage », remarque Frank Graves, président d'Ekos. Le chef conservateur a vite

comblé l'espace libéré par l'effondrement de Paul Martin, mais peu de gens ont l'impression que le pays sera mieux dirigé par une équipe conservatrice.

De plus, 36 % des gens sont inquiets de « l'ordre du jour caché » de Stephen Harper sur des questions comme l'avortement, le contrôle des armes et la participation du privé dans les soins de santé. Au contraire, 35 % pensent que M. Harper a joué cartes sur table. Fait à signaler, la méfiance était plus tangible en 2000 lorsque Stockwell Day dirigeait l'Alliance canadienne : à la mi-campagne, 46 % des gens estimaient que M. Day avait un « plan de match » caché.

Les libéraux et les néo-démocrates

sont ceux qui se méfient le plus des Tories (respectivement 55 et 43 % d'entre eux). Chez les bloquistes, 36 % pensent que M. Harper cache encore ses intentions réelles, ce qui correspond à la moyenne canadienne.

Bien des gens craignent aussi que la leçon administrée aux libéraux n'entraîne le Canada dans des problèmes plus sérieux.

Ainsi, 39 % des Canadiens (mais seulement 29 % des bloquistes) craignent que l'arrivée des conservateurs n'entraîne « le pays dans la mauvaise direction ». Ce sentiment est évidemment fort chez les libéraux (62 %), mais atteint également un néo-démocrate sur deux.

Toutefois, relativement peu de gens (29 %) considèrent qu'un vote

pour le NPD constitue un appui indirect à un gouvernement Harper.

Par ailleurs, on constate que, pour 56 % des gens, Paul Martin n'a fait que « ressasser de vieilles idées » sans rien proposer de neuf. De plus, 49 % des gens affirment que « Paul Martin et le Parti libéral ne méritent pas d'être réélus », alors que 31 % sont disposés à les reconduire au pouvoir. Au près des conservateurs et des bloquistes, Paul Martin obtient un même taux de réprobation.

Les conservateurs ont quant à eux marqué des points quand Stephen Harper s'est prononcé en faveur du rapport Romanow sur le financement de la santé, estime l'analyste d'Ekos. Sur les questions des impôts et de l'intégrité, les conservateurs sont également favorisés. Ainsi, 38 % des répondants estiment que les conservateurs établiraient des règles éthiques plus strictes, alors que seulement 28 % des gens prêtent de telles intentions aux libéraux.

Néanmoins, les libéraux conservent une importante avance quand les sondeurs abordent les questions sociales, de l'équité entre les sexes et de l'environnement.

Duceppe se méfie des trop bons sondages

KARIM BENESSAIEH

Propulsé par des sondages qui lui prédisent un score record au Québec, Gilles Duceppe a eu hier une tâche que lui envieraient bien des chefs de parti : modérer la confiance de ses troupes.

Fait plutôt rare, l'organisation du Bloc québécois a même rédigé un communiqué pour dénoncer le sondage Ekos, jugé trop optimiste. Publié le matin même dans *La Presse* et le *Toronto Star*, il accordait une avance de 32 % au BQ, un chiffre « qui dépasse la réalité », ont plaidé les bloquistes.

« On a quelques réserves, a précisé M. Duceppe. On dit sur ça : *Attention d'être bien sûr*. On dit toujours (exact) 19 fois sur 20, on ne veut pas que ce soit la 20^e et qu'on se fasse des illusions. Pour nous, il faut maintenir cette attitude de 0-0 tous les jours, il faut que notre monde travaille jusqu'à la fin. »

Le sondage CROP publié ce matin, et qui donne un score de 44 % contre 32 % aux libéraux, est nettement plus « en phase » avec les pointages du Bloc, convient-on dans l'entourage du chef. En fait, le message de la

journee d'hier, alors que M. Duceppe a lui-même appelé certains de ses candidats pour le livrer, consistait à calmer les troupes trop enthousiastes.

Pour l'occasion, le chef bloquiste a ressorti une panoplie d'images sportives. « Je suis un fan de Yogi Bera : *It's not over til it's over*. Il faut faire bien attention, il n'y a rien d'acquis, il faut travailler jusqu'à la dernière minute. Ne vous arrêtez pas de patiner au milieu de la troisième période. »

Il a du même coup donné un aperçu de ses méthodes, lui à qui on a parfois reproché de mener une campagne sans risque. « Je suis un gars qui ne prend pas de risques, qui joue serré. Je joue serré depuis le début et je vais continuer. Je ne tiens rien pour acquis. »

La « tête sur le billot »

M. Duceppe avait auparavant été chaudement accueilli par une centaine d'ouvriers de l'usine de Bombardier Aéronautique, à Dorval. L'appui manifeste de ces syndiqués contrastait avec la réserve de leur centrale, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui n'a pas appuyé officiellement le Bloc québécois cette année, contrairement aux élections de 1993 et de 1997.



Gilles Duceppe a aussi visité l'usine de Nova Bus, à Saint-Eustache, hier, en compagnie du président de l'entreprise, Gilles Dion.

Le président de la centrale, Henri Massé, a expliqué qu'on avait plutôt décidé de « mettre la pression sur les deux autres partis susceptibles de prendre le pouvoir pour changer des choses, pour arracher quelques politiques ».

Il a convenu qu'« une grande partie » du demi-million de membres de

la FTQ appuyait le parti de Gilles Duceppe. « Mais le Bloc, on est conscients qu'il ne prendra pas le pouvoir, je ne pense pas que le reste du Canada les appuie. »

La préférence de la FTQ va à un gouvernement minoritaire, conservateur ou libéral, « c'est la population qui décidera. Ça fait trop longtemps

qu'ils ne nous ont pas écoutés au fédéral, alors peut-être qu'ils nous écouteront un peu plus, a expliqué M. Massé. Ça donnerait un peu plus de pouvoir au Bloc et ils pourraient leur chauffer un peu le bas du dos pour faire passer des politiques progressistes aux Communes. »

Lors d'une allocution au cours de laquelle les deux hommes se sont adressés aux ouvriers, M. Massé a demandé à M. Duceppe de « se mettre la tête sur le billot » en s'engageant à renverser un gouvernement minoritaire qui refuserait d'adopter une politique de l'aéronautique. La FTQ souhaite qu'une entreprise comme Bombardier dispose de leviers de financement, comme des garanties de prêt, plus généreux et plus systématiques.

Après quelques questions insistantes, le chef bloquiste a pris cet engagement formel lors d'un point de presse lorsqu'on lui a demandé s'il avait effectivement mis sa tête « sur le billot ». « Je l'ai dit, oui, c'est un engagement qu'on a pris. L'argent est disponible sans augmenter les taxes. Ils devront faire pour l'aéronautique ce qu'ils font pour l'industrie automobile en Ontario et ce qu'ils font pour les pétrolières dans l'Ouest. »

ÉLECTIONS 2004

LES MOTS QUI FONT MAL

CHRISTIAN GEISER
COLLABORATION SPÉCIALE

Si une photo vaut 1000 mots, des propos maladroits peuvent ternir l'image d'un candidat et nuire à son parti. Les relationnistes font tout pour éviter que leurs poulains ne prononcent des paroles déplacées. Malgré tout, certains s'échappent et provoquent des dommages, ce qui s'est produit très souvent cette semaine...

Une des premières déclarations embarrassantes fut celle du conservateur Rob Merrifield à propos de l'avortement. Il souhaite obliger les femmes qui désirent mettre fin à leur grossesse à obtenir l'avis d'une tierce personne. Ces propos ont amplifié les prises de position de Stephen Harper sur la Charte des droits et la disposition dérogatoire. Cela expliquerait le départ surprise de Tamara Kronis, directrice de la campagne électorale du conservateur David Watters dans Trinity-Spadina (Ontario), qui a trouvé que le Parti conservateur était trop à droite à son goût. L'effet semble également se répercuter en Alberta. Une douzaine de conservateurs provinciaux y appuient désormais la candidate libérale Anne McLellan.

Les libéraux sont également aux prises avec un problème de déclarations intempêtes. Alors qu'ils s'engagent dans une campagne publicitaire reposant sur des attaques, la députée Carole-Marie Allard critique cette stratégie, demandant une approche plus positive.

Voici quelques déclarations controversées de la campagne:

« Ottawa doit envisager tous les moyens, y compris une intervention des Forces armées canadiennes, pour rétablir l'ordre à Kanesatake. »

— **Bernard Cleary**, Bloc québécois (26 mai)

« Les décès des sans-abri (à Toronto) ont augmenté considérablement à la suite de l'abolition du programme d'aide au logement abordable... »

— **Jack Layton**, Nouveau Parti démocratique (27 mai)

« Un parti qui dit "fini le contrôle des armes à feu", est-ce que ça veut dire que nos filles de Polytechnique sont mortes en vain? »

— **Jean Lapierre**, Parti libéral (3 juin)

« Comme plusieurs Canadiens, j'espérais que M. Martin inaugurerait une nouvelle ère (...), un renouveau du gouvernement libéral. J'espérais un gouvernement responsable, une administration diligente des fonds publics et un leadership renouvelé, qui rende des comptes aux élus et au public, pas à des conseillers payés. Mais nous avons vu le contraire. »

— **Anne Cools**, libérale devenue conservatrice (8 juin)

« Je pense que Paul Martin devrait ramener ses bateaux au Canada. »

— **Dave Haggard**, Parti libéral, interrogé sur les bateaux de Paul Martin, battant pavillon de complaisance (8 juin)

« Notre campagne est une comédie d'erreurs. »

— **Carolyn Parrish**, Parti libéral (9 juin)

« Je pense que l'enseignement biblique établit que les relations homosexuelles ne sont pas naturelles (...) Il est inapproprié pour des chrétiens, particulièrement leurs chefs religieux, d'avoir un tel mode de vie. »

— **Frank Luellau**, Parti conservateur (9 juin)

« Quand je pense à la tournée électorale que je fais, alors que je suis attaqué par ces journalistes, eh bien, je pense que ce n'est pas comparable à se faire tirer dessus par une armée menée par Adolf Hitler, ce qui était un véritable exploit. »

— **Stephen Harper**, Parti conservateur, à propos du débarquement de Normandie (9 juin)

« Kyoto ne sera jamais ratifié et je pense que nous ferions mieux de consacrer notre temps à des mesures réalistes de contrôle de la pollution. »

— **Stephen Harper**, Parti conservateur (9 juin)



La candidate libérale dans Alfred-Pellan, Carole-Marie Allard (au centre) a fait campagne cette semaine avec l'ancien ministre du Patrimoine, Sheila Copps, dans une résidence pour personnes âgées.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Les méthodes de Carole-Marie Allard dérangent à Laval

TRISTAN PÉLOQUIN

Le directeur du scrutin de la circonscription d'Alfred-Pellan, à Laval, a reçu au moins deux plaintes d'électeurs au sujet de certaines méthodes, vraisemblablement interdites par la loi électorale, pratiquées par la candidate libérale Carole-Marie Allard auprès de résidents de foyers pour personnes âgées.

Selon différents témoignages, M^{me} Allard, accompagnée de deux personnes de son bureau électoral, s'est présentée mercredi midi au centre communautaire Saint-Noël-Chabanel, à Laval, au cours d'une activité de bingo.

Après avoir pris la parole, la candidate libérale a proposé aux personnes présentes de s'inscrire au programme de vote postal d'Élections Canada, qui permet de voter sans avoir à se déplacer le jour du scrutin. M^{me} Allard et ses collègues, équipés de photocopieurs portatifs, ont ensuite aidé les personnes à remplir les formulaires, ont recueilli des photocopies des cartes d'identité (carte d'assurance-maladie ou autre) nécessaires pour s'inscrire au programme, et se sont ensuite chargés de faire parvenir au directeur du scrutin les enveloppes scellées contenant les formulaires.

Choquées par cette démarche, plusieurs personnes ont fait valoir leur objection. « Mais M^{me} Allard a assuré que tout était légal. Elle nous a dit que le directeur du scrutin n'y voyait aucun inconvénient », a indiqué à *La Presse* Claire Roberge, une dame qui se trouvait là.

Vérification faite auprès d'Élections Canada, cette démarche contrevient à la loi. Selon l'article 240 de la Loi électorale fédérale, bien que les candidats aient le droit d'encourager les électeurs à se prévaloir du mode de scrutin par la poste, « il appartient à l'électeur seul de veiller à ce que sa demande d'inscription et de bulletin

de vote spécial soit remplie et parvienne au fonctionnaire électoral compétent dans le délai fixé », a indiqué hier le porte-parole d'Élections Canada, Gilles Paquin. Toujours selon la loi, c'est plutôt aux « agents communautaires » nommés par le directeur du scrutin que revient le rôle de venir en aide aux personnes qui ont besoin de soutien pour remplir ces formulaires.

En principe, en cas d'infraction, les commissaires d'Élections Canada peuvent prononcer une injonction forçant un candidat à cesser une pratique qui contrevient à la loi. Il a cependant été impossible de savoir si telle était leur intention dans le cas de M^{me} Allard.

Cartes d'anniversaire

Par ailleurs, d'autres électeurs se sont également plaints à *La Presse*

« Je suis au-dessus de ça parce que je suis une personne publique. »

d'avoir reçu, le jour de leur anniversaire, une carte de souhaits signée par M^{me} Allard, à titre de députée fédérale de Laval-Est.

Or, selon la loi, la liste électorale qui est remise à chaque député, candidat ou parti reconnu ne comporte que le nom et l'adresse des électeurs ; la date de naissance et le sexe ne s'y trouvent pas puisqu'ils sont considérés comme des données de nature strictement confidentielle. Les informations concernant la date de naissance se trouvent toutefois sur la liste électorale provinciale, dont l'usage est restreint uniquement aux députés provinciaux, aux partis politiques provinciaux reconnus et aux candidats à des élections provinciales.

Interrogée en fin d'après-midi sur la provenance des données lui permettant de connaître la date de naissance

de ses commettants, M^{me} Allard a d'abord indiqué avoir obtenu cette information auprès de centres d'accueils, mais elle s'est ensuite ravisée après que *La Presse* lui eut souligné que de jeunes adultes ont également reçu sa carte de souhaits. « J'imagine que ça vient de la liste des élections provinciales », a-t-elle alors indiqué, avant d'ajouter qu'elle n'en n'était toutefois pas certaine.

Selon la Loi électorale du Québec, quiconque utilise, communique ou permet que soit communiqué un renseignement relatif aux électeurs à d'autres fins que celles prévues légalement est passible d'une amende de 500 à 2000 \$.

Sur la défensive, M^{me} Allard a indiqué s'être pourtant assurée que ce qu'elle faisait était bien légal. « J'ai posé la question, l'autre jour, à la commissaire (adjointe) à la vie privée, Heather (Black). Elle m'a dit que c'était correct, que je suis au-dessus de ça parce que je suis une personne publique », a-t-elle soutenu.

« De toute façon, c'est un geste que nous faisons en toute bonne foi et qui ne fait de mal à

personne. Si vous saviez à quel point les personnes âgées, qui sont souvent seules, sont touchées par ce geste. Je ne vois pas où est le problème », a déclaré M^{me} Allard, qui demeure persuadée d'être dans son bon droit.

Selon elle, 98 000 cartes d'anniversaire à son effigie ont été imprimées, pour un coût total d'environ 1 cent pour quatre enveloppes. L'envoi des cartes est cependant gratuit puisque les députés fédéraux n'ont pas à déboursier pour les services de Postes Canada.

Selon son directeur de campagne, Jacques Hurtubise, aucune carte de souhaits n'a été envoyée depuis le déclenchement des élections. « Les électeurs qui ne sont pas contents n'ont qu'à nous renvoyer la carte s'ils n'en veulent pas, et nous les retirerons de notre liste », a-t-il assuré.

DISCOURS DE PAUL MARTIN À MONTRÉAL

Les maires se réjouissent... pour rien

FRANÇOIS CARDINAL

À la sortie de leur rencontre avec Paul Martin, hier, les maires des 22 grandes villes du pays se réjouissaient de s'être fait promettre de nouvelles sources de revenus. Le hic : ils ont mal compris le premier ministre, qui n'a pris aucun nouvel engagement.

Dans le cadre du Forum national sur la croissance économique qui s'est terminé hier à Montréal, M. Martin a répété qu'il verserait aux villes dès l'an prochain une portion des revenus provenant de la taxe d'accise sur les carburants. Jusque-là, rien de neuf.

« Je suis prêt à commencer la négociation avec les provinces et avec les villes cet été, a-t-il dit. Je voudrais une entente d'ici la fin de l'année pour qu'on commence le

partage de la taxe sur l'essence dès le début de l'année prochaine. »

Applaudissements nourris. D'autant plus qu'une phrase formulée quelques minutes plus tôt a fait croire aux maires que M. Martin souhaitait ajouter à cela les revenus d'une autre taxe, celle sur les produits services (TPS), afin que les municipalités puissent enfin jouir de revenus qui croissent au rythme de l'économie.

« Je reconnais qu'il faudra vous donner des revenus en croissance, a lancé M. Martin devant une salle médusée. Je suis prêt à m'asseoir à la table pour trouver des solutions. »

Le problème : M. Martin parlait là aussi de la taxe d'accise sur l'essence. Il ne s'agit donc pas de deux promesses distinctes, comme l'ont compris certains maires, mais bel et

bien d'un seul et même engagement.

« Notre plateforme électorale est claire là-dessus, nous voulons réserver une partie de la taxe fédérale sur l'essence aux municipalités », a précisé Steven MacKinnon, directeur national adjoint du Parti libéral du Canada. En effet, le PLC s'engage à verser progressivement dès l'an prochain une portion de cette taxe, jusqu'à un maximum de 5 cents le litre d'ici 2010.

Ce quiproquo a amené les maires à porter Paul Martin aux nues... et à descendre en flammes son rival conservateur, Stephen Harper. Le maire de Montréal, Gerald Tremblay est un de ceux qui sont tombés dans le panneau : « Paul Martin nous a dit de façon très claire qu'il serait prêt à nous donner une portion de la taxe sur l'essence dès l'an prochain. Il a ajouté

qu'en plus de cette taxe, il est prêt à nous donner également une autre source de revenus de croissance. »

« Cette ouverture-là, qui est nouvelle, c'est extraordinaire, s'est également réjoui le maire de Longueuil, Jacques Olivier. Les collègues qui s'en sont pris au Parti conservateur jeudi avaient raison parce qu'eux n'ont jamais promis une telle chose. On a un premier ministre qui nous a dit clairement ce qu'il va faire et nous le croyons. »

« Le fait que M. Martin soit d'accord pour partager les revenus de la croissance est très important », a lancé pour sa part le maire de Toronto, David Miller.

« Paul Martin a pris l'engagement que ce sera une portion des revenus de croissance, a renchéri Gilles Vaillancourt, maire de Laval. Il a donné ce matin une forme plus précise aux

discussions que nous avons avec lui depuis plusieurs années. »

Les villes tendent la main à Ottawa

Par ailleurs, les maires des 22 plus grandes villes du pays se sont entendus sur une déclaration commune qui confirme la volonté des villes de ne pas être subordonnées aux provinces. Elles demandent aux provinces et au fédéral de les traiter comme de véritables « partenaires ».

Les maires ont aussi demandé de l'argent, mais ils ont refusé d'inscrire leurs besoins dans la déclaration, comme ils l'envisageaient avant le début des travaux. À cet égard, ils s'en sont tenus à deux demandes générales : des sources de revenus qui croissent avec l'économie et des programmes pour les infrastructures.

Avec Gilles Toupin

ÉLECTIONS 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

« Si la population canadienne décide de se donner un gouvernement majoritaire, ils s'en donneront et on vivra avec, un peu comme on fait au Québec à l'heure actuelle. Mais je pense que dans le sens des intérêts du Québec, à l'heure actuelle, on serait mieux avec un gouvernement minoritaire, afin qu'on soit un peu plus capables d'influencer les décisions. Si c'est majoritaire, on aura un peu moins de pouvoir. »

— Henri Massé, président de la FTQ

« Les congés parentaux, dont nous nous apprêtons à transférer la gestion à Québec, sont un énorme acquis qui n'a pas été facile à obtenir. Que les conservateurs veuillent modifier le régime nous donne une idée de l'agenda conservateur en matière sociale. »

— Liza Frulla, candidate libérale à Montréal

« Les seuls emplois que Stephen Harper créerait au sein du secteur automobile seraient au Mississippi, pas au Canada. Les conservateurs ne croient pas aux politiques industrielles, aux stratégies industrielles, aux partenariats, à l'idée de construire (quelque chose) ensemble. »

— Jack Layton, chef du NPD

LE CANADA DEVRAIT-IL...

...SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ENTREPRISES QUI EXPORTENT À L'ÉTRANGER?

SITUATION ACTUELLE

Le Canada offre à l'heure actuelle une kyrielle de programmes aux entreprises canadiennes qui souhaitent exporter. Toutefois, et afin de respecter les normes internationales fixées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le gouvernement fédéral propose des prêts sans intérêts plutôt que des subventions proprement dites. Les demandeurs d'aide financière doivent ainsi préparer un plan de marketing pour l'exportation, ce qui rebute plusieurs entreprises à cause de l'ampleur de la tâche.

LES POUR

- Les subventions offrent un levier financier aux entreprises.
- L'aide rend les entreprises concurrentielles par rapport aux autres joueurs qui reçoivent, elles aussi, du financement de leur pays d'origine.
- L'exportation est nécessaire à l'atteinte d'une balance commerciale positive.

LES CONTRE

- Il y a une difficulté à respecter les normes internationales mises de l'avant par l'OMC.
- Comme les subventions sont du capital de risque avancé, il y a la possibilité que le gouvernement essuie des pertes financières.
- Les compagnies canadiennes ont la réputation de ne pas respecter les délais contractuels. Étant trop aisément lancées sur le marché mondial, par la facilité de recevoir des subventions, les compagnies canadiennes ont développé la mauvaise réputation de ne pas respecter les délais.

POSITION DES PARTIS

- Le Parti libéral estime qu'il est capital de subventionner les entreprises.
- Le Bloc québécois souhaite que le gouvernement fédéral augmente son financement des entreprises au même titre que celui dont jouissent leurs concurrents étrangers.
- Le Parti conservateur assure que les subventions doivent être limitées parce qu'elle ne correspondent pas à la réalité du marché.
- Le NPD aimerait réduire les subventions tout en laissant place à des cas d'exception.

Vu du Québec:

Le financement des compagnies exportatrices étant de compétence fédérale, les partis du Québec n'ont pas eu à se commettre sur le sujet.

Recherche : La Voix de l'Est, Jean-Philippe Pineault

HORAIRE DES CHEFS

	Paul Martin Marche dans les rues du Marché By d'Ottawa.
	Stephen Harper Aucune activité prévue.
	Jack Layton Aucune activité prévue.
	Gilles Duceppe Petit déjeuner à Gatineau et point de presse plus tard.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

Seize. Ce sont John A. Macdonald, John Abbott, John Thompson, Wilfrid Laurier, Robert Borden, Arthur Meighen, William Lyon Mackenzie King, Richard Bennett, Louis Saint-Laurent, John Diefenbaker, Pierre Elliott Trudeau, John Turner, Brian Mulroney, Kim Campbell, Jean Chrétien et Paul Martin.

SUR CYBERPRESSE

Pour lire la citation du jour...
Pour voir des portraits de candidats...
Pour découvrir les luttes ailleurs au Canada...

Rendez-vous à www.cyberpresse.ca/elections !



Les troupes de Stephen Harper veulent mettre fin aux subventions annuelles de l'État aux partis politiques, qui totalisent quelque 40 millions de dollars, et remplacer cette mesure par une contribution volontaire des contribuables lorsqu'ils remplissent leur déclaration de revenu.

Les libéraux pourraient devoir rembourser 1 million à l'État

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les libéraux de Paul Martin, qui ont finalement réussi à payer en décembre dernier la dette de 4 millions de dollars qu'ils traînaient depuis quelques années, pourraient devoir rembourser près de 1 million à l'État si leur chute dans les sondages se poursuit jusqu'au jour du scrutin. Telle est l'une des conséquences directes que pourrait avoir sur le Parti libéral du Canada la nouvelle Loi sur le financement des partis politiques, entrée en vigueur le 1^{er} janvier, qui interdit les dons des entreprises et des syndicats aux formations politiques et limite à 5000 \$ les dons des individus.

En vertu de cette nouvelle loi, tous les partis politiques reçoivent maintenant une subvention annuelle de l'État équivalant à 1,75 \$ par vote recueilli aux élections afin de compenser les pertes financières entraînées par l'interdiction des dons des entreprises et des syndicats. En principe, ces subventions sont versées à tous les trois mois aux partis politiques enregistrés. Mais au moment de l'entrée en vigueur de cette réforme, adoptée par le gouvernement de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, il a été décidé que les subventions seraient exceptionnellement versées en une seule fois durant la première année afin de permettre une transition en douceur à l'aube des élections fédérales.

Toutefois, il était aussi entendu que le gouvernement fédéral rajusterait ces subventions à la hausse ou à la baisse selon les résultats électoraux obtenus par chacun des partis aux élections du 28 juin. « Si nous récoltons moins de votes qu'aux dernières élections, il va falloir rembourser l'État », a confirmé hier à *La Presse* un stratège libéral sous le couvert de l'anonymat. En janvier, le Parti libéral a obtenu 9,1 millions de dollars de l'État, le Parti conservateur a reçu 8,4 millions, le Bloc québécois a empoché 2,4 millions tandis que le NPD a récolté 1,9 million. Mais toutes ces

sommes seront ajustées pour les six derniers mois de l'année après les élections, en fonction des suffrages obtenus le jour du scrutin.

Aux élections de novembre 2000, le Parti libéral avait obtenu 40,8 % des voix. Un sondage Ekos publié hier dans *La Presse* et le *Toronto Star* démontre que les libéraux ne recueillent plus que 30 % des intentions de vote, ce qui représente une baisse de 25 % par rapport aux élections de novembre 2000.

Un calcul sommaire effectué par *La Presse* indique que les libéraux auraient dû rembourser près de 1 million de dollars à l'État si des élections avaient eu lieu hier. Compte tenu du fait que la moitié de l'année est écoulée, il faudra soustraire 4,55 millions de dollars de la somme qui devra être rajustée. Si les libéraux obtiennent 25 % moins de votes qu'aux élections de novembre 2000, ils devront donc remettre le quart des 4,55 millions de dollars restant ce qui équivaut à 1,1 million de dollars.

Mais le Bloc québécois et le NPD pourraient chacun recevoir de l'argent de plus à l'issue des élections, leurs appuis dans les intentions de vote étant présentement supérieures aux résultats obtenus aux élections de novembre 2000.

Quant au Parti conservateur, il devra aussi remettre un chèque à l'État si ses appuis ne dépassent pas le vote combiné de 37,7 % obtenu par ses deux ancêtres avant la fusion, l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur.

« Si les libéraux doivent rembourser l'excédent des subventions à l'État, ce sera la première fois dans l'histoire du Canada que les libéraux donnent de l'argent à l'État au lieu d'en prendre », a déclaré hier Dimitri Soudas, un proche collaborateur du chef conservateur Stephen Harper.

Dans son programme électoral, le Parti conservateur propose d'ailleurs de modifier radicalement la Loi sur le financement des partis politiques. En effet, les troupes de Stephen Harper veulent mettre fin

aux subventions annuelles de l'État aux partis politiques, qui totalisent quelque 40 millions de dollars, et remplacer cette mesure par une contribution volontaire des contribuables lorsqu'ils remplissent leur déclaration de revenu.

Le Parti conservateur propose donc d'inclure une case dans la déclaration de revenu permettant aux contribuables de choisir de verser une somme nominale — 5 \$ ou 10 \$ — au parti de leur choix. Il compte aussi interdire complètement les dons des entreprises et des syndicats, qui peuvent toujours verser un maximum de 1000 \$ en tout à l'échelle du pays à des candidats, mais plus aux partis politiques.

« Le Parti conservateur soutient qu'il n'est pas suffisant de remplacer les contributions douteuses des entreprises et des syndicats par des subventions obligatoires puisées à même les poches des contribuables. Nous encourageons plutôt les Canadiens à appuyer le processus politique sur une base volontaire en leur permettant de verser un montant nominal des impôts qu'ils paient au parti de leur choix », est-il écrit dans le programme des conservateurs.

S'ils sont appliqués un jour, ces changements proposés par le Parti conservateur pourraient avoir pour effet d'étrangler financièrement des partis tels que le Bloc québécois et le NPD, et de rendre plus difficile l'émergence de tiers partis tels que le Parti vert. En effet, le Bloc québécois n'avait recueilli que 900 000 \$ en dons en 2002.

Le chef du NPD, Jack Layton, a qualifié d'« étrange » la proposition du Parti conservateur d'éliminer les subventions aux partis politiques, d'autant plus que cela aura pour effet, selon lui, d'augmenter « la paperasserie » que dénonce tant Stephen Harper. « Il faudra plus de fonctionnaires pour gérer ce nouveau régime. Je crois que le meilleur moment pour décider à quel parti on contribue, ce sont les élections, pas quand on remplit sa déclaration de revenus », a-t-il dit.

EN BREF

Une superagence de renseignement

Un gouvernement conservateur créerait une superagence nationale de renseignements et une agence de sécurité du territoire, a révélé Radio-Canada, hier. Les conservateurs ne seraient pas aussi réticents que les libéraux à intégrer davantage la politique canadienne en matière de sécurité intérieure à celle des États-Unis, ce que souhaitent les Américains depuis les attentats du 11 septembre 2001. Citant un document interne du Parti conservateur, Radio-Canada mentionne qu'une Agence nationale de renseignements qui chapeauterait le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la Gendamerie royale du Canada (GRC) serait créée. *Presse Canadienne*

Une autre défection

Ancien directeur des opérations politiques de l'Alliance canadienne, Barry Yeates, presse à son tour les électeurs du pays d'y penser à deux fois avant de voter pour le Parti conservateur. M. Yeates a accordé son soutien aux libéraux, hier, dans une lettre ouverte adressée aux médias. « Je m'inquiète de plus en plus du programme social conservateur vide qui est maintenant avancé par le Parti conservateur nouvellement constitué », a-t-il écrit. Le chef conservateur affirme que de telles attaques sont le fruit du désespoir du Parti libéral, qui ne parvient pas à empêcher sa campagne de piquer du nez. *Presse Canadienne*

Nouvelle pub du Bloc

Depuis hier, le Bloc québécois diffuse une publicité radiophonique qui, affirme-t-on, pose à Paul Martin les questions que tous les Québécois se posent. On ne fait pas dans la dentelle : Comment Paul Martin peut-il

n'avoir rien su du scandale des commandites ? Quelles sont les vraies valeurs de l'ex-ministre des Finances, lui qui a bâti sa fortune grâce aux paradis fiscaux et qui a coupé des milliards de dollars en santé et en éducation ? Les valeurs de Paul Martin sont-elles vraiment différentes de celles du chef conservateur Stephen Harper ? Gilles Duceppe se promet bien de lui poser ces mêmes questions au débat des chefs de lundi.

Un peu de détails

Dans un communiqué envoyé aux médias hier, le Parti libéral nous annonçait que les candidates de cette formation politique recevront un financement record pour les aider à assumer leurs dépenses grâce au Fonds Judy LaMarsh. Qui est cette madame ? Elle fut la première femme désignée ministre dans un gouvernement libéral, sous Lester B. Pearson, dans les années 60. Décédée en 1980, elle a beaucoup contribué à la mise sur pied du régime universel de soins de santé au Canada.

ÉLECTIONS 2004

Des musulmans canadiens dénoncent Harper

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le Congrès islamique canadien (CIC) s'en prend publiquement au chef conservateur Stephen Harper et a mis en garde les musulmans du Canada contre son programme politique qui est, affirme l'organisme, « fondamentalement » en rupture de ban avec les grands principes traditionnels canadiens de justice sociale.

Dans un communiqué envoyé aux journaux, le Congrès islamique canadien estime que les programmes sociaux qui font la fierté de ce pays sont « en danger grave » d'être balayés de la vie des Canadiens. « Notre image distincte, affirme le CIC, notre souveraineté future et notre fier passé nationaliste sont menacés ».

Le Parti conservateur a aussitôt réagi à cette offensive déclarant à *La Presse* qu'il était évident que l'opération du CIC avait été téléguidée par le Parti libéral. « On voit bien que c'est un groupe partisan libéral, a confié un haut stratège du PCC. Encore une fois, le PLC tente de nous dépeindre comme un parti extrémiste. »

Le CIC, présidé par M. Mohammed Elmasry, professeur à l'Université de Waterloo en Ontario, s'en prend également à la politique étrangère des conservateurs. « Il semble bien, indique le président du CIC à *La Presse*, que les conservateurs de M. Harper vont adopter une politique étrangère agressive et qu'il détourneront ainsi des fonds qui sont normalement destinés aux programmes sociaux, à la santé et à la protection de l'environnement. »

M. Elmasry s'est dit particulièrement préoccupé par la position de M. Harper sur la guerre en Irak.

« La communauté a besoin de conseils, affirme M. Elmasry, c'est pourquoi nous disons à tous les musulmans du Canada d'examiner sérieusement les implications du programme politique des conserva-



PHOTO PATRICK PRICE, ARCHIVES REUTERS

Selon le Congrès islamique canadien, le programme de Stephen Harper (à droite) se rapproche davantage de celui de l'Alliance canadienne que dirigeait Stockwell Day (à gauche) que de celui du défunt Parti progressiste-conservateur, une source d'inquiétude pour l'organisme.

teurs. C'est un programme qui est davantage allianciste que progressiste-conservateur. »

M. Elmasry recommande non seulement aux musulmans mais à tous les Canadiens de ne pas se braquer sur une seule question pour décider pour qui ils voteront. « Ils doivent considérer toutes les questions, pas seulement l'avortement, le mariage gai ou les scandales à Ottawa. Ce ne serait pas bien servir le pays que de décider de son vote à partir d'une seule problématique. »

Le Parti conservateur a minimisé jeudi la portée de cette sortie du Congrès islamique canadien. Il reproche à M. Elmasry d'être connu pour ses allégeances libérales et il doute que le CIC soit véritablement une caisse de résonance crédible

pour la communauté musulmane au Canada.

« Ce sont des allégations non fondées, a déclaré le haut stratège conservateur. Il est complètement faux de dire que nous allons sabrer les programmes sociaux. Nulle part dans notre programme nous n'affirmons cela. Au contraire, nous parlons de nous attaquer au déséquilibre fiscal entre Ottawa et les problèmes. »

Quant à la position du Parti conservateur sur la guerre en Irak, le porte-parole du parti fait remarquer que la position de M. Harper a changé depuis le déclenchement de la guerre et qu'il n'est plus question d'envoyer des troupes dans ce pays mais bien de participer à la reconstruction d'un point de vue humanitaire.

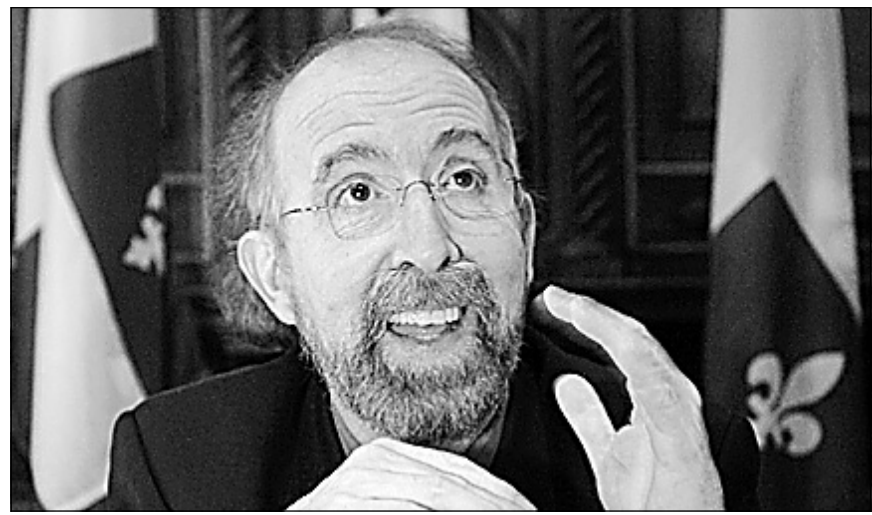


PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Gérald Larose, président du Conseil de la souveraineté.

SELON GÉRALD LAROSE

Une rupture tranquille s'annonce

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les élections fédérales sont « une étape vers la souveraineté du Québec » estime le président du Conseil de la souveraineté, l'ancien syndicaliste Gérald Larose.

« Je ne connais pas d'autre pays sur la planète où on aura un parti au pouvoir qui n'aura pas même un taupin pour porter sa bannière dans une partie importante de son territoire », d'expliquer hier M. Larose dans un entretien avec *La Presse*.

Une telle prise de position peut refroidir des électeurs désireux de voter pour le Bloc avant tout pour envoyer un message au gouvernement Martin. Aussi, en retour, elle peut aiguillonner les souverainistes qui, craint-on au PQ, risquent de pécher par excès de confiance le jour du scrutin.

Pour Gérald Larose, en envoyant massivement des bloquistes aux Communes, le Québec « se rapproche de lui-même en éliminant ce qui fait écran à sa nature de peuple ». Sans cris ni heurts, le Québec se prépare à vivre « quelque chose comme une rupture tranquille », constate M. Larose.

Les élections du 28 juin, où les sondeurs prévoient déjà, pour le Québec, une représentation massive du Bloc québécois combinée à une absence totale de conservateurs, « illustreront où c'en est rendu », selon l'ancien président de la CSN.

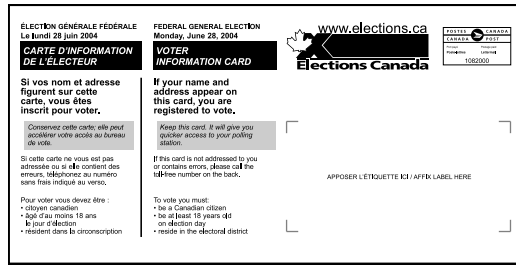
Dans un texte publié dans les pages *Forum* de *La Presse*, M. Larose va plus loin : en votant très majoritairement pour le parti de Gilles Duceppe, les Québécois ne font pas une démonstration de colère ni un « bras d'honneur » au gouvernement libéral. Plutôt, le Québec fait un « pas dans le sens de sa démarche historique ».

« Le choix que s'apprentent à faire les Québécois massivement est celui de l'opposition. Consciemment, ils s'apprentent à congédier ce qui reste de leur élite fédéraliste », soutient M. Larose.

En envoyant des bloquistes à Ottawa, les Québécois choisissent aussi de n'envoyer aucun délégué « pour participer à la gouvernance conservatrice ». Leurs députés auront une « allégeance exclusive, celle du Québec ».



VOUS VOULEZ SAVOIR OÙ ET QUAND ALLER VOTER ?



Carte d'information de l'électeur

Conservez la carte d'information de l'électeur que nous vous avons envoyée. Elle contient toute l'information dont vous avez besoin pour voter, et le processus de vote sera plus rapide si vous l'avez en main.

Pour voter, vous devez être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour d'élection.

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'information de l'électeur, ou si vous avez trouvé une erreur dans votre nom ou adresse sur la carte, communiquez dès maintenant avec votre bureau local d'Élections Canada. Vous trouverez le numéro de téléphone à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Service d'information à l'électeur.

LE LUNDI 28 JUIN, ON VOTE.

www.elections.ca 1 800 463-6868

ATS 1 800 361-8935 pour les personnes sourdes ou malentendantes

Elections Canada

ÉLECTIONS 2004

JASON NOBLE

Le missionnaire de Windsor

PAUL ROY
PORTRAIT

Avec son air terriblement sérieux et son petit complet noir, il passerait facilement pour un témoin de Jéhovah. En plus, ces jours-ci, il sonne aux portes !

S'il sonne à la vôtre — ce serait surprenant à Montréal, mais vraisemblable à Victoriaville, Saint-Vallère, Richmond ou Windsor —, vous pouvez répondre sans crainte de vous faire prêcher la parole de Dieu : c'est Jason Noble, le candidat néo-démocrate dans Richmond-Arthabaska.

Ne vous formalisez pas de sa légère difficulté d'élocution ; elle résulte d'une paralysie cérébrale à la naissance, qui lui a causé quelques difficultés à l'école. « J'ai doublé une année du primaire et j'ai mis une année de plus pour finir mon secondaire. »

Mais Jason Noble est opiniâtre. Et aujourd'hui, à 33 ans, le natif et toujours résidant de Windsor, en Estrie, possède une maîtrise en théologie de l'Université de Sherbrooke. Il est agent de pastorale, responsable de la pastorale-jeunesse au diocèse de Sherbrooke et conseiller municipal de Windsor (5600 âmes). Il ne vit pas chez ses parents — son père est anglophone et sa mère, francophone —, mais juste à côté, avec sa blonde, étudiante en histoire à l'Université de Sherbrooke.

Au cégep, en travail social, il a participé à des stages au Mali et au Nicaragua. Au Mali, notamment, il dit avoir travaillé auprès d'enfants de la rue. Mais il ne se fait pas d'illusions sur l'impact de son séjour là-bas. « Des missionnaires, après 25 ans, avouent eux-mêmes ne pas avoir pu accomplir beaucoup... »

C'est l'arrivée de Jack Layton à la tête du NPD qui l'a incité à se joindre à ce parti, qui n'avait récolté qu'une poignée de votes dans Rich-

mond-Arthabaska en 2000. Aussi celle de Pierre Ducasse, qui fut candidat à la direction contre M. Layton, l'an dernier, et qui est aujourd'hui candidat du NPD dans Manicouagan. « Pierre Ducasse, c'est notre vedette au Québec, mais c'est aussi une vedette du NPD au Canada. »

En 2000, c'est le conservateur André Bachand qui avait remporté la mise dans Richmond-Arthabaska. Mais par la peau des fesses, devançant de quelque 300 voix le bloquiste André Bellavance, qui est de nouveau candidat en 2004.

Et pour compliquer les choses, André Bachand, qui a tourné le dos au « nouveau » Parti conservateur de l'ex-allié Stephen Harper, appuie maintenant... la candidate libérale, Christine Saint-Pierre !

Quelle place reste-t-il dans cette bataille, qui s'annonce féroce entre les deux principaux partis, pour un candidat néo-démocrate, tout théologien soit-il ? « Je serai élu, affirme Jason Noble sans sourcilier.

— Ils disent tous ça...

— Oui, mais il n'y en a qu'un qui a raison.

— Et si c'était vous, et que vous étiez élu, vous quitteriez votre emploi au diocèse, votre poste au conseil municipal... pour aller siéger peut-être six mois dans l'opposition avant de devoir revenir en élections ?

— Des spéculations, on peut tous en faire. Mais ma priorité, d'ici le 28, c'est ma campagne. Alors, plutôt que de faire des spéculations, je fais

« Quand il entreprend quelque chose, il va jusqu'au bout. C'est un gros travaillant, il veut et il fonce. »

connaître mon parti aux gens du comté, je leur montre qu'il y a une autre possibilité. »

Quel intérêt y a-t-il à voter NPD dans une circonscription comme Richmond-Arthabaska, où un parti



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Jason Noble, candidat du NPD dans Richmond-Arthabaska, est certain d'être élu le 28 juin. Tous les candidats disent ça ? « Oui, répond-il, mais il n'y en a qu'un qui a raison. »

comme le Bloc, qui partage plusieurs vues avec les néo-démocrates, a déjà de solides assises ? « Les gens qui adhèrent au Bloc ont une idée en tête : la souveraineté. Ils peuvent être conservateurs, ils peu-

Québec ne se pose pas à ces élections-ci. »

À ses yeux, des questions se posent, maintenant, en 2004, qui sont plus urgentes que celle de la souveraineté. Des questions comme l'assurance-emploi, l'environnement, l'éducation postsecondaire... « Ma priorité, dit Jason Noble, c'est de contrer l'exode des jeunes en stimulant l'économie locale. »

Louis Saint-Laurent, qui est maire de Windsor, n'a que de bons mots pour son jeune conseiller : « Quand il entreprend quelque chose, il va jusqu'au bout. C'est un gros travaillant, il veut et il fonce.

— Vous avez confiance en lui ?
 — Parfaitement confiance !
 — Voteriez-vous pour lui ?
 — C'est personnel, mais je le lui ai dit à lui. On a chacun nos convictions. Mais quand il m'a annoncé qu'il allait se présenter, je lui ai dit : Vas-y, mon Jason ! »

JASON NOBLE

- > A 33 ans
- > Est agent de pastorale et conseiller municipal
- > Tente de se faire élire pour le NPD dans Richmond-Arthabaska

Ici au Canada

Découvrez l'Ontario et ses nombreuses activités dans la section Voyages

Plage de la baie Georgienne

Faites le plein de soleil en suivant les traces de Samuel de Champlain. Plongez dans une eau rafraîchissante. Préparez un pique-nique avec les enfants et sentez le sable chaud vous chauffer les pieds. C'est paradisiaque et c'est seulement à quelques heures de Toronto.

Composez le 1 800 ONTARIO (668-2746) pour obtenir GRATUITEMENT les guides vacances de l'Ontario. Découvrez les plages de l'Ontario et des centaines de destinations qui stimuleront tous vos sens.

Quand est-ce qu'on part ?

Visitez ontariotravel.net/ete

200 000 raisons d'être fière



L'Université Laval félicite ses 8 534 diplômés de 2003-2004. Avec ce nombre record, elle franchi le cap historique des 200 000 diplômés.

La communauté universitaire est fière de souligner, à l'occasion des cérémonies de collation des grades du 5, 6, 12 et 13 juin 2004, la réussite de tous ceux et celles qui par leurs efforts soutenus et leur détermination ont obtenu leur diplôme.

- 243 récipiendaires de doctorat
- 1 688 récipiendaires de maîtrise et de diplôme de 2^e cycle
- 6 603 récipiendaires de baccalauréat, de diplôme et de certificat de 1^{er} cycle

L'Université Laval désire, par la même occasion, rendre un hommage particulier à tous ceux et celles qui se sont illustrés au cours de l'année académique 2003-2004.

Les huit récipiendaires de doctorats honoris causa



Richard L. Cruess
chirurgien orthopédiste



Philippe Joutard
historien et chercheur



Claude Geffré
théologien français et professeur
honoraire de l'Institut catholique de Paris



June F. Kikuchi
chercheuse en sciences infirmières
et professeure émérite à l'Université
de l'Alberta



Dan S. Hanganu
architecte



Christian Lalive d'Épinay
sociologue suisse et directeur de recherche
au Centre interfacultaire de gérontologie de
l'Université de Genève



Stephen A. Jarislowsky
président du conseil d'administration et
chef de la direction de Jarislowsky, Fraser



Pierre Monahan
premier vice-président de Bowater Incorporated
et président de Bowater Produits Forestiers du
Canada

Les nouveaux professeurs émérites

Antoine Ayoub, Faculté des sciences sociales
Gilles Barbeau, Faculté de pharmacie
Ivan Bernier, Faculté de droit
Pierre-André Bourque, Faculté des sciences et de génie
Henri Brun, Faculté de droit
Frans Brouw, Faculté de musique
André Galibois, Faculté des sciences et de génie
Gaston Labrecque, Faculté de pharmacie
Lucien Morin, Faculté des sciences de l'éducation
Denis Poussart, Faculté des sciences et de génie
Jean-Paul Rouleau, Faculté de théologie et de sciences religieuses
Gaston St-Laurent, Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation
Claude St-Pierre, Faculté des sciences et de génie
Yves Warren, Faculté de médecine

Les lauréats des Médailles du Gouverneur général du Canada

MÉDAILLE D'OR

Khaled Jabeur, doctorat en sciences de l'administration
Mathieu Robitaille, maîtrise en philosophie
Caroline Sirois, maîtrise en pharmacie d'hôpital

MÉDAILLE D'ARGENT

Isabelle Lachance, baccalauréat en actuariat
Véronique Vachon, baccalauréat en psychologie

Les étudiants inscrits au Tableau d'honneur de la Faculté des études supérieures*

Doctors

Alexis Joe Arosh, Physiologie-endocrinologie
Claire Beaumont, Psychopédagogie
Éric Boilard, Microbiologie-immunologie
Nathalie Boucher, Microbiologie-immunologie
Martin Castonguay, Chimie
Lyse Charuest, Littérature québécoise
Liviu Constantin Ciobanu, Physiologie-endocrinologie
Alejandro Finzi, Littérature et arts de la scène
et de l'écran
Khaled Jabeur, Sciences de l'administration
Marc-André Langlois, Biologie cellulaire et
moléculaire
Isabelle Marcotte, Chimie
Petra Mertens, Littérature québécoise
Sylvain Nadeau, Physiologie-endocrinologie
Krishna Prabhu, Médecine expérimentale

Maîtrises

Nadine Allain-Boulé, Biologie végétale
Steve Audet, Service social
Jean-Frédéric Bécu, Psychologie
Alexandre Bédard, Psychologie
Amélie Bédard, Service social
Mélanie Bédard, Sociologie
Pascale Bérubé, Sciences de l'orientation
Jean-Claude Boies, Statistique
Nellie Bordeleau, Psychologie
Josée Bouchard, Service social
Simon Boulianne, Études littéraires
Renée Bourassa, Littérature et arts de la scène
et de l'écran

Nathalie Bourbeau, Service social
Marie-Eve Breton, Anthropologie
Édith Brochu, Science politique
Catherine Bujold, Communication publique
Anna Calvert, Biologie
Caroline Caron, Communication publique
Mélinda Caron, Littératures française et québécoise
Jennifer Centeno, Communication publique
Anne Chamberland, Service social
Marie-Eve Chamberland, Communication publique
Luc A. Charette, Arts visuels
Irina Narcis Constantinescu, Génie mécanique
Amélie Côté, Neurobiologie
Gabriel Côté, Génie mécanique
Héloïse Côté, Psychopédagogie
Maxime Coulombe, Histoire de l'art
Eric Créghneur, Études anciennes
Cindy Cyr, Psychologie
Patricia-Anne De Vriendt, Histoire
Rosaline Deslauriers, Littérature et arts de la scène
et de l'écran
François Desmeules, Médecine expérimentale
Marc-Olivier Duceppe, Biologie végétale
José Roberto Figueroa Barnier, Génie électrique
Émilie Fortier-Brochu, Psychologie
Julie Gagné, Relations internationales
Martin Gaudreau, Médecine expérimentale
Julie Gaudreau, Littératures française et
québécoise
Alexandre Gauthier-Marchand, Sciences de
l'administration
Jean-Philippe Gendron, Sociologie
Carl Geoffroy, Théologie

Émilie Giguère, Communication publique
Sara Girard, Psychologie
Mariève Giroux-Talbot, Biologie cellulaire et
moléculaire
Catherine Gravel, Physiologie-endocrinologie
Hanane Houmani, Informatique
Steve Johnston, Sciences humaines des religions
Geneviève Joncas, Littératures française et
québécoise
Thomas Juneau, Relations internationales
Daniel Lacroix, Sciences de l'architecture
Jonathan Christopher Lainey, Histoire
Sylvain Lamy, Statistique
Marie-Eve Langevin, Psychologie
Guillaume Laperrière Marcoux, Analyse des
politiques
Simon Lapière, Service social
Karine Latulippe, Littérature et arts de la scène
et de l'écran
Geneviève Leduc, Kinésiologie
Marie-Élaine Lemieux, Administration des affaires
(gestion internationale)
Roxanne Lemieux, Psychologie
Mélessa Levasseur, Administration des affaires
(gestion manufacturière et logistique)
François L'Italien, Sociologie
Stéphanie Martin, Communication publique
Caroline Masson, Communication publique
Patrick Ménard, Sciences géographiques
Julie Métivier, Physique
Dominique Morin, Sociologie
Christian Morissette, Philosophie
Marc-André Nadeau, Philosophie

Youssef Najahi, Génie mécanique
Michel Normand-Voyer, Économique
Bastien Ouellet, Psychologie
Mélanie Paquet, Administration des affaires
(gestion pharmaceutique)
Marie-Claude Paquette, Service social
François Paradis, Génie civil
Olivier Paradis-Béland, Économique
Emmanuelle Pelletier, Relations internationales
Isabelle Pelletier, Psychologie
Jimmy Perron, Informatique
Manon Plante, Littératures française et québécoise
Élizabeth Plourde, Littérature et arts de la scène
et de l'écran
Hélène Poitras, Administration des affaires
(management)
Maryse Provencher, Sols et environnement
Emmanuelle Remy-Nolin, Statistique
Isabelle Rioux, Psychologie
Jeanne Robin, Aménagement du territoire et
développement régional
Mathieu Robitaille, Psychologie
Marie-Eve Roussel, Psychologie
Julie-Madeleine Roy, Psychopédagogie
(adaptation scolaire)
Annie Sanscartier, Psychologie
Marie-Hélène Savard, Psychologie
Patrick Savard, Littératures d'expression anglaise
Henriette Sell, Biochimie
Caroline Sirois, Pharmacie d'hôpital
Geneviève Soucy, Physiologie-endocrinologie
Élise St-Laurent, Relations industrielles

Jean-François Tessier, Sciences de l'administration
(ingénierie financière)
Véronique Thibault, Psychologie
Alexandru Toma, Administration des affaires
(gestion des technologies de l'information)
Michel Tremblay, Philosophie
Myriam Tremblay, Orthophonie
Sophie Tremblay, Neurobiologie
Marie-Chantal Tremblay-Canuel, Santé
communautaire
Sonya Trudeau, Linguistique
Josée Turbis, Service social
Maud Turcotte, Psychopédagogie
(adaptation scolaire)
Audrey Vachon, Pharmacie d'hôpital
Laurent Vaillancourt, Technologie éducative
Antoine Venisse, Génie mécanique
François Verret, Statistique

* Critères de sélection du tableau d'honneur
Sont inscrites au Tableau d'honneur de la Faculté
des études supérieures les personnes diplômées
d'un programme de doctorat et de maîtrise avec
mémoire qui ont obtenu la mention « Excellent »
de tous les examinateurs et examinatrices de leur
thèse ou de leur mémoire, ainsi que les personnes
diplômées d'un programme de maîtrise d'autres
types ayant conservé une moyenne cumulative
égale ou supérieure à 4,1.

